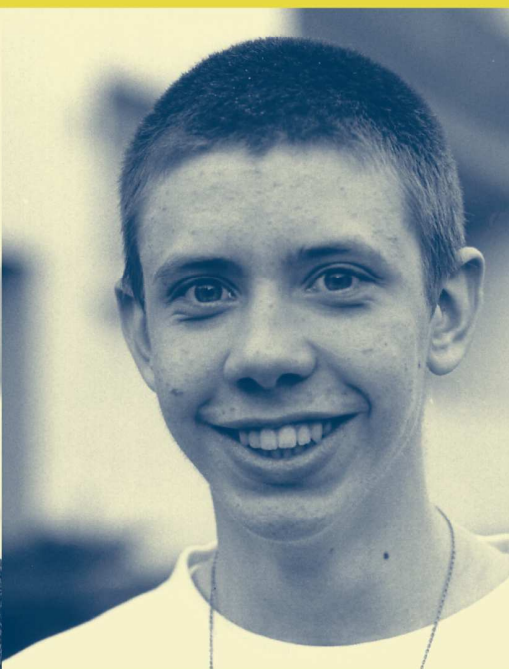
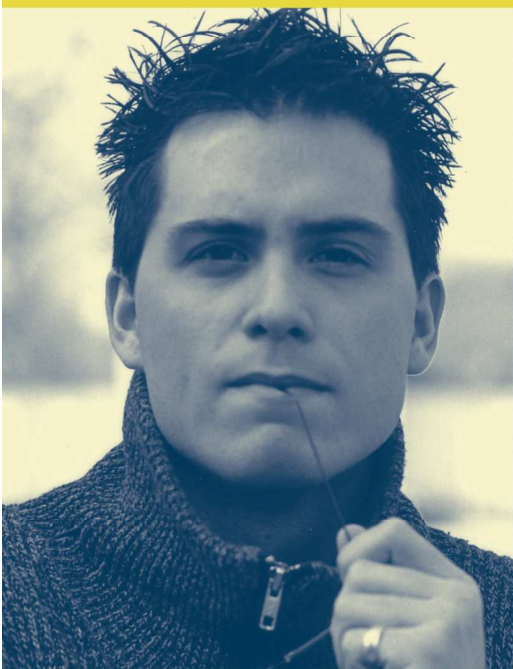


# RELAIS EMPLOI

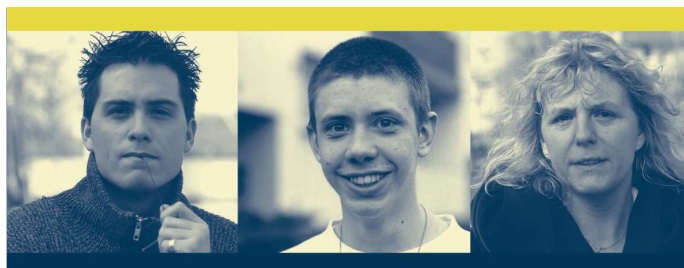
## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2007



RELAISEMPLOI



# SOMMAIRE



<b>IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE .....</b>	<b>2</b>
<b>STATISTIQUES</b>	
▶ SYNTHÈSE DES DONNÉES JEUNES .....	10
▶ SYNTHÈSE DES DONNÉES ADULTES .....	19
▶ SYNTHÈSE DES DONNÉES RMI .....	25
<b>LES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX</b>	
▶ SYNTHÈSE .....	29
<b>LE PLIE .....</b>	<b>75</b>
<b>LES BUDGETS .....</b>	<b>90</b>



RELAIS EMPLOI  
PROCHE DE VOUS,  
PROCHE DE TOUS

# IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE



## **Préambule : Modification des statuts en 2007**

Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes se sont développées à partir de 1982 par la volonté conjointe des communes et de l'État de coordonner localement leurs interventions au service des jeunes en quête d'un emploi pérenne. Elles constituent aujourd'hui un réseau placé au cœur des politiques publiques d'insertion des jeunes.

A Strasbourg, l'**association Mission Locale de Strasbourg** a été créée le 17 juillet 1987 pour donner une unité et une cohérence sur le territoire du bassin d'emploi à l'ensemble des points d'accueil labellisés Mission Locale ou PAIO à l'exception de ceux du nord de l'agglomération regroupés au sein de la Mission Locale Intercommunale de Schiltigheim.

A compter de cette période et jusqu'au début des années 2000, la Mission Locale de Strasbourg a développé son activité par un renforcement du nombre de points d'accueil et de son offre de services. Elle a porté et animé depuis 1993 un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi dans le cadre d'un protocole signé par la Communauté Urbaine de Strasbourg, l'Etat, le Conseil Régional d'Alsace et le Conseil Général du Bas Rhin.

Depuis 2003, elle a constitué avec l'association AAGIS une unité économique et sociale qui a permis de regrouper sous un label commun « **Relais Emploi** » une offre de service de proximité pour l'accueil et l'accompagnement vers l'emploi des jeunes et des adultes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Mission Locale qui s'est tenue le 24 mai 2007 à 17 h 30 a décidé de la modification des statuts de l'association.

Cette modification s'inscrit dans une nouvelle répartition des activités : l'association Mission Locale gèrera l'ensemble du réseau d'accueil jeunes et adultes, AAGIS les prestations complémentaires d'accompagnement à l'emploi et le programme FSE.

Cette modification s'accompagne d'un changement de nom de l'association Mission Locale qui désormais s'appellera « **Relais Emploi** ».

**Dénomination** : **RELAIS EMPLOI** (inscrit depuis le 02/08/2007 - ancienne dénomination : Mission Locale de Strasbourg pour l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes en Difficultés)

**Statut Juridique** : Association loi 1908

**Registre des associations** : Les modifications (statut—dénomination) ont été inscrites au registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg sous les références : Volume n°53, folio n°107.

**N° de SIRET** : 34306524900017

**Code APE** : 853 K

**Zone géographique** : La zone géographique couverte par l'association est celle de la Ville de Strasbourg et de ses environs à savoir le territoire des 61 communes figurant dans la liste page suivante.

**Objet** : L'association a pour objet général d'accueillir, d'informer et d'orienter tout public rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle, de les accompagner dans leur parcours d'insertion pour favoriser leur accès à l'emploi.

Dans ce cadre,

- ▶ **Elle anime un réseau d'accueil et d'accompagnement :**
  - ▶ des publics jeunes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle, relevant des compétences d'une Mission Locale selon les textes et règlements en vigueur
  - ▶ des publics adultes en difficultés d'insertion sociale et professionnelle
  
- ▶ **Elle contribue par son action à la mise en œuvre des orientations du service public de l'emploi.**
  
- ▶ **Elle favorise la concertation entre tous les partenaires** en vue de renforcer et de compléter les actions conduites par chacun et contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique locale concertée d'insertion professionnelle de tous les publics
  
- ▶ **Elle peut porter toutes initiatives favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes.**

**Siège de l'association :**

Le siège de l'association est fixé au **13 rue Martin Bucer 67000 Strasbourg.**

Tél : 03.88.21.43.00—Fax : 03.88.21.43.09

Email : [contact@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:contact@relaisemploi-strasbourg.org)

Site web : [www.relaisemploi-strasbourg.org](http://www.relaisemploi-strasbourg.org)

**Présidente** : Catherine ZUBER

Adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg

Chargée de l'Action Sociale, de la Santé et de l'Insertion.

**Directrice** : Evelyne BRUNAU

# TERRITOIRE COUVERT PAR LE RELAIS EMPLOI

Région :	ALSACE
Département :	Bas-Rhin
Site de la structure :	Strasbourg
Code Structure P3 :	67482
Type (ML/PAIO) :	ML

ACHENHEIM  
BERSTETT  
BLAESHEIM  
BOLSHEIM  
BREUSCHWICKERSHEIM  
DAUBENSAND  
DINGSHEIM  
DOSENHEIM-KOCHERSBERG  
DUPPIGHEIM  
DURNINGEN  
ECKBOLSHEIM  
ENTZHEIM  
ERSTEIN  
ESCHAU  
FEGERSHEIM  
FESSENHEIM-LE-BAS  
FURDENHEIM  
GEISPOLSHEIM  
GERSTHEIM  
GOUGENHEIM  
HANDSCHUHEIM  
HANGENBIETEN  
HINDISHEIM  
HIPSHEIM  
HOLTZHEIM  
HURTIGHEIM  
ICHTRATZHEIM  
ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN  
ITTENHEIM  
KIENHEIM  
KOLBSHEIM  
KUTTOLSHEIM  
LIMERSHEIM  
LINGOLSHEIM

LIPSHEIM  
MITTELHAUSBERGEN  
NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM  
NIEDERHAUSBERGEN  
NORDHOUSE  
OBENHEIM  
OBERHAUSBERGEN  
OBERSCHAEFFOSHEIM  
OSTHOFFEN  
OSTHOUSE  
OSTWALD  
PFETTISHEIM  
PFULGRIESHEIM  
PLOBSHEIM  
QUATZENHEIM  
ROHR  
SCHAEFFERSHEIM  
SCHNERSHEIM  
STRASBOURG  
STUZHEIM-OFFENHEIM  
TRUCHTERSHEIM  
UTTENHEIM  
WESTHOUSE  
WILLGOTTHEIM  
WINTZENHEIM-KOCHERSBERG  
WIWERSHEIM  
WOLFISHEIM

# LOCALISATION DES RELAIS EMPLOI

Les RELAIS EMPLOI de la Communauté Urbaine de Strasbourg

## Relais Cronenbourg

1, rue d'Alembert 67200 STRASBOURG  
Tél. : 03.90.20.16.20—Fax : 03.90.20.16.29  
Mail : [cronenbourg@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:cronenbourg@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais HautePierre

10, boulevard Balzac 67200 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.27.16.51—Fax : 03.88.27.16.29  
Mail : [hautepierre@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:hautepierre@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Koenigshoffen

16, rue Tite Live 67200 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.26.96.16—Fax : 03.88.26.96.19  
Mail : [koenigshoffen@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:koenigshoffen@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Elsau

34, rue Mathias Grünewald  
67200 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.28.98.25 -Fax : 03.88.28.25.08  
Mail : [elsau@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:elsau@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Lingolsheim

7a, rue des Prés 67380 LINGOLSHEIM  
Tél. : 03.88.76.19.75—Fax : 03.88.76.00.20  
Mail : [lingolsheim@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:lingolsheim@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Ostwald

5, Allée René Cassin 67450 OSTWALD  
Tél. : 03.88.29.12.02 - Fax : 03.88.30.26.43  
Mail : [ostwald@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:ostwald@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Illkirch

177, route de Lyon  
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN  
Tél. : 03.88.66.76.62—Fax : 03.88.67.83.68  
Mail : [illkirch@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:illkirch@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Cité de l'III

2, rue de la Doller 67000 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.31.54.32—Fax : 03.88.31.68.41  
Mail : [ill-robertsau@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:ill-robertsau@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Centre Ville

13 rue Martin Bucer 67000 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.76.24.00—Fax : 03.88.76.24.01  
Mail : [centre-ville@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:centre-ville@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Esplanade

16, rue Leicester 67000 STRASBOURG  
Tél. : 03.90.41.67.90—Fax : 03.90.41.67.99  
Mail : [esplanade@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:esplanade@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Neudorf

9 rue de Sélestat 67100 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.84.32.00 -Fax : 03.88.84.12.89  
Mail : [neudorf@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:neudorf@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Meinau

12, rue Joseph Weydmann 67200 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.39.77.48—Fax : 03.88.43.13.98  
Mail : [meinau@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:meinau@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Neuhof

6a, rue Jean Mermoz 67100 STRASBOURG  
Tél. : 03.88.79.10.99- Fax : 03.88.65.97.29  
Mail : [neuhof@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:neuhof@relaisemploi-strasbourg.org)

## Relais Stockfeld

74, route d'Altenheim 67100 STRASBOURG  
Tél. : 03.90.40.48.13 - Fax : 03.88.79.09.83  
Mail : [stockfeld@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:stockfeld@relaisemploi-strasbourg.org)

Hors Communauté Urbaine de Strasbourg



## Relais Erstein

9, rue du Vieux Marché 67150 ERTSEIN  
Tél. : 03.88.98.93.55—Fax : 03.88.98.27.26  
Mail : [erstein@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:erstein@relaisemploi-strasbourg.org)

0 2,5 5 km



**Dénomination :** Association d'Animation et de Gestion pour l'Insertion à Strasbourg

**Objectifs :**

- ▶ offrir aux associations oeuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle un lieu de rencontre, d'échange et de réflexion,
- ▶ initier et organiser en direction des acteurs de l'insertion et leurs bénéficiaires des actions de formation,
- ▶ être un lieu d'accueil de projets innovants de l'économie sociale,
- ▶ être un lieu de concertation et de coordination des dispositifs et politiques en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficultés,
- ▶ être un lieu de coordination et d'animation en direction des publics spécifiques et de toute nouvelle action d'animation territorialisée.

L'association est gestionnaire des immeubles mis à disposition par la Ville de Strasbourg, ou de tout autre immeuble, dans le cadre de conventions particulières définissant les conditions de mise à disposition des immeubles par la Ville de Strasbourg, ou d'un bail privé pour tout autre immeuble, après accord du Conseil d'Administration. Dans ce cadre AAGIS a la gestion et l'administration du site dénommé « Espace 13 ».

Pour atteindre ces objectifs, l'association se donne les moyens tant humains que techniques pour assurer une centrale de services (location de locaux, service reprographie, secrétariat, domiciliation, standard,...).

**Sigle :** AAGIS

**Statut juridique :** Association loi 1908 (droit local)

**Registre des associations :** Au volume LXIIX n° 72

**Date de création :** le 9 Juillet 1993

**N° d'enregistrement au titre de la formation professionnelle :** 42 67 02568 67  
le 8 Avril 1998

**N° SIRET :** 392 641 361 00010

**Code APE :** 853 K

**Présidente :** Catherine ZUBER,  
Adjointe au Maire de la Ville de Strasbourg,  
chargée de l'action sociale, de la santé et de l'insertion,

**Directeur :** Evelyne BRUNAU

**Siège de l'association :**

13 Rue Martin Bucer - 67000 STRASBOURG

Tél. : 03 88 21 43 00

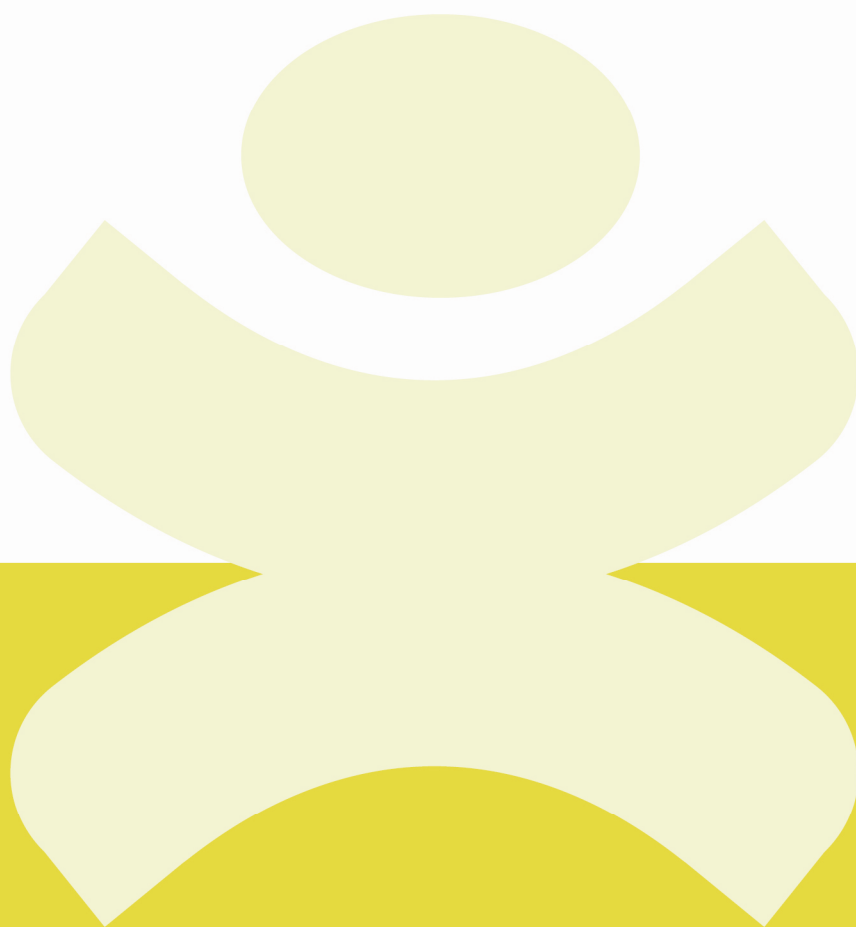
Fax : 03 88 21 43 09

Email : [contact@relaisemploi-strasbourg.org](mailto:contact@relaisemploi-strasbourg.org)

Site web : [www.relaisemploi-strasbourg.org](http://www.relaisemploi-strasbourg.org)

**En 2008, les statuts de l'association seront modifiés. Le but de l'association dont la dénomination sera modifiée s'inscrira dans une complémentarité de celui de l'association Relais Emploi avec laquelle elle constitue une unité économique et sociale.**

# STATISTIQUES 2007



# DONNEES STATISTIQUES

## LES CHIFFRES CLES EN 2007

---

### JEUNES

Nombre de jeunes suivis : **6 936** Diminution de 4,5 % par rapport à 2006

Nombre de premiers accueils : **2 418** Diminution de 11 % par rapport à 2006  
35% du public total suivi

Pourcentage de jeunes en situation d'emploi ou de formation au 31/12/2007 : **45,8%** + 6,2% par rapport à 2006

---

### ADULTES

Nombre d'adultes suivis : **6 172** Augmentation de 22% par rapport à 2006  
Progression du nombre d'adultes suivis :  
2004-2005 : +72%  
2005-2006 : +18%  
2006-2007 : +22%

Nombre de premiers accueils : **2 840** Augmentation de 5% par rapport à 2006  
40% du public total suivi

Pourcentage d'adultes en situation d'emploi ou de formation au 31/12/2007 : **31,7%** + 3% par rapport à 2006

---

### BÉNÉFICIAIRES DU RMI

Nombre d'adultes bénéficiaires du RMI suivis : **2 877** Augmentation de 49% par rapport à 2006  
47% du public total suivi

Nombre de premiers accueil : **1 405** Augmentation de 5% par rapport à 2006

Pourcentage d'adultes en situation d'emploi ou de formation au 31/12/2007 : **28%** + 2% par rapport à 2006

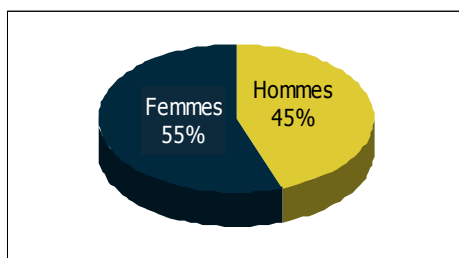
# **DONNEES STATISTIQUES JEUNES**



# LES PREMIERS ACCUEILS JEUNES 2007

## LA REPARTITION PAR SEXE

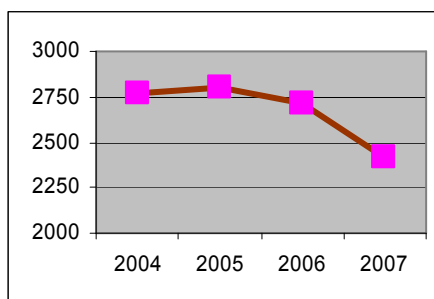
	2006	2007
<b>Hommes</b>	1 244	1076
<b>Femmes</b>	1 475	1342
<b>TOTAL</b>	<b>2 719</b>	<b>2418</b>



Depuis deux ans la répartition hommes/femmes se stabilise aux alentours de 55% de femmes et 45% d'hommes

## HISTORIQUE DU NOMBRE DE PREMIERS ACCUEILS

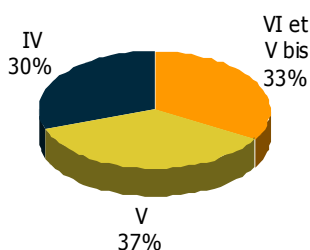
	Nbre de jeunes
<b>2003</b>	<b>2 938</b>
<b>2004</b>	<b>2 765</b>
<b>2005</b>	<b>2 798</b>
<b>2006</b>	<b>2 719</b>
<b>2007</b>	<b>2 418</b>



Nous enregistrons une baisse des premiers accueils de 11% par rapport à l'année 2006. Cette diminution est constatée pour une majorité de Missions Locales au niveau régional.

## LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

	2006	2007
<b>VI et V bis</b>	<b>869</b>	<b>808</b>
<b>V</b>	<b>1006</b>	<b>874</b>
<b>IV</b>	<b>844</b>	<b>736</b>
<b>Total</b>	<b>2719</b>	<b>2418</b>



Les plus bas niveaux de qualification (niveau VI, Vbis et V) représentent 70% du public en premier accueil. La part des jeunes de niveaux IV est stable par rapport à 2006 (31%).

## LES TAUX DE RENOUVELLEMENT

Relais Emploi	Primos	Suivis	% Renouvellement
Relais Centre ville	288	719	40,1%
Relais Cité de l'III - Robertsau	99	285	34,7%
Relais Cronenbourg	208	585	35,6%
Relais Elsau	93	277	33,6%
Relais Erstein	171	504	33,9%
Relais Esplanade	137	390	35,1%
Relais Hautepierre	218	677	32,2%
Relais Illkirch	149	350	42,6%
Relais Koenigshoffen	158	613	25,8%
Relais Lingolsheim - MV	214	523	40,9%
Relais Meinau	113	415	27,2%
Relais Neudorf - Port du Rhin	268	690	38,8%
Relais Neuhof	201	608	33,1%
Relais Ostwald	66	194	34,0%
Relais Stockfeld	35	106	33,0%
<b>Total</b>	<b>2418</b>	<b>6936</b>	<b>34,9%</b>

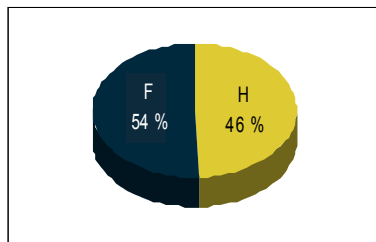
Le public inscrit au Relais Emploi présente un taux de renouvellement de 35%. Ce chiffre est en diminution par rapport à 2006 (37%). 4 jeunes sur 10 suivis sont de nouveaux inscrits.

Les relais qui connaissent de forts taux de renouvellement sont les relais de Lingolsheim et du Centre Ville.

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

## LA REPARTITION PAR SEXE

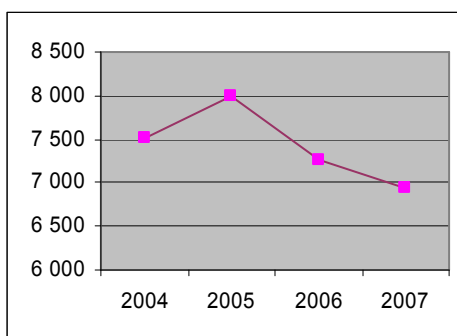
<b>Homme</b>	<b>3177</b>
<b>Femme</b>	<b>3759</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6936</b>



La part du public féminin est de 54% en 2007, soit une progression de 2 points par rapport à l'année dernière.

## HISTORIQUE DU NOMBRE DE JEUNES SUIVIS

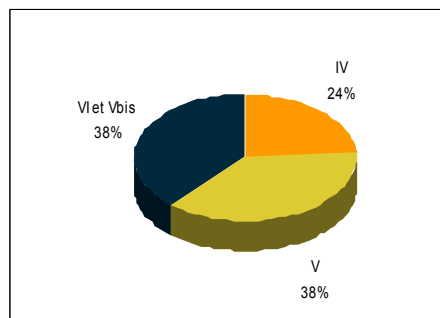
	<b>Nbre de jeunes</b>
<b>2003</b>	<b>8 563</b>
<b>2004</b>	<b>7 506</b>
<b>2005</b>	<b>8 000</b>
<b>2006</b>	<b>7 263</b>
<b>2007</b>	<b>6 936</b>



Une diminution de 4,5% du public suivi par rapport à 2006.

## LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

<b>IV</b>	<b>1657</b>
<b>V</b>	<b>2601</b>
<b>VI et V bis</b>	<b>2678</b>
<b>Total</b>	<b>6936</b>



Les bas niveaux de qualification (VI et V Bis) représentent 38% du public global. Il n'y a pas de différence notable d'avec 2006 si ce n'est une légère diminution de 2% dans la catégorie des niveaux IV.

*Les savoirs de base : connaissance de l'écriture et de la lecture et maîtrise des 4 opérations.*

## HISTORIQUE DES NIVEAUX DE FORMATION

	<b>2007</b>	<b>2006</b>	<b>2005</b>	<b>2004</b>	<b>2003</b>
<b>VI et V bis</b>	<b>38%</b>	<b>38%</b>	<b>35%</b>	<b>48%</b>	<b>42%</b>
<b>V</b>	<b>38%</b>	<b>37%</b>	<b>37%</b>	<b>29%</b>	<b>35%</b>
<b>IV</b>	<b>24%</b>	<b>26%</b>	<b>28%</b>	<b>23%</b>	<b>23%</b>

La proportion des bas niveaux de qualification reste stable. Les niveaux V se stabilisent alors que les niveaux IV diminuent de 2 points.

**niveau VI** : sorties du 1er cycle du 2nd degré (6ème, 5ème, 4ème) et des formations pré-professionnelles en un an.  
**niveau Vbis** : sorties de 3ème générale, de 4ème et 3ème technologique et des classes du second cycle court avant l'année terminale"  
**niveau V** : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels "et abandon de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale" 2nde, 1ère).  
**niveau IV** : sorties des classes terminales du second cycle long et abandon des scolarisations post-baccalauréat

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

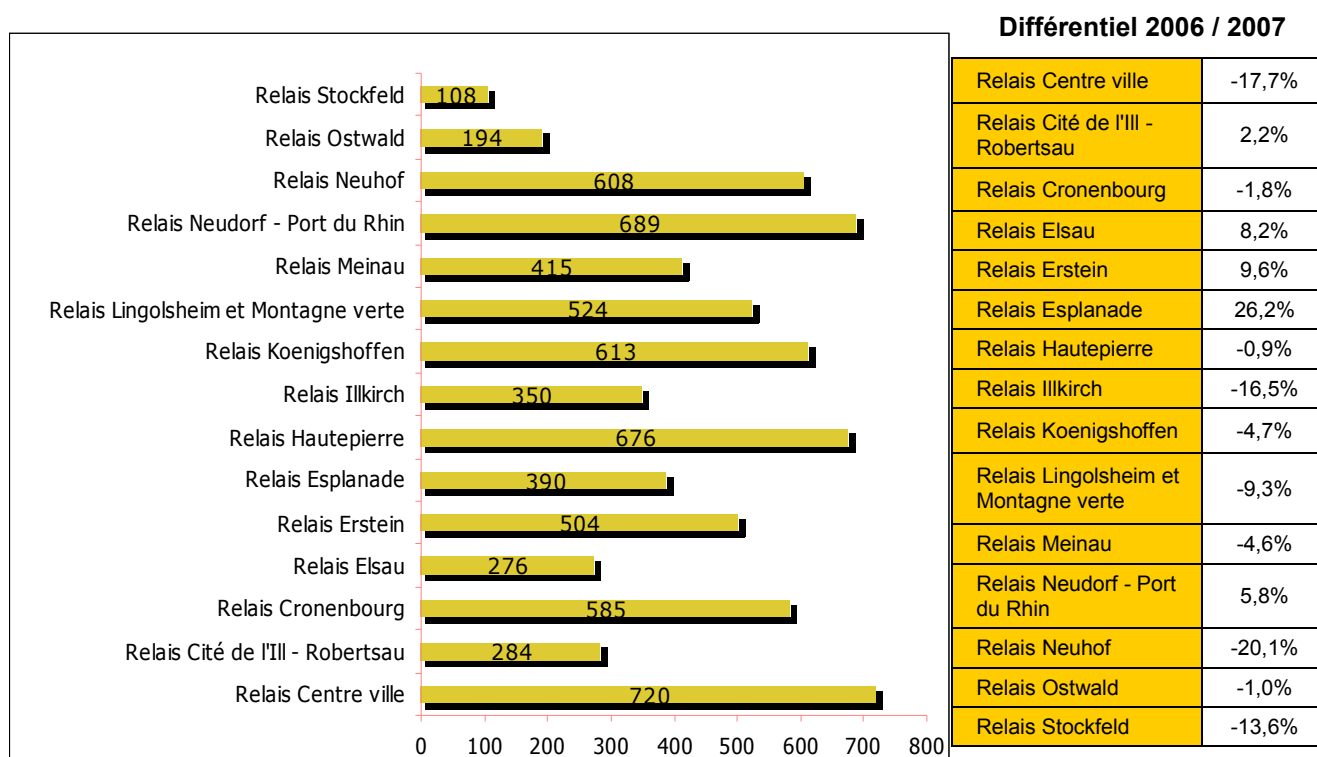
## LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGES

	2007	2006	2005	2004
<b>16-17 ans</b>	<b>6%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>	<b>5%</b>
<b>18-21 ans</b>	<b>44%</b>	<b>42%</b>	<b>42%</b>	<b>38%</b>
<b>22-25 ans</b>	<b>41%</b>	<b>44%</b>	<b>45%</b>	<b>46%</b>
<b>+ 26 ans</b>	<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>8%</b>	<b>11%</b>



La répartition par âge souligne le poids des tranches d'âge comprises entre 18 et 25 ans. Historiquement les proportions varient peu.

## LA REPARTITION PAR RELAIS



Les relais emploi ont suivis 6936 jeunes en 2007. Ce chiffre est en baisse de 4,5% par rapport à 2006. Cette diminution est la conséquence de la baisse du nombre de jeunes en premiers accueils et de l'augmentation des résultats d'accès à l'emploi ou à la formation.

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

## LA REPARTITION PAR ZONE URBAINE SENSIBLE (ZUS)

### Zones catégorisées ZUS de la CUS

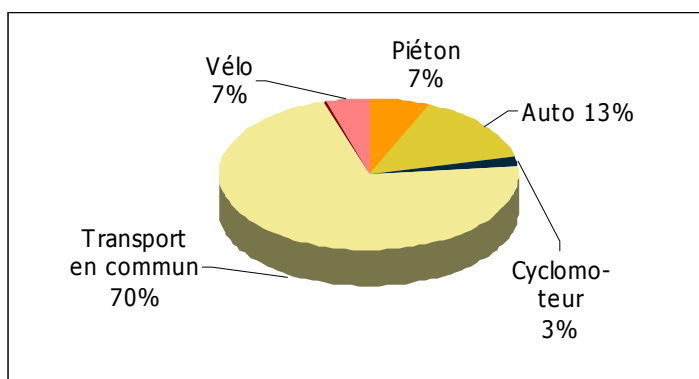
▪ Grand Ried (Cité de l'III)
▪ Lingolsheim (Les Hirondelles)
▪ Cronembourg
▪ Elsau - Montagne Verte
▪ Hautepierre
▪ Koenigshoffen
▪ Meinau
▪ Neuhof
▪ Port du Rhin

### Jeunes relevant des ZUS et inscrits dans les relais emploi

Répartition par Relais : 3196 jeunes	
Relais Neuhof	17,5%
Relais Hautepierre	19,8%
Relais Cronembourg	13,4%
Relais Koenigshoffen	13,2%
Relais Meinau	11,3%
Relais Elsau	7,4%
Relais Cité de l'III - Robertsau	5,9%
Relais Lingolsheim et Montagne verte	4%
Relais Esplanade	2,9%
Relais Neudorf - Port du Rhin	2,3%
Relais Centre ville	1%
Relais Stockfeld	0,3%
Relais Ostwald	0,3%
Relais Illkirch	0,2%
<b>Total</b>	<b>100%</b>

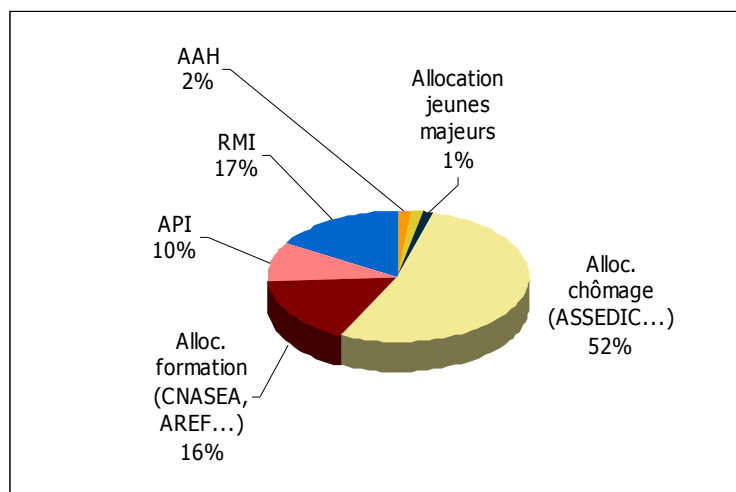
3196 jeunes , soit 46% du public global , résident dans une ZUS.

## LA MOBILITE



  
La répartition des modes de transport est quasiment identique à 2006.

## LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES



Les ressources complémentaires (hors salaires et hors allocation CIVIS) concernent 1481 jeunes soit 21% des jeunes accompagnés.

AAH	23
Allocation insertion	24
Allocation jeunes majeurs	19
Alloc. chômage (ASSEDIC...)	780
Alloc. formation (CNASEA, AREF...)	247
API	142
RMI	246

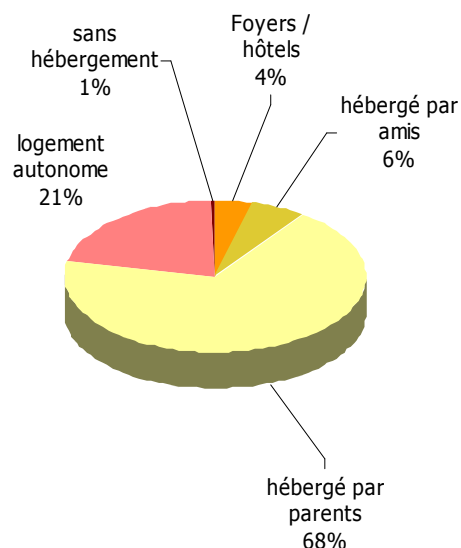
# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

## L'HÉBERGEMENT

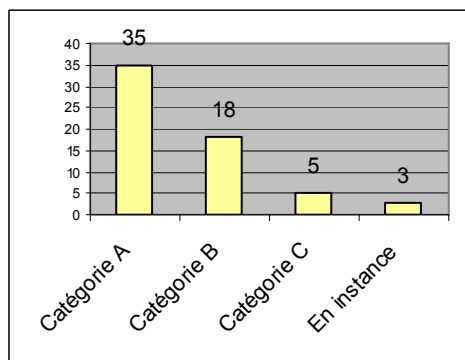
89% des jeunes disposent d'un hébergement fixe.

La part des jeunes locataires d'un logement est restée stable.

Ces chiffres ne diffèrent pas de ceux de 2006.

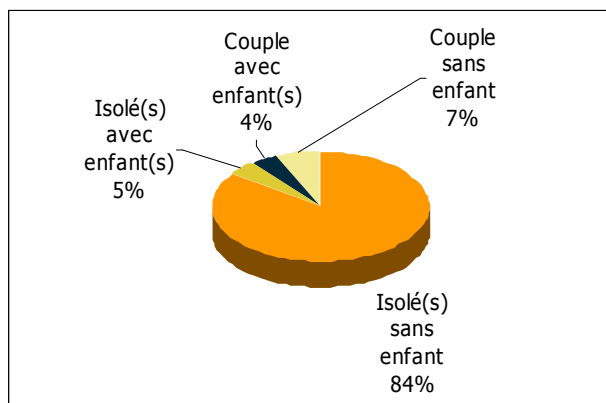


## LE HANDICAP



Au total, 58 jeunes sont bénéficiaires du statut de travailleur handicapé. Cette part n'excède pas 0,83 % du public total.

## LA COMPOSITION FAMILIALE



8 jeunes sur 10 sont célibataires et sans enfants. La part des jeunes couples avec enfants est supérieure à celle de 2005 (+4%).

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

## LES BÉNÉFICIAIRES DU RMI

	Bénéficiaire	Femmes	Hommes
<b>2005</b>	305	<b>214</b>	<b>91</b>
<b>2006</b>	268	<b>185</b>	<b>83</b>
<b>2007</b>	246	<b>173</b>	<b>73</b>

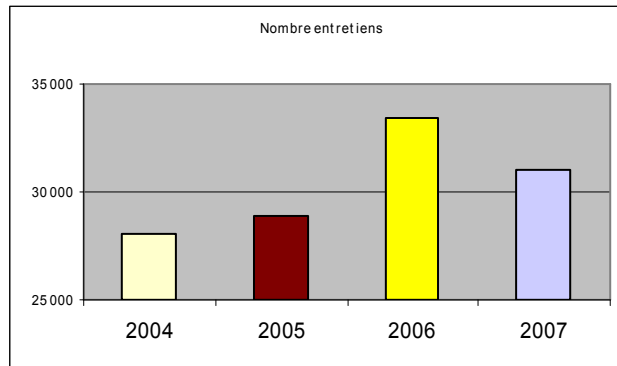
Diminution des jeunes bénéficiaires du RMI par rapport à 2006. Les jeunes femmes sont toujours majoritaires, et pour la plus grande part femmes chefs de famille.

### Les femmes en charge de famille

Femmes (RMI)	Célibataire	Divorcé(e)	Marié(e)	Séparé(e)	Vie maritale	Somme:
1 enfant	56		24	1	11	92
2 enfants	10	1	8	1	1	21
3 enfants et +	1					1
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>114</b>

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET LES CONTACTS

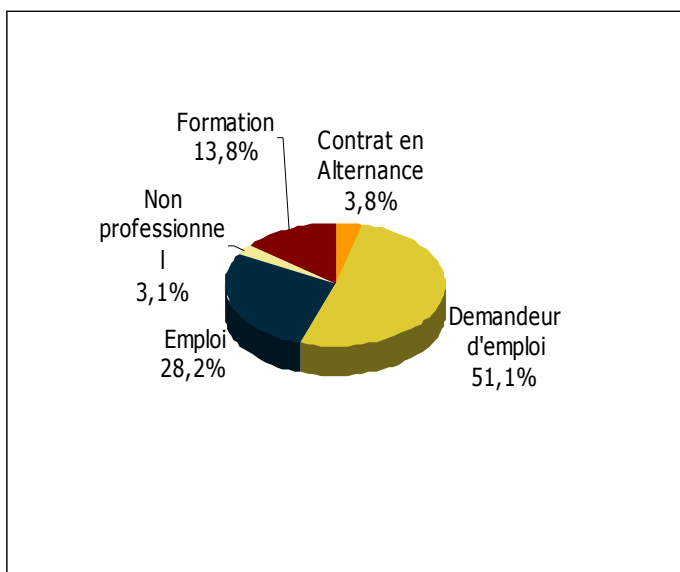
	Nombre entretiens	Nombre de contacts
<b>2004</b>	28 084	46 539
<b>2005</b>	28 928	48 795
<b>2006</b>	33 451	52 383
<b>2007</b>	30 995	49 384



	Moyenne générale des entretiens individuels	Moyenne générale des entretiens individuels des jeunes inscrits dans les dispositifs		
		PLIE	PAP/ND	CIVIS
<b>2004</b>	3,7	8	6,8	-
<b>2005</b>	3,6	6,6	9,1	13,3
<b>2006</b>	4,6	7,2	9,8	10,1
<b>2007</b>	4,4	-	6,9	9,4

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

## LES SITUATIONS DES JEUNES AU 31 DÉCEMBRE 2007



	2004	2005	2006	2007
<b>Formation</b>	806	992	863	958
<b>Contrat en alternance</b>	262	199	210	267
<b>Demandeurs d'emploi</b>	4380	4634	4033	3542
<b>Emploi</b>	1602	1714	1803	1954
<b>Non professionnelle</b>	439	461	354	215
<b>Total</b>	<b>7506</b>	<b>8000</b>	<b>7263</b>	<b>6936</b>

Non professionnelle = maternité, maladie, incarcération...

Le tableau ci-dessus est une photographie des situations au 31/12/2007.

**45,8% des jeunes sont en situation d'emploi, de formation ou de contrats alternés au 31/12/2007. Soit quasiment 1 jeune sur 2. Ce chiffre représente une progression de +6,2% par rapport à décembre 2006.**

Les entrées en formation et dans les contrats alternés augmentent respectivement de 2% et 1,35%. Les jeunes demandeurs d'emploi sont en diminution de 4,4 points ainsi que les jeunes en situation non professionnelle

### Les principaux secteurs dans lesquels les jeunes ont trouvé un emploi



Services aux personnes et à la collectivité	23,8%
Distribution / Vente	19%
Industrie hôtelière	13,5%
Services administratifs et commerciaux	9,2%
Transport / Logistique	9,1%
Bâtiment / Travaux publics	7,5%
Industries de process	4,6%
Mécanique / Electronique	3,5%
Intervention sociale / Développement local	2,6%
Artisanat	2,1
Autres	5,1%

Comme l'année dernière les secteurs des services, de la distribution et de l'hôtellerie sont les secteurs dans lesquels les jeunes trouvent plus facilement un emploi.

# LES JEUNES SUIVIS EN 2007

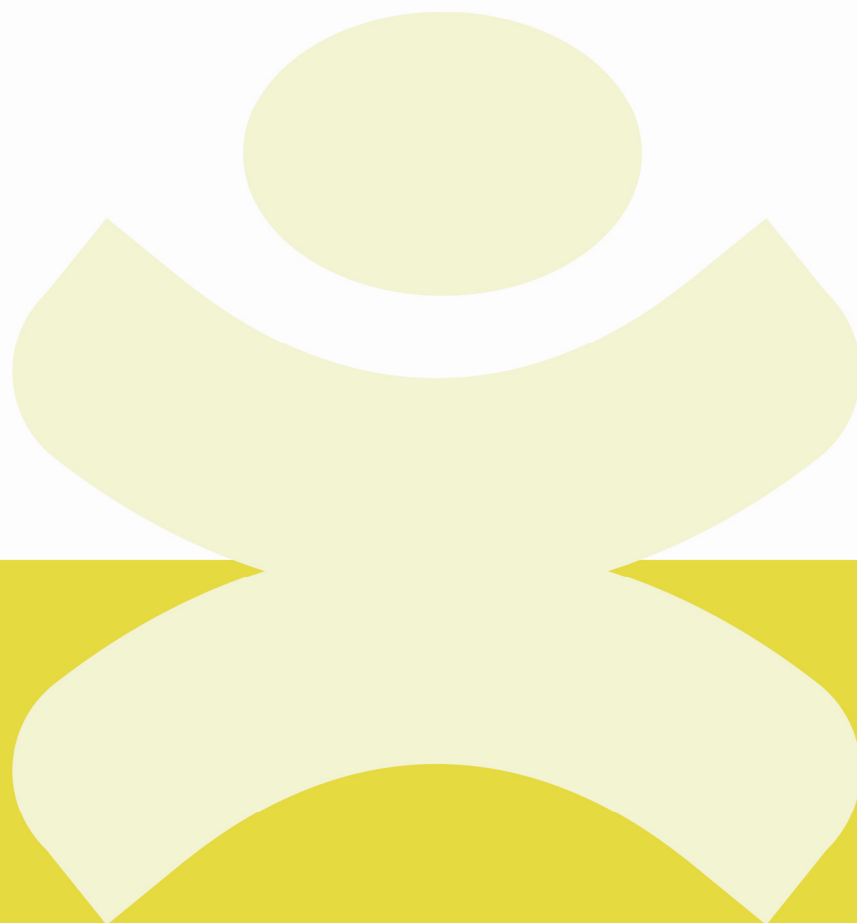
## DÉTAILS DES SITUATIONS

<u>EMPLOI</u>	Nbre de jeunes
Autre contrat de travail	26
CAE (Contrat d'acc. dans l'emploi)	176
CAV (Contrat d'avenir)	14
CDD	478
CDD insertion	41
CDD intérim	330
CDD saisonnier	37
CDD temps partiel	115
CDI	479
CDI temps partiel	190
CIE	1
CJE - SEJE (Temps partiel)	2
CJE - SEJE (Temps plein)	13
CNE (Contrat Nouvelle Embauche) Temps complet	36
CNE (Contrat Nouvelle Embauche) Temps partiel	9
Contrat de volontariat	2
Contrat d'insertion	5
<b>TOTAL</b>	<b>1954</b>

<u>ALTERNANCE</u>	Nombre de jeunes
Contrat d'apprentissage	164
Contrat de professionnalisation	102
Contrat d'orientation	1
<b>TOTAL</b>	<b>267</b>

<u>FORMATION</u>	Nombre de jeunes
AFPA PAVA	25
AFPA (Stage AFPA structure)	56
AIF (SIFE)	1
APR	3
Autres stages (niveau IV, etc..)	30
Conseil général	2
Conseil régional	573
Divers	75
DRTEFP autres formations	31
Formation Armée	4
Stage modulaire	2
Autre mesures ANPE (accès emploi)	4
Retour en formation initiale	152
<b>TOTAL</b>	<b>958</b>

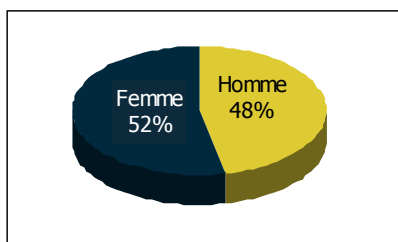
# **DONNEES STATISTIQUES ADULTES**



# LES PREMIERS ACCUEILS ADULTES 2007

## LA REPARTITION PAR SEXE

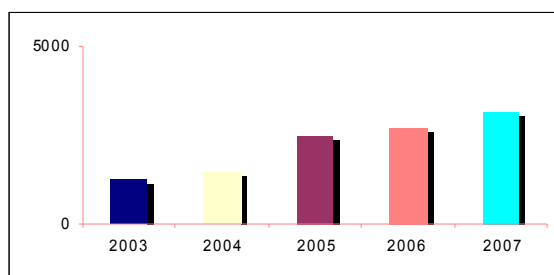
	2006	2007
<b>Homme</b>	<b>1271</b>	<b>1358</b>
<b>Femme</b>	<b>1420</b>	<b>1482</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2691</b>	<b>2840</b>



Les femmes restent les plus nombreuses à solliciter les services du Relais Emploi. Cette situation se vérifie encore cette année.

## HISTORIQUE DU NOMBRE DE PREMIERS ACCUEILS

	Nbre d'adultes
<b>2003</b>	1235
<b>2004</b>	1457
<b>2005</b>	2490
<b>2006</b>	2691
<b>2007</b>	<b>2840</b>

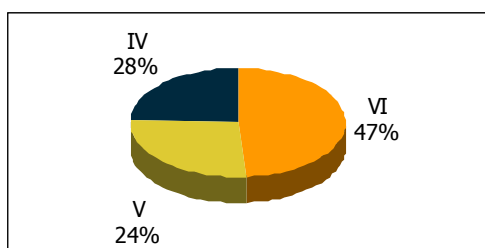


Progression annuelle :

2003 - 2004 : 18%  
 2004 - 2005 : 70%  
 2005 - 2006 : 8%  
 2006 - 2007 : 5%

## LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

	2006	2007
<b>VI</b>	1305	1337
<b>V</b>	728	705
<b>IV</b>	658	798
<b>Total</b>	<b>2691</b>	<b>2840</b>



Nous constatons une progression des niveaux IV (4%) et une légère diminution des niveaux VI (-2%) et des niveaux V (-2%).

## LES TAUX DE RENOUVELLEMENT DU PUBLIC

<b>Relais Centre ville</b>	79,9%
<b>Relais Cité de l'III - Robertsau</b>	58,1%
<b>Relais Cronembourg</b>	37,4%
<b>Relais Elsau</b>	52,8%
<b>Relais Erstein</b>	36,6%
<b>Relais Esplanade</b>	61,5%
<b>Relais Hautepierre</b>	34,5%
<b>Relais Illkirch</b>	42,5%
<b>Relais Koenigshoffen</b>	52,2%
<b>Relais Lingolsheim - MV</b>	46,5%
<b>Relais Meinau</b>	36,6%
<b>Relais Neudorf - Port du Rhin</b>	50,7%
<b>Relais Neuhof</b>	41,2%
<b>Relais Ostwald</b>	25,1%
<b>Relais Stockfeld</b>	30,7%
<b>Somme:</b>	<b>46,0%</b>

Les taux de renouvellement du public ont baissé de 7% en moyenne.

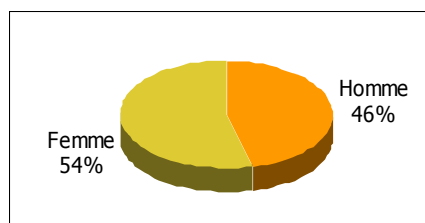
5 relais sont supérieurs à 50% (Elsau, Cité de l'III, Esplanade, Koenigshoffen et Neudorf).

Le relais Centre Ville ayant débuté l'accueil en fin 2006, affiche un taux particulièrement élevé.

# LES ADULTES SUIVIS EN 2007

## LA REPARTITION PAR SEXE

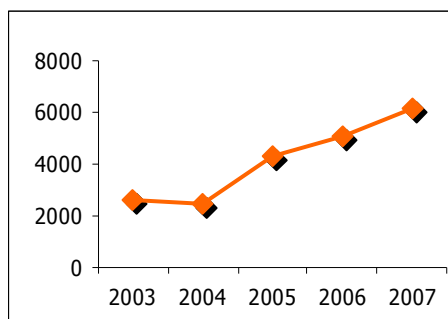
<b>Homme</b>	<b>2860</b>
<b>Femme</b>	<b>3312</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6172</b>



Le public féminin reste majoritaire, les proportions sont analogues à 2006. Dans les relais d'Erstein, de l'Esplanade et du Stockfeld la part du public féminin dépasse 60% du public total en suivi.

## HISTORIQUE DU NOMBRE D'ADULTES SUIVIS

	<b>Nbre</b>	<b>Ecart</b>
<b>2004</b>	2477	
<b>2005</b>	4273	+72%
<b>2006</b>	5061	+18%
<b>2007</b>	<b>6172</b>	<b>+22%</b>

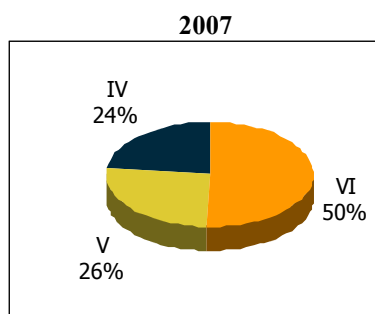


Nous dépassons le seuil symbolique des 6000 adultes suivis.

Le nombre d'adultes rejoint inéluctablement, année après année, le nombre de jeunes accueillis.

## LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

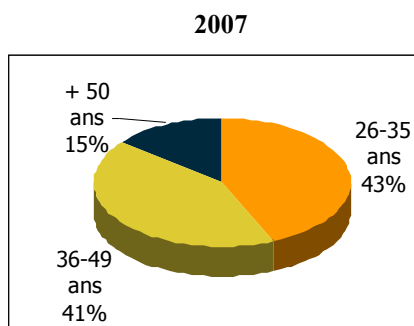
	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>VI</b>	2530	3062
<b>V</b>	1280	1601
<b>IV</b>	1251	1509
<b>TOTAL</b>	<b>5061</b>	<b>6172</b>



Pas de différence notable entre 2007 et 2006. La moitié du public suivi est de faible niveau de formation.

## LA RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE

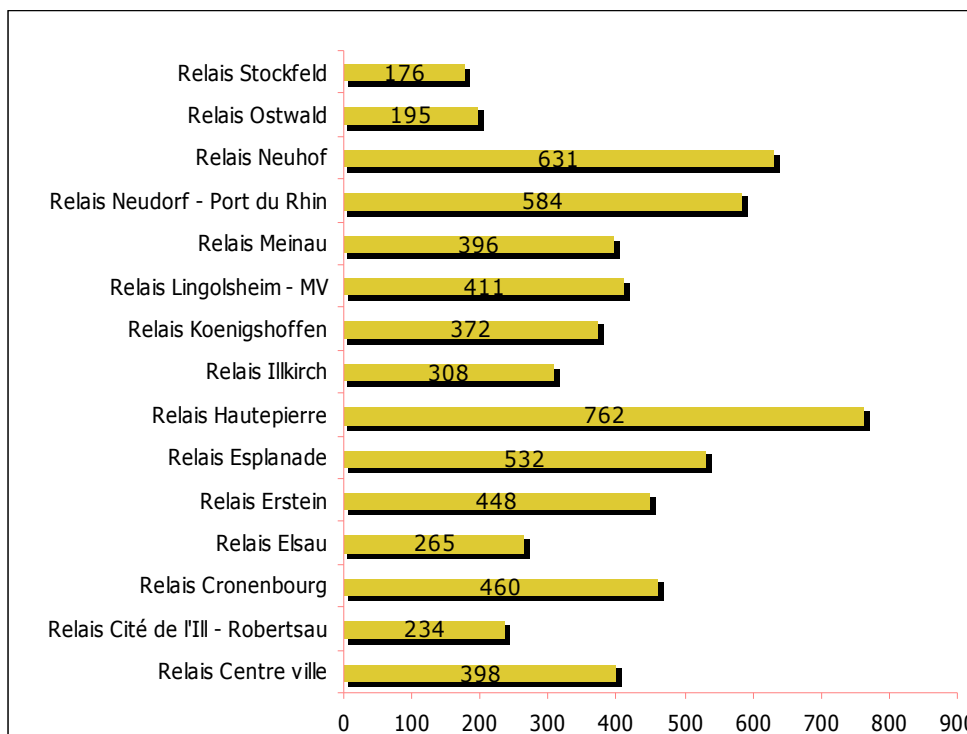
	<b>2006</b>	<b>2007</b>
<b>26-35 ans</b>	2176	2696
<b>36-49 ans</b>	2075	2520
<b>+ 50 ans</b>	810	956
<b>TOTAL</b>	<b>5061</b>	<b>6172</b>



La pyramide des âges est analogue à celle de 2006.

# LES ADULTES SUIVIS EN 2007

## LA REPARTITION PAR RELAIS

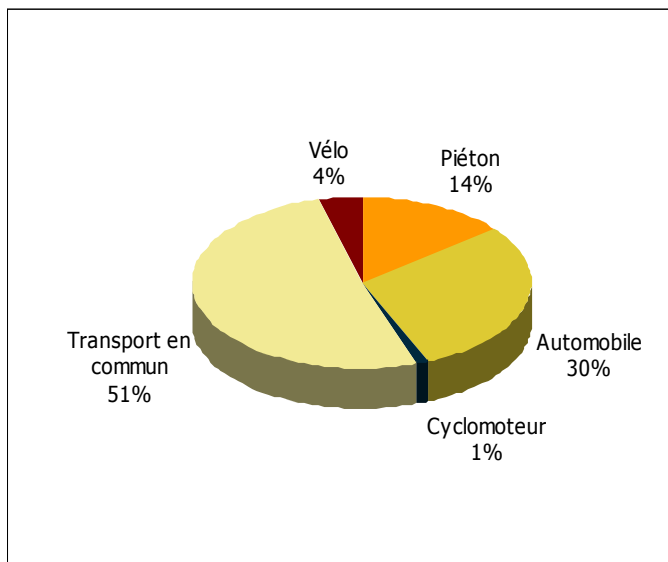


Comparatif 2006 / 2007	
Relais Centre ville	310,3%
Relais Cité de l'III - Robertsau	49,0%
Relais Cronenbourg	-4,6%
Relais Elsau	12,3%
Relais Erstein	2,5%
Relais Esplanade	22,0%
Relais Hautepierre	36,8%
Relais Illkirch	-7,8%
Relais Koenigshoffen	23,6%
Relais Lingolsheim	19,1%
Relais Meinau	3,7%
Relais Neudorf	48,2%
Relais Neuhof	19,7%
Relais Ostwald	2,6%
Relais Stockfeld	-5,4%

En moyenne, le nombre d'adultes suivis par les relais a progressé de 22% en un an. Les plus fortes progressions (Cf tableau ci-dessus) sont constatées sur les relais de Hautepierre, Neudorf et celui de la Cité de l'III.

Les chiffres du relais du Centre Ville ne sont pas significatifs, l'accueil adulte n'ayant été ouvert qu'à la fin de 2006.

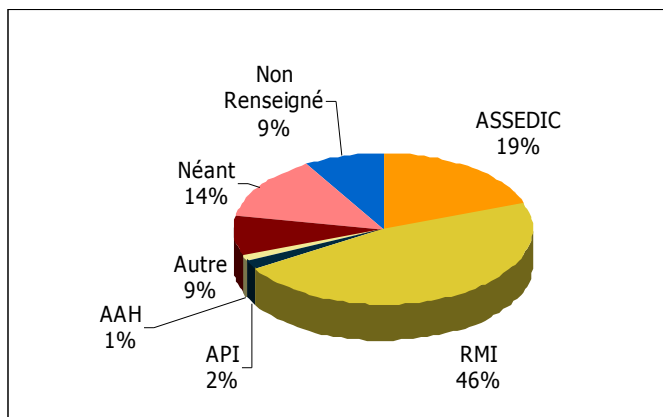
## LA MOBILITE




*Les transports en commun reste le moyen de déplacement privilégié.*

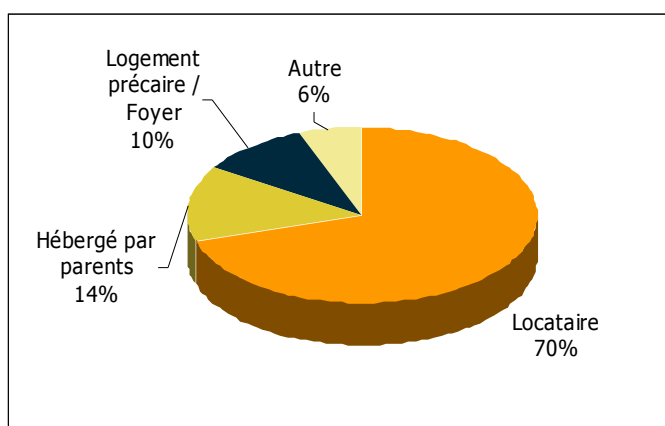
# LES ADULTES SUIVIS EN 2007

## LES RESSOURCES



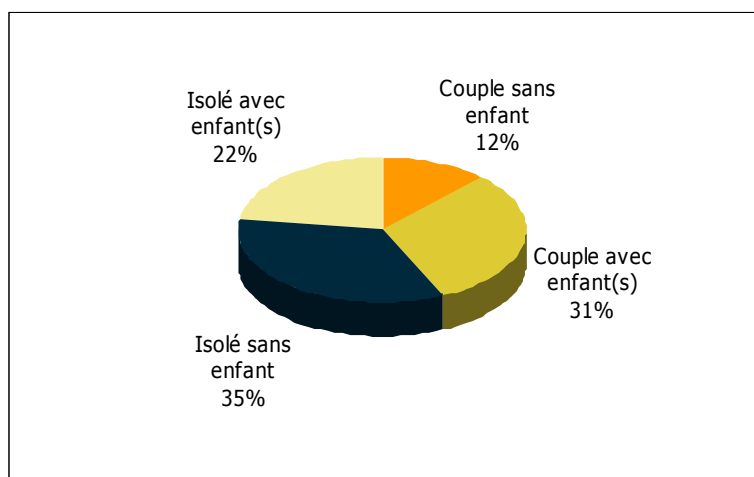
La part du RMI augmente de manière significative passant de 30% à 46%. Cet accroissement s'explique par le fait que le public bénéficiant du RMI représente en 2007 près de 47% du public total suivi.

## L'HÉBERGEMENT



Le mode d'hébergement majoritaire reste la location.

## LA COMPOSITION FAMILIALE

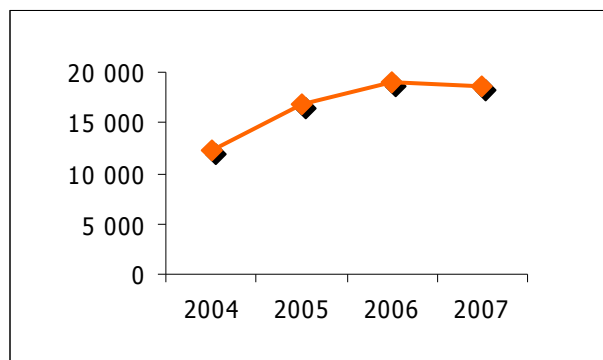


Les familles monoparentales constituées à 90% de femmes représentent 22% du public suivi.

# LES ADULTES SUIVIS EN 2007

## LES ENTRETIENS INDIVIDUELS ET LES CONTACTS

	Nombre d'entretiens	Nombre de personnes	Moyenne d'entretien
<b>2004</b>	12 336	2 477	4,9
<b>2005</b>	16 837	4 273	3,9
<b>2006</b>	19 005	5 061	3,7
<b>2007</b>	18 620	6 172	3



Les moyennes des entretiens individuels diminuent au fur et à mesure que le nombre de personnes accompagnées augmente. Les délais d'attente entre deux entretiens augmentent et nécessitent de répondre au flux tendu de l'accueil quotidien. Le nombre des contacts s'élève à 36 214.

## LA SITUATION DES ADULTES AU 31 DÉCEMBRE 2007

Types de situation chiffrée	Nombre d'adultes 2006	Nombre d'adultes 2007
<b>Formation</b>	163	283
<b>Contrat en alternance</b>	64	39
<b>Demandeurs d'emploi</b>	3 587	4 214
<b>Emploi</b>	1 247	1 636
<b>Total</b>	<b>5 061</b>	<b>6 172</b>

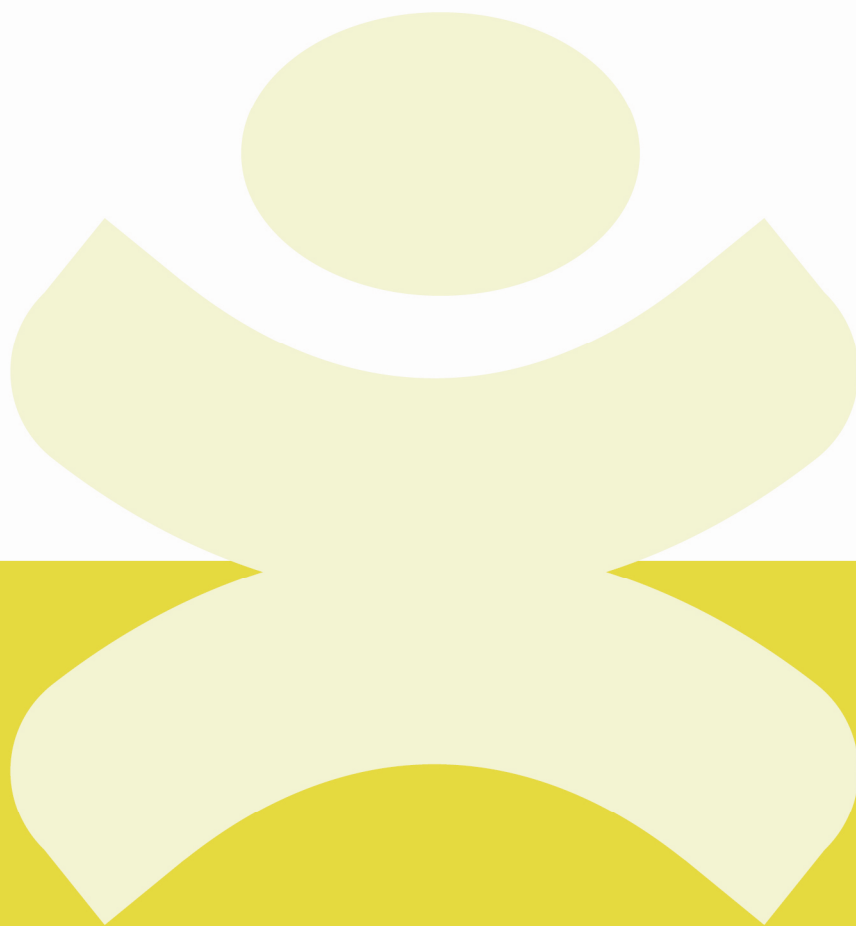
Types de situation en pourcentage	Nombre d'adultes 2006	Nombre d'adultes 2007
<b>Formation</b>	3,2%	4,6%
<b>Contrat en alternance</b>	1,3%	0,6%
<b>Demandeurs d'emploi</b>	70,9%	68,3%
<b>Emploi</b>	24,6%	26,5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Malgré un accroissement de 22% du nombre de personnes en accompagnement, **la part des adultes en situation augmente de près de 3%** par rapport à l'année dernière (2006 : 29,1% - 2007 : 31,7%)

Les situations d'emploi progressent de 1 point.

Soulignons également que le public adulte est composé en 2007 de près de 47% de bénéficiaires du RMI.

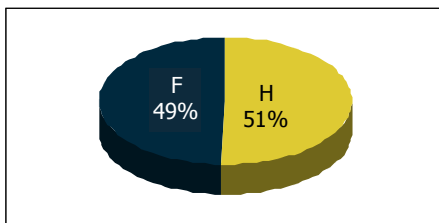
# **DONNEES STATISTIQUES DES ADULTES BENEFICIAIRES DU RMI**



# LES ADULTES BENEFICIAIRES DU RMI SUIVIS EN 2007

## LA REPARTITION PAR SEXE

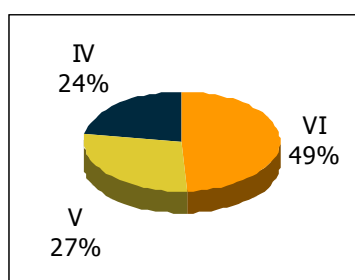
	2006	2007
<b>Homme</b>	<b>979</b>	<b>1485</b>
<b>Femme</b>	<b>956</b>	<b>1392</b>
<b>Total</b>	<b>1935</b>	<b>2877</b>



- La part des bénéficiaires du RMI représente 46,6 % du public suivi (38 % en 2006).
- 1405 premiers accueils en 2007.

## LA REPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION

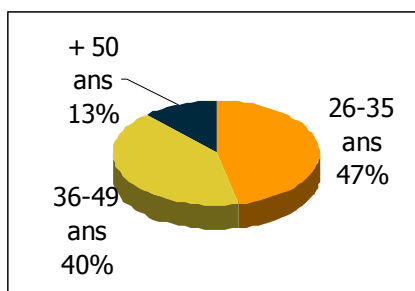
	2006	2007
<b>VI</b>	<b>580</b>	<b>1400</b>
<b>V</b>	<b>967</b>	<b>769</b>
<b>IV</b>	<b>388</b>	<b>708</b>
<b>Total</b>	<b>1935</b>	<b>2877</b>



Peu de changements dans les répartitions des groupes de niveaux par rapport à 2006.

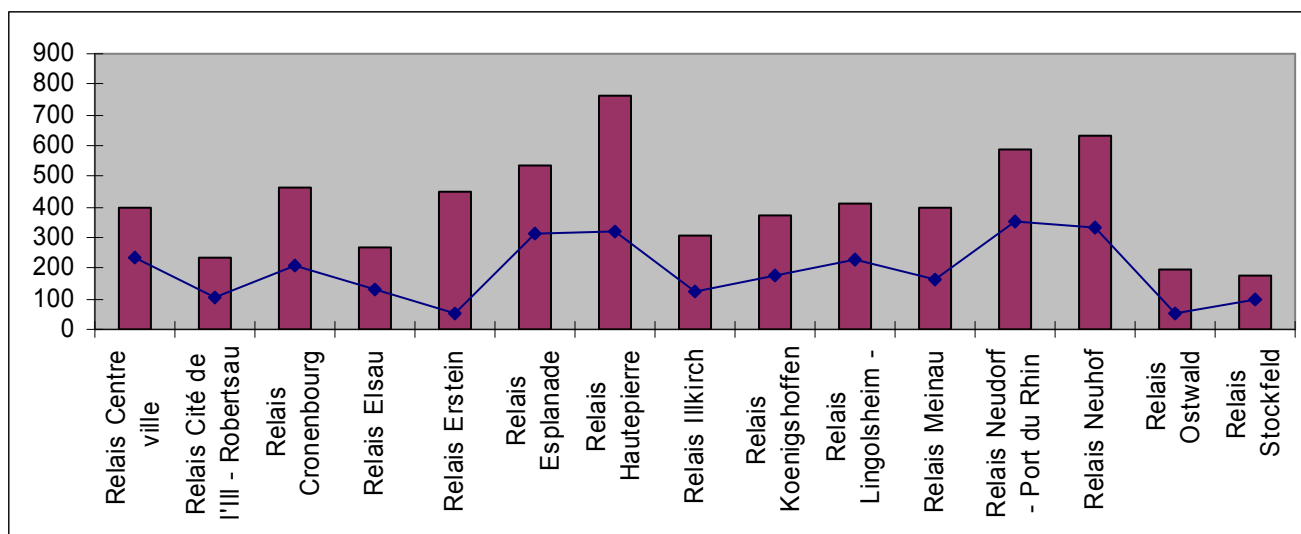
## LA REPARTITION PAR TRANCHE D'AGES

	2006	2007
<b>26-35 ans</b>	<b>890</b>	<b>1348</b>
<b>36-49 ans</b>	<b>812</b>	<b>1157</b>
<b>+ 50 ans</b>	<b>233</b>	<b>372</b>
<b>Total</b>	<b>1935</b>	<b>2877</b>



La part de 26-35 ans a progressé de 1 point, comme celle des + 50 ans par rapport à 2006.

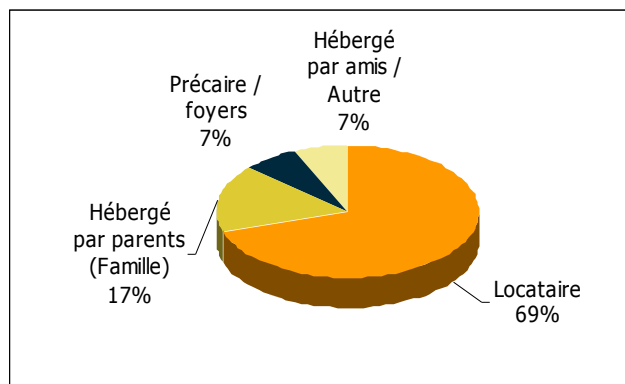
## REPARTITION PAR RELAIS



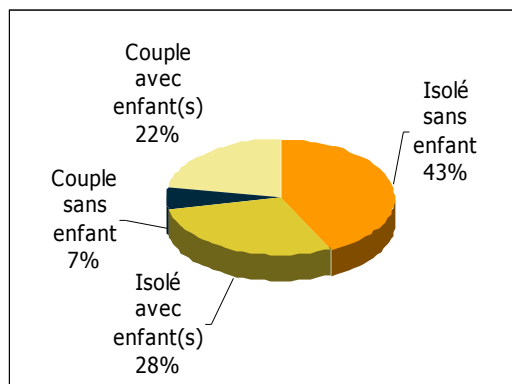
Les points bleus indiquent le nombre de bénéficiaires du RMI par rapport au public total suivi.

# LES ADULTES BÉNÉFICIAIRES DU RMI SUIVIS EN 2007

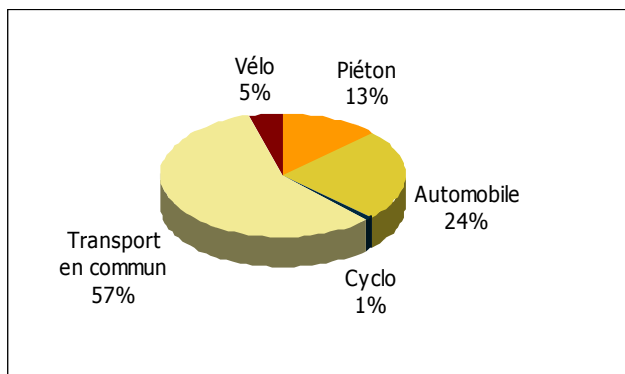
## L'HÉBERGEMENT



## LA COMPOSITION FAMILIALE

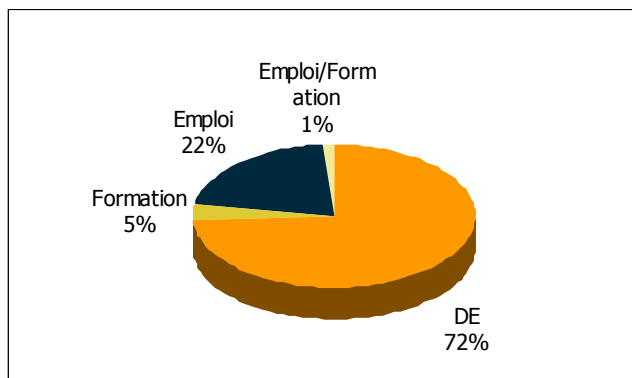


## LA MOBILITE



La part des adultes bénéficiaires du RMI utilisant les transports en commun est en nette augmentation.

## LES SITUATIONS DES BÉNÉFICIAIRES DU RMI AU 31 DÉCEMBRE 2007

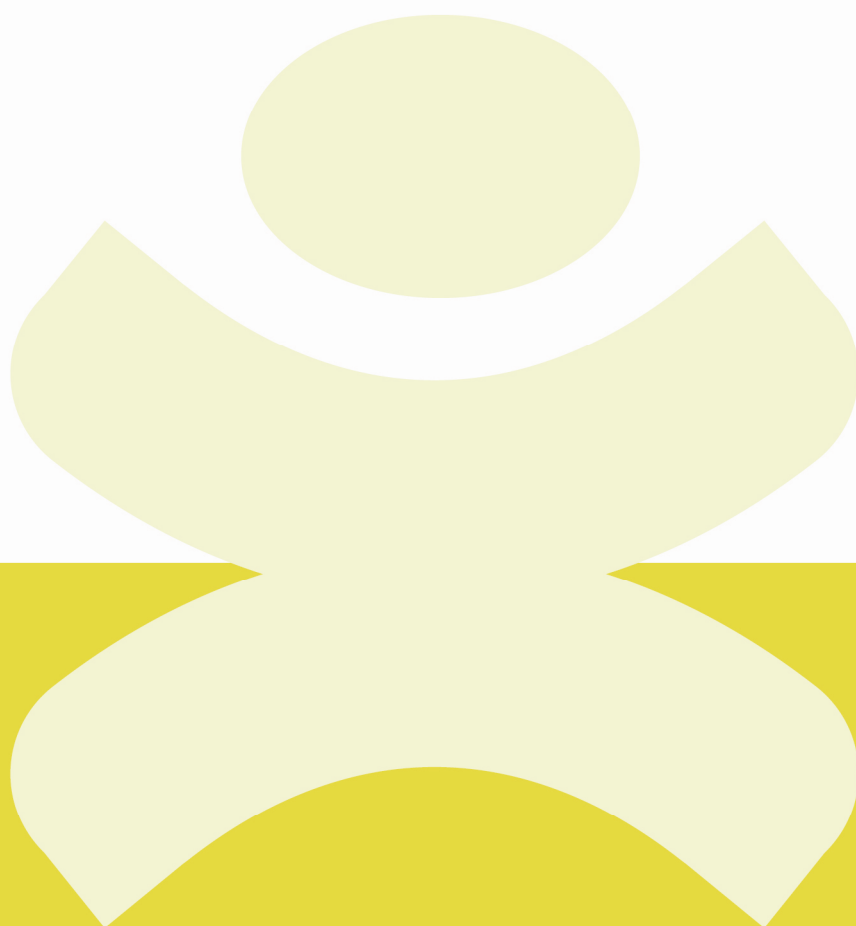


Types de situation	2006	2007
<b>Formation</b>	70	150
<b>Contrats en alter-nance</b>	28	20
<b>Demandeurs d'emploi</b>	1431	2071
<b>Emploi</b>	406	636
<b>Total</b>	<b>1935</b>	<b>2877</b>



Les taux de placement en emploi ou en formation (28%) des bénéficiaires du RMI se situe majoritairement dans le cadre de contrats aidés (CAE, CA, CIRMA...) ou de contrats à durée déterminée. **Le taux de placement qui était de 26% en 2006 augmente de 2 points en 2007.**

# **LES DISPOSITIFS TRANSVERSAUX**



# SYNTHÈSE

	Type de public	Page
PARRAINAGE	Jeunes	Page 30
BANC D'ESSAI	Jeunes	page 31
CHÈQUE INSERTION	Jeunes	page 32
BILAN JEUNES	Jeunes	Page 33
PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION	Jeunes et Adultes	page 34
SOFI	Jeunes et Adultes	page 35
ECOLE 2ÈME CHANCE	Jeunes	page 38
JAPD	Jeunes	page 39
EPIDE	Jeunes	page 41
CIVIS	Jeunes	page 42
FIPJ/FSE	Jeunes et adultes	page 44
FIPJ AIDES DIRECTES	Jeunes	page 48
FONDS D'AIDE AUX JEUNES	Jeunes	page 50
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL FAJ	Jeunes	page 52
MISE À L'EMPLOI DES BÉNÉFICIAIRES DU RMI	Adultes	page 54
CONTRACTUALISATION RMI	Adultes	page 56
PAPND- COTRAITANCE	Jeunes	page 57
ANIMATION DES BORNES INTERNET	Jeunes et Adultes	page 58
FORUMS ET RECRUTEMENTS	Jeunes et Adultes	page 60
EQUIPE EMPLOI	Jeunes et Adultes	page 63
EQUIPE APPRENTISSAGE	Jeunes et adultes	page 65
RELAIS CHANTIERS	Jeunes et adultes	page 67
PRESTATIONS ANPE	Jeunes et adultes	Page 70
OPÉRATION JOBS D'ÉTÉ	Jeunes	

TRAJECTOIRE EMPLOI

THÈME	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le Relais Emploi est engagé dans le développement du parrainage depuis 1992. Cet engagement a permis de constituer un savoir – faire, d’expérimenter différentes approches et surtout de mobiliser des parrains d’univers et d’âges différents.</li> </ul>																																				
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Faciliter l’accès ou le maintien dans l’emploi des jeunes rencontrant des difficultés d’insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles ou des responsables socio-économiques.</li> </ul>																																				
DESCRIPTION DE L’ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Le parrainage constitue une démarche originale et un outil privilégié pour faire partager aux jeunes la connaissance du monde du travail, leur permettre de découvrir des métiers, de créer un lien social pour ceux qui en sont dépourvu, lutter contre toutes les formes de discrimination, tisser des liens de solidarité interculturelle et intergénérationnelle et réaliser une insertion professionnelle durable.</li> </ul>																																				
PUBLIC CIBLE	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Les jeunes demandeurs d’emploi de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d’insertion professionnelle.</li> </ul>																																				
RÉSULTATS	<ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b><u>180 jeunes ont bénéficié d’un accompagnement parrainage</u></b></li> </ul> </li> </ul> <table border="1" style="margin-top: 10px; border-collapse: collapse; width: 100%;"> <thead> <tr style="background-color: #d9d9d9;"> <th style="text-align: left; padding: 5px;">Répartition par niveau :</th> <th style="text-align: center; padding: 5px;">Situations des jeunes</th> <th style="text-align: center; padding: 5px;">Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="padding: 5px;">Niveau VI : 74</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>CDI</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>10</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Niveau V : 75</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>CDD</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>19</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Niveau IV : 28</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Contrat apprentissage</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>9</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Niveau III : 1</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Formation/Chèque</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>44</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Niveau II et I : 2</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Intérim</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>5</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Répartition par âge :</b></td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Contrat de prof. es-</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>2</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">16-17 ans : 32</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Demandeur d’emploi</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>81</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">18-21 ans : 148</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Autre</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>1</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;"><b>Répartition par sexe :</b></td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>Contrat aidé</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>9</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Hommes : 61</td> <td style="text-align: center; background-color: #f1c232; padding: 5px;"><b>TOTAL</b></td> <td style="text-align: center; padding: 5px;"><b>180</b></td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Femmes : 119</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> <li> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>54% des jeunes, à l’issue du parrainage sont en emploi ou en emploi formation</b></li> </ul> </li> </ul>	Répartition par niveau :	Situations des jeunes	Total	Niveau VI : 74	<b>CDI</b>	<b>10</b>	Niveau V : 75	<b>CDD</b>	<b>19</b>	Niveau IV : 28	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>9</b>	Niveau III : 1	<b>Formation/Chèque</b>	<b>44</b>	Niveau II et I : 2	<b>Intérim</b>	<b>5</b>	<b>Répartition par âge :</b>	<b>Contrat de prof. es-</b>	<b>2</b>	16-17 ans : 32	<b>Demandeur d’emploi</b>	<b>81</b>	18-21 ans : 148	<b>Autre</b>	<b>1</b>	<b>Répartition par sexe :</b>	<b>Contrat aidé</b>	<b>9</b>	Hommes : 61	<b>TOTAL</b>	<b>180</b>	Femmes : 119		
Répartition par niveau :	Situations des jeunes	Total																																			
Niveau VI : 74	<b>CDI</b>	<b>10</b>																																			
Niveau V : 75	<b>CDD</b>	<b>19</b>																																			
Niveau IV : 28	<b>Contrat apprentissage</b>	<b>9</b>																																			
Niveau III : 1	<b>Formation/Chèque</b>	<b>44</b>																																			
Niveau II et I : 2	<b>Intérim</b>	<b>5</b>																																			
<b>Répartition par âge :</b>	<b>Contrat de prof. es-</b>	<b>2</b>																																			
16-17 ans : 32	<b>Demandeur d’emploi</b>	<b>81</b>																																			
18-21 ans : 148	<b>Autre</b>	<b>1</b>																																			
<b>Répartition par sexe :</b>	<b>Contrat aidé</b>	<b>9</b>																																			
Hommes : 61	<b>TOTAL</b>	<b>180</b>																																			
Femmes : 119																																					

**OBJECTIF**

Les bancs d'essai offrent la possibilité à des jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans d'effectuer un stage en entreprise afin de valider un projet professionnel. Ils assurent la couverture du risque accident pour des jeunes demandeurs d'emploi désireux de passer une ou deux semaines maximum de découverte d'une entreprise ou d'un métier. Ils n'ouvrent pas droit à une rémunération pour leurs bénéficiaires. Ils représentent aussi l'opportunité pour les jeunes de démontrer leur volonté d'obtenir un contrat de travail ou un contrat formation au sein de l'entreprise accueillante.

**RÉSULTATS**

**348 bancs d'essai ont été signés.** A titre dérogatoire, 5 dossiers ont été prolongés dans la même entreprise.

**Profil des jeunes :**
**Répartition par sexe :**

Hommes : 125  
Femmes : 223

**Répartition par niveau :**

Niveau VI : 128  
Niveau V : 160  
Niveau IV : 54  
Niveau III : 6

**Répartition par âge :**

16-17 ans : 48  
18-25 ans : 300

**Situations à l'issue du banc d'essai :**

Situations	Total
<b>Emploi</b>	68
<b>Formation</b>	32
<b>Dispositif Région*</b>	63
<b>Dispositif Etat*</b>	10
<b>Autres</b>	175
<b>TOTAL</b>	<b>348</b>

\*Dispositifs Région : Chèque insertion,  
Chèque Formation

\*Dispositifs Etat : Ateliers FIPJ

**COMMENTAIRES**

En septembre 2007, une convention spécifique « dispositif apprentissage » a été signée pour une durée d'un an. 10 Bancs d'essai ont été signés de septembre à décembre 2007.

S'agissant d'une convention à part, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans ces statistiques.

**Données concernant les entreprises d'accueil**

	Entreprises		Entreprises
<b>Production Fabrication Chantier</b>	26	<b>Soins médicaux et paramédicaux</b>	30
<b>Installation Entretien Ré- glage</b>	23	<b>Soins personnels</b>	1
<b>Nettoyage Gardiennage Travail ménager</b>	4	<b>Hôtellerie Restauration</b>	26
<b>Manutention Magasinage Transport</b>	6	<b>Autres cas</b>	12
<b>Secrétariat</b>	4	<b>Fonctions adminis- tratives</b>	1
<b>Commerce Vente</b>	97	<b>Socio éducatif Ani- mation</b>	39
<b>TOTAL</b>			<b>269</b>

Cette mesure répond parfaitement aux demandes exprimées par les jeunes (valider ou découvrir un métier).

Les conseillers l'utilisent souvent avant le démarrage d'un chèque insertion, à la suite d'un bilan jeune ou avant une entrée en formation pour confirmer le projet.



## OBJECTIF

Le chèque insertion a pour objectif d'offrir la possibilité à des jeunes d'effectuer un stage en entreprise dans le but de démontrer son aptitude à occuper un emploi. L'expérience acquise en entreprise durant 4 à 6 mois doit permettre de faciliter l'embauche à l'issue du stage, soit dans l'entreprise d'accueil, soit dans une autre entreprise. L'entreprise confie au jeune des missions qui sont en rapport avec ses compétences ou son projet professionnel et vérifie sa capacité à être intégré, à l'issue de son stage. En 2007, 2 types de chèques insertion sont proposés :

- ▶ Acquisition de compétences et adaptation au monde du travail dans l'optique d'accéder à l'emploi à l'issue du stage pour tous les niveaux (VI, Vbis, V et IV).
- ▶ Démarche d'orientation dans le but de construire un projet professionnel (uniquement VI, V bis et V).

## PUBLIC CIBLE

- ▶ Les jeunes concernés sont demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans en recherche d'emploi (non indemnisés au titre de l'Allocation de Retour à l'emploi par l'ASSE-DIC) :
  - ▶ ayant un bas niveau de qualification et pour lesquels le stage peut constituer un excellent levier permettant l'accès au marché du travail,
  - ▶ étant titulaire d'un diplôme de niveau V tertiaire inadapté au marché du travail,
  - ▶ Les jeunes de niveau IV (financement jusqu'en 07/07).

## RESULTATS

Conformément au cahier des charges établi par la Région Alsace, le Relais Emploi s'est engagé à concourir à l'information des jeunes, relative à ce dispositif. Il s'est également engagé sur la mise en œuvre de l'action.

### Nombre de jeunes concernés : 78

11 chèques insertion en cours au 31/12/2007 (ne figurent pas dans les statistiques)

#### Répartition par niveau :

Niveau VI : 33  
Niveau V : 37  
Niveau IV : 8

#### Répartition par âge :

16-17 ans : 17  
18-25 ans : 61

#### Répartition par sexe :

Hommes : 40  
Femmes : 38

Situations des jeunes à l'issue du chèque insertion	En emploi dans l'entreprise d'accueil	En emploi dans une autre entreprise
<b>CDD</b>	10	3
<b>CDI</b>	3	1
<b>Contrat Apprentissage</b>	8	
<b>Contrat Professionnalisation</b>	1	
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>4</b>

33% des jeunes, à l'issue du chèque insertion sont en emploi (28% dans la même entreprise et 5% dans une autre). 40 jeunes sont toujours à la recherche d'un emploi, 1 est en formation, 9 ont abandonné et 2 sont dans une autre situation. En septembre 2007, une convention spécifique « dispositif apprentissage » a été signée pour une durée d'un an.

3 chèques insertion ont été signés de septembre à décembre 2007. S'agissant d'une convention à part, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les statistiques.

Sur ces 3 chèques insertion :

2 ont signé un contrat d'apprentissage,

1 personne a abandonné en cours de chèque insertion.

**OBJECTIF**

- ▶ Le Bilan Jeunes a pour objectif de définir un projet d'accès à la formation ou à l'emploi, une insertion professionnelle en tenant compte du marché de l'emploi, des réalités socio-économiques et de l'offre de formation.

**PUBLIC CIBLE**

- ▶ Jeunes de 16 à 25 ans, inscrits à la Mission Locale, de niveau VI, V et IV avec ou sans expérience professionnelle, confrontés à la nécessité de travailler leur orientation et de redéfinir leurs parcours.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

- ▶ En 2007, les 7 opérateurs retenus par la Région Alsace, ont permis aux jeunes qui sont allés au terme de leur bilan de :
  - ▶ faire le point sur leurs aptitudes, leurs capacités générales et professionnelles,
  - ▶ mettre en valeur leurs capacités et les exploiter,
  - ▶ identifier leurs difficultés à surmonter et leurs atouts mobilisables à la construction d'un parcours personnel,
  - ▶ construire et programmer un projet professionnel,
  - ▶ confronter les cibles et pistes déterminées aux réalités des métiers et du marché de l'emploi,
  - ▶ envisager une remise à niveau et/ou une formation.

Le pôle de gestion du Relais Emploi a assuré le suivi et la coordination du dispositif.

**RÉSULTATS**
**Les prescriptions et réalisations au 31/12/2007 :**

- ▶ 208 bilans prescrits
- ▶ 161 bilans réalisés au 31/12/2007 pour un total de 1779 heures.
- ▶ 26 bilans sont encore en cours, ils devront être réalisés au plus tard fin février 2008.

Nous enregistrons, 21 abandons (0 heure réalisée). Il y a de moins en moins de ruptures depuis 2005 (2005 : 15%, 2006 : 13% et pour 2007 : 10%). Cela démontre la pertinence et une bonne connaissance de cet outil de la part des conseillers.

**Répartition par niveau :**

Niveau VI : 40  
Niveau V : 78  
Niveau IV : 43

**Répartition par âge :**

16-17 ans : 19  
18-25 ans : 142

**Répartition par sexe :**

Hommes : 59  
Femmes : 102

	Nbre d'heures réalisées par les stagiaires			TOTAL
	< 5 heures	5 à 12 heures	> 12 heures	
H	6	20	33	59
F	17	38	47	102
TOTAL	23	58	80	161

**Situation des jeunes à l'issue du bilan jeune**

Situations	Total	Situations	Total
CDD	13	Formation	15
CDI	1	Demandeur d'emploi	68
Interim	4	Autres situations	5
Contrat Apprentissage	2	Abandon	50
Contrat aidé	1		
Contrat de professionalisation	2		



## PROGRAMME RÉGIONAL DE FORMATION

### OBJECTIF

Le Programme Régional de Formation a pour objectif de développer une offre de formation continue en adéquation avec les attentes des acteurs économiques et sociaux locaux et visant, pour les demandeurs d'emploi, une insertion ou réinsertion professionnelle.

L'objectif du Programme de Formation est de favoriser :

- ▶ l'insertion professionnelle ou le retour à l'emploi des personnes exclues du marché du travail,
- ▶ la promotion professionnelle, la réorientation professionnelle ou le maintien en emploi des actifs occupés,
- ▶ l'esprit entrepreneurial en accompagnant les créateurs d'entreprise dans la réalisation de leur projet.

Le programme de formation 2007 propose 7 types d'actions :

- ▶ Actions d'orientation,
- ▶ Actions visant l'acquisition des savoirs de base,
- ▶ Actions de français langue étrangère,
- ▶ Actions de professionnalisation,
- ▶ Actions préparatoires à l'entrée en qualification,
- ▶ Actions de qualification,
- ▶ Actions de création d'entreprise.

### PUBLIC CIBLE

**Le programme 2007 s'adresse aux demandeurs d'emploi et aux actifs occupés :**

**Les demandeurs d'emploi :**

- ▶ Jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans y compris les jeunes ayant quitté le système scolaire depuis moins de 1 an sous réserve que la Mission Générale d'Insertion chargée de leur suivi n'ait trouvé aucune solution adaptée à leurs besoins,
- ▶ Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus indemnisés au titre de l'AREF pendant toute la durée du stage et dans la mesure où ils sont inscrits à l'ANPE ou dans un service de placement déclaré auprès de la DRTEFP,
- ▶ Les demandeurs d'emploi ayant une reconnaissance travailleur handicapé,
- ▶ Les bénéficiaires des minima sociaux et les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus non indemnisés.

**Les actifs occupés** (salariés en emploi jeune, personnes en contrat CIVIS, salariés en structure d'insertion, salariés bénéficiaires d'un contrat aidé, indépendants, les employeurs et les aides familiaux)

### RÉSULTATS

Le Relais Emploi enregistre 712 entrées en formation pour un total de 573 jeunes répartis comme suit :

Orientation	Préparation à la qualification	Qualification	Professionnalisation	Nbre total d'entrées en formation	Nombre de jeunes
479	70	80	83	712	573

Concernant le public adulte, le logiciel Parcours ne permet pas de sortir précisément des statistiques selon le type de formation, nous estimons que 230 adultes environ, ont suivi une ou plusieurs étapes de formation dans le cadre du Programme Régional de Formation.



### CONTEXTE ET OBJECTIF

Les programmes de formation professionnelle permettent aux demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences en adéquation avec les emplois proposés par les entreprises du territoire.

Généralement collectifs, ces dispositifs sont financés par la Région Alsace, via le Programme régional de formation, par les Assedic (actions de formation préalables à l'embauche et achats conventionnés), ou par l'Agefiph (pour les personnes reconnues handicapées) ; ils tentent de s'ajuster au mieux au marché de l'emploi local, avec la limite que les programmes sont annuels, voire tri-annuels.

En complément de ces programmes collectifs existent également des possibilités de **prise en charge de démarches individuelles de formation**, à travers les aides de la Région Alsace (chèque formation), de l'Agefiph, du Conseil général (réservé aux bénéficiaires du RMI ou leur conjoints et ayants-droits), et de l'Assedic (réservés aux demandeurs d'emploi inscrits à l'Anpe et indemnisés par l'Assedic).

Ces programmes individuels de formation se justifient pour trois raisons :

- ▶ Ils permettent de répondre aux besoins de recrutement des entreprises dans le cas d'opportunités d'emploi trop pointues, ponctuelles ou spécifiques pour justifier la mise en place d'un programme collectif ou lorsque l'exigence de mobilité liée au poste proposé entrave l'accès à l'emploi.
- ▶ Ils permettent d'être réactifs face aux besoins des entreprises et d'organiser des réponses hors stages collectifs
- ▶ L'entreprise dispose d'un interlocuteur unique, ce qui simplifie les échanges, accélère les décisions et atténue le sentiment de complexité dû à la multiplicité des instances de décision.

Pour soutenir le développement des métiers porteurs et mieux assurer les parcours vers l'emploi des personnes, le Fonds Social Européen et la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg proposent de consolider ces programmes de soutien à la formation individuelle, en évitant les critères réducteurs comme le critère d'inscription à l'ANPE ou le statut (bénéficiaire de minima sociaux).

### VALEUR AJOUTEE DU SOFI

Ce programme coordonné est l'aboutissement d'un travail de tous les partenaires de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg. Les partenaires considèrent que la démarche engagée est intéressante, mais qu'ils ne peuvent, vu leurs compétences, étendre leur action à l'ensemble de la population chercheuse d'emploi.

L'idée est donc de compléter ce qui existe en impliquant le FSE et les crédits de la Maison de l'Emploi dans les interstices des potentialités d'intervention des partenaires habituels de la formation.

### LA COORDINATION DES DECISIONS

L'intervention des différents financeurs n'est aujourd'hui pas coordonnée : pour boucler le financement d'un dossier de formation, il appartient au référent du parcours d'obtenir et de négocier les différents co-financements, en s'adressant successivement aux différents financeurs : cet état de fait génère au gré des réponses positives ou négatives obtenues une forte perte de temps et d'énergie, et remet souvent en cause le parcours engagé.

### DESCRIPTION DE L'ACTION



## **SOFI (SOUTIEN À LA FORMATION INDIVIDUELLE)**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans le cadre du programme SOFI, au contraire, les dossiers de demande de financement individuels sont déposés auprès d'un « guichet unique » et examinés de façon conjointe par l'ensemble des représentants des financeurs pour un avis rapide et coordonné (commissions bimensuelles).

Le financement des actions retenues est réalisé soit en direct par le biais d'un fonds mutualisé (Agefiph, Maison de l'emploi, FSE, et à terme le Conseil général), soit en différé après intervention de leurs instances de décision pour les partenaires n'abondant pas directement le fonds (mais ces fonds sont valorisés au titre du programme FSE).

Dans tous les cas, l'ensemble des financeurs formule au final une réponse collégiale et coordonnée à partir d'un dossier unique de demande et d'une instance commune d'instruction.

### ORGANISATION

Il s'agit d'**organiser un fonds mutualisé** qui rassemble dans un premier temps des crédits du FSE et de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg (financement Etat).

Ce fonds est complété par les interventions indirectes des fonds spécifiques de la Région Alsace (chèque-formation), du Conseil général du Bas-Rhin (bénéficiaires du RMI) et de l'Agefiph (personnes handicapées).

Il s'agit de **financer des formations individuelles** aux personnes en phase active de recherche d'emploi (via leur référent emploi). Ces formations sont un outil de professionnalisation/qualification, qui doit permettre :

- ▶ une prise de poste rapide, dans des domaines où la demande est forte (actuellement transport, bâtiment, aide à la personne par exemple)
- ▶ un recrutement dans des « niches » d'emploi très particulières, qui correspondent à des compétences de personnes en recherche d'emploi
- ▶ la création d'entreprise.

### PUBLIC CIBLE

Tout public (jeunes, adultes, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux) engagé dans un parcours d'insertion professionnelle et accompagné par

l'ANPE, les Relais-emploi de Strasbourg et de Schiltigheim, le Conseil Général, les référents de parcours dans le cadre de l'accompagnement d'un accès rapide à l'emploi durable : Apec, CIDF, Cap Emploi, Tempo, Ogaca, entreprises, et chantiers d'insertion, les associations intermédiaires...

### RÉSULTATS

- ▶ **En 2007, 424 demandes ont été étudiées,**
- ▶ **282 ont été accordées pour un montant de 289 858 €.**
- ▶ **Au 31/01/2008, 161 formations étaient réalisées ou en cours et payées.**
- ▶ **68,9% des personnes ayant suivi ces formations ont une sortie positive.**



**RÉSULTATS**

Situations au 31/01/2007						
	Dossiers payés			Formations réalisées		
Dossiers payés	En attente d'informations à l'issue de la formation	Formations non réalisées (abandon, en cours,...)	Formations réalisées	Formations validées	Formations validées partiellement	Formations non validées
<b>161</b>	47	11	<b>103</b>	86 (83,5%)	6	11

Situations au 31/01/2007							
Formations réalisées							
Situations positives : <b>68,9%</b>	CDD	CDI	Contrats aidés (CAE/CAV)	Contrat de professionnalisation	Création d'entreprise	En cours de création d'entreprise	Intérim
<b>71</b>	19	17	5	1	16	6	7



## ECOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU BAS-RHIN

### CADRE

**Structure support** : L'Atelier, 21 rue Livio 67100 Strasbourg  
**Financeurs** : Conseil Général du Bas Rhin, Etat/Ministère de la Justice, Etat/FIV

### PUBLIC CIBLE

L'école de la Deuxième Chance s'adresse à **des jeunes de 16 à 21 ans résidant dans le Bas-Rhin suivis au titre d'une mesure éducative.**

L'Ecole de la Deuxième Chance accueille des jeunes tout au long de l'année. Elle fonctionne sur le mode des entrées et sorties permanentes. Aucun niveau préalable n'est requis.

Le jeune a un statut d'auditeur. Il n'est pas rémunéré. **L'objectif est l'accès à l'emploi ou à la formation.**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Le parcours deuxième chance dure 3 mois.** Il se découpe en 3 phases d'une durée d'un mois environ. Une première étape permet d'évaluer les habiletés, les dispositions physiques, les compétences en formation générale et de valider l'engagement du jeune.

**La première étape** du parcours doit permettre au jeune de découvrir les métiers (visionnage de vidéo, réalisation de fiches métiers, positionnement). L'objectif est que le jeune s'intéresse à plusieurs métiers et puisse ou fasse ses premiers choix, de découvrir les avantages et les inconvénients de chaque métier, de découvrir les tâches liées aux métiers.

**La seconde étape** du parcours vise à tester et mettre en valeur les compétences du jeune par la participation à une réalisation collective dans le cadre d'ateliers. L'Ecole 2<sup>ème</sup> Chance du Bas-Rhin propose des ateliers de réparation de vélos, de fabrication et décoration de boomerang, de fabrication de petits objets en bois. L'objectif de ces ateliers est d'amener le jeune à faire « quelque chose » avec les autres, de découvrir ses qualités et ses compétences sans contrainte de production, de mettre en valeur ses compétences à partir d'entretiens individuels avec les formateurs.

**La troisième étape** vise à acquérir une expérience réussie en entreprise au travers d'un stage en entreprise.

Dans le cadre de son parcours, le jeune bénéficie de modules d'activités physiques et sportives, des ateliers d'habiletés, des modules d'acquisition des savoirs de base en mathématique et en français en utilisant les ateliers de bois par exemple. La prise en charge est individualisée tout en utilisant les modalités de travail en groupe.

L'aboutissement du parcours est une entrée en formation (retour en formation initiale, contrat d'apprentissage, formation professionnelle dans le cadre du programme de la Région), l'accès à l'emploi, ou une orientation vers la Mission Locale chargée de poursuivre l'accompagnement du jeune.

### RÉSULTATS

**Effectif :**

L'Ecole 2<sup>ème</sup> Chance du Bas-Rhin accueille en moyenne 60 jeunes sur l'année. En 2007, la répartition des jeunes est la suivante : 79% relèvent de l'ASE, 13% de la PJJ, 8% de la Prévention. 75% des jeunes sont domiciliés sur la CUS, 15% hors CUS.

**Suivi du projet :**

Un Comité de Pilotage composé de représentants du Conseil Général du Bas-Rhin, de l'Etat, de l'Education Nationale, de la Ville de Strasbourg, du Relais Emploi définit et évalue les orientations de l'Ecole 2<sup>ème</sup> Chance du Bas-Rhin. Un comité de pilotage se réunit plusieurs fois dans l'année, il a la charge de suivre concrètement ses orientations.

Un axe développé en 2007/2008 est la territorialisation de l'action sur les secteurs de Haguenau, Molsheim et en étude le secteur de Sélestat.

L'Atelier est conventionné pour une durée de 3 ans.



## JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (JAPD)

### OBJECTIF

- ▶ Mettre en relation les jeunes détectés en situation d'illettrisme par le Bureau du Service National à l'issue des tests effectués lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense avec le réseau d'accueil du Relais Emploi de Strasbourg.

### PUBLIC CIBLE

- ▶ Jeunes non scolarisés repérés en difficulté de lecture et d'écriture lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense et dépendant du secteur géographique du Relais Emploi de Strasbourg.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action JAPD a été mise en place en octobre 1998 dans le cadre d'un protocole d'accord entre le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, le Ministère de la Défense et le délégué auprès du Ministère de l'Education Nationale.

Lors de cette journée, une évaluation des connaissances fondamentales en langue française est effectuée au moyen des tests conçus par les services de l'Education Nationale. 11,8% des jeunes ayant effectués la JAPD sont repérés comme ayant des difficultés de lecture et d'écriture (11,7% au niveau national).

Les coordonnées des jeunes non scolarisés repérés en difficulté de lecture et d'écriture sont transmises au référent de cette action. Il invite tous les jeunes repérés par le BSN à une information collective mensuelle, organisée sous la forme d'un petit déjeuner-débat. L'objectif est de les informer sur les services du Relais Emploi de Strasbourg et de les orienter vers le relais emploi le plus proche de leur domicile.

Le référent JAPD assure la liaison entre les personnels du Bureau du Service National, les animateurs des sites JAPD du département et les différents Relais Emploi de Strasbourg, et il fait un retour mensuel quantitatif et qualitatif (actions proposées au jeune) au BSN.

### RÉSULTATS

En 2007, 184 jeunes ont été adressés par le Bureau du Service National au Relais Emploi de Strasbourg (59 jeunes en 2004, 111 en 2005, 192 en 2006).

#### **Inscriptions dans un Relais Emploi :**

Au 01/12/2007, sur les 184 jeunes orientés, 115 sont suivis par un Relais Emploi (62,5%) : (60% en 2004, 68% en 2005 et 74% en 2006) :

Sur ces 115 jeunes suivis par le Relais Emploi de Strasbourg, 40 ne connaissaient pas le Relais Emploi et se sont inscrits suite à la J.A.P.D, soit 35%.

69 jeunes ne sont pas encore inscrits au Relais Emploi. Ils ont fait l'objet d'une relance juste après leur JAPD. S'ils ne s'inscrivent pas dans le courant de l'année, ils sont relancés deux autres fois.

Au 01/12/2007, 220 relances ont été envoyées.

#### **Age à la date de la JAPD :**

16/17 ans :	76 (41%)
18 ans et plus :	108 (59%)

#### **Dispositifs d'accompagnement renforcé :**

CIVIS :	44 jeunes (38,3%)
Cotraitance ANPE :	17 jeunes (14,8 %)

#### **Nombre d'entretiens :**

Depuis leur JAPD, les 115 jeunes inscrits au Relais Emploi de Strasbourg ont bénéficié de 318 entretiens professionnels.



## JOURNÉE D'APPEL ET DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE (JAPD)

### RÉSULTATS (SUITE)

#### Devenir des jeunes :

Formations suivies	Nbre de jeunes
Acquisition des Savoirs de Base	2
A.P.P. remise à niveau	2
Action d'orientation et de remobilisation	18
Découverte de la Vie Professionnelle	9
Orientation Multifilières	6
Formation de remobilisation AFPA	2
Professionnalisation	2
Formation qualifiante	1
EPIDE	3
Service civil volontaire	1
<b>Total</b>	<b>47</b>

Emploi	Nbre de jeunes
Contrat d'apprentissage	6
CDD	15
Mission intérimaire	5
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	2
<b>Total</b>	<b>28</b>

Mesures et dispositifs	Nbre de jeunes
Banc d'essai	9
Parrainage	5
Chèque insertion	4
Bilan jeunes	3
Atelier FIPJ	7
Plateforme de vocation ANPE	4
Orientation vers la Cellule Apprentissage	11
Orientation vers le Relais Emploi Chantiers	3
Orientation vers Trajectoire Emploi	2
<b>Total</b>	<b>48</b>

### COMMENTAIRES

#### Intervention du RELAIS EMPLOI lors de la JAPD :

Suite à la volonté du Relais Emploi et après avoir obtenu l'autorisation de la Direction du Service National, le Relais Emploi a participé à la JAPD afin de présenter le dispositif des Missions Locales et ses services. Cette action fut une expérimentation d'une durée de 3 mois (de début novembre 2006 à fin janvier 2007), soit un total de 10 interventions (46 jeunes par session).

#### En 2008, le BSN souhaiterait que les conseillers du Relais Emploi :

- informent les jeunes de nationalité française de l'obligation du recensement en mairie
- précisent sur le logiciel Parcours 3 si la JAPD a été effectuée

**Formation** : en 2008, une information sur le dispositif des Missions Locales et les services du Relais Emploi sera dispensée au personnel militaire effectuant les entretiens lors de la JAPD.



## EPIDE (DISPOSITIF DÉFENSE, 2ÈME CHANCE)

CONTEXTE	Placé sous la double tutelle du Ministère de la Défense et du Ministère de l'Emploi, le dispositif « Défense, 2ème chance » est financé dans la cadre du Plan de cohésion sociale
DURÉE	10 à 12 mois
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Assurer l'insertion sociale et professionnelle de jeunes adultes volontaires au terme d'un projet éducatif global, la formation dispensée contribuant à une insertion durable.</li><li>▶ Favoriser l'entrée dans la vie active en leur proposant un parcours adapté.</li></ul>
PUBLIC CIBLE	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Etre volontaire</li><li>▶ Etre âgé de 18 à 21 ans</li><li>▶ Avoir effectué sa JAPD et avoir été identifié en situation d'échec scolaire</li><li>▶ Etre sans diplôme et sans emploi</li><li>▶ Etre apte médicalement</li></ul>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p><b>3 modules :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Une remise à niveau des fondamentaux scolaires : français, orthographe, mathématique,...</li><li>• Une éducation civique et comportementale composée de cours et mise en pratique quotidienne</li><li>• Une préformation professionnelle en concertation avec les employeurs et les structures existant localement, devant favoriser l'embauche dans des secteurs d'emploi déficitaires : hôtellerie/restauration, BTP, services à la personne, transport &amp; logistique, services aux entreprises.</li></ul> <p><b>Les objectifs du programme de formation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ Faire acquérir aux jeunes le niveau de Certificat de Formation Générale ainsi qu'une attestation de formation civique,</li><li>▶ La pré-formation professionnelle doit permettre l'apprentissage d'un métier et offrir aux jeunes la possibilité :<ul style="list-style-type: none"><li>- soit de poursuivre leur apprentissage dans une filière de formation classique</li><li>- soit de l'aider à trouver un emploi : stage en entreprise, contrat d'apprentissage, embauche.</li></ul></li></ul>
RÉSULTATS	45 jeunes du Relais Emploi ont intégré la formation au cours de l'année 2007.
COMMENTAIRE	Deux rencontres entre l'EPIDE et les partenaires du quartier de Hautepierre, (avec visite des locaux et la présentation du dispositif), ont eu lieu en mai et en juin afin de familiariser les conseillers avec ce nouveau dispositif et d'affiner l'orientation des jeunes.



## OBJECTIF

Inscrit dans la loi 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation de cohésion sociale, le programme CIVIS instaure un droit à l'accompagnement vers l'emploi durable aux jeunes de 16 à 25 ans révolus, en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Il consiste en :

- ▶ Un droit à l'accompagnement pour l'accès à la vie professionnelle pour tous les jeunes en difficulté,
- ▶ Un accompagnement renforcé pour tous les jeunes sans qualification.

La finalité de l'accompagnement est l'accès à l'emploi durable.

## PUBLIC CIBLE

Jeunes de 16 à 25 ans, dont le niveau de qualification est inférieur ou équivalent à un diplôme de fin de second cycle de l'enseignement supérieur général, technologique ou professionnel, ou n'ayant pas achevé le premier cycle de l'enseignement supérieur, ou inscrits en tant que demandeurs d'emploi depuis plus de douze mois au cours des 18 derniers mois.

## DESCRIPTION DE L'ACTION

Le CIVIS a pour objet d'organiser les actions d'accompagnement proposées au vu, d'une part des difficultés rencontrées par son bénéficiaire, d'autre part, de son projet professionnel d'insertion dans un emploi durable.

Le CIVIS engage un accompagnement renforcé pour les jeunes de niveau VI et Vbis et V sans diplôme et confrontés à des risques d'exclusion professionnelle. Au cours du premier trimestre le contrat d'insertion dans la vie sociale prévoit une fréquence hebdomadaire des contacts entre le référent et le bénéficiaire.

Le Relais Emploi assure en faveur des jeunes engagés dans CIVIS, un accompagnement global, sans discontinuité, jusqu'à l'accès du jeune à un emploi durable et met en œuvre toutes les actions nécessaires pour organiser son parcours d'insertion.

## RÉSULTATS

### Entrées dans le dispositif CIVIS :

Entrées 2005	Entrées 2006	Entrées 2007	Total Entrées
916	1146	996	3058

- ▶ En 2007, **996 jeunes** sont entrés dans le dispositif CIVIS
- ▶ Depuis 2005, 3058 jeunes sont entrés dans le dispositif CIVIS.

**Répartition des entrées par relais :**

Relais	Total entrées 2007	Relais	Total entrées 2007
Elsau	47	Centre	70
Cité III	26	Erstein	70
Cronenbourg	123	Esplanade	35
Hautepierre	106	Illkirch	37
Koenigshoffen	88	Lingolsheim	49
Meinau	95	Neudorf	93
Neuhof	118	Ostwald	20
Stockfeld	19	<b>Total entrées</b>	<b>996</b>

**La situation des jeunes au 31 décembre 2007 :**

Type de situation	Nombre de jeunes	Pourcentage
Contrat en alternance	56	5,5%
Emploi	381	37%
Formation	170	17%
Retour formation initiale	10	1%
En recherche d'emploi	376	37%
Autre situation non prof.	26	2,5%

► Au 31 décembre 2007, **60% des jeunes accompagnés dans le dispositif CIVIS sont en situation d'emploi ou de formation.**

**Les sorties pour emploi durable en 2007 :**

- Au cours de l'année 2007, **459 jeunes sont sortis du dispositif CIVIS pour emploi durable (CDDI, CDD + 6 mois).**
- Le taux de sorties en emploi durable représente 46% du total des entrées en 2007 (996).
- Le taux de sorties pour emploi durable représente 43% du total des sorties du dispositif CIVIS (1048).

**L'allocation CIVIS en 2007 :**

Dans le cadre de CIVIS, les jeunes âgés de 18 à 25 ans peuvent bénéficier d'une allocation versée pendant des périodes durant lesquelles les intéressés ne perçoivent aucune rémunération, peut-être versée en contrepartie du respect des engagements pris par le jeune. Elle est destinée à garantir une stabilité financière.

Le montant annuel de l'allocation ne peut excéder 900 €.

En 2007, le Relais Emploi disposait d'une enveloppe financière d'un montant de 431 390 €. Une gestion mensuelle a permis d'assurer tant une répartition équitable du montant de l'enveloppe, qu'un respect de l'enveloppe attribuée.

**Au total, la consommation a porté sur 391 835 € pour 2789 demandes dans l'année 2007. Le montant moyen annuel alloué par jeune bénéficiaire a été de 140 €.**



### CONTEXTE D'INTERVENTION

#### **Principes d'utilisation du fonds :**

Ce dispositif financier doit intervenir en complément des actions déjà existantes et dès lors que le service public de l'emploi a repéré des besoins non couverts.

Le FIPJ doit permettre d'agir sur :

- ▶ les domaines d'intervention où l'Etat est le plus légitime et utile à l'impulsion de dynamiques locales ;
- ▶ les publics prioritaires : jeunes mineurs ou jeunes adultes en très grande exclusion, dont la couverture des besoins est soit inexistante, soit inégalement satisfaite sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ les obstacles sociaux, culturels ou autres qui constituent des freins pour l'accès à l'emploi durable.

**Référence des textes :** Fiche n°2 de la Circulaire DGEFP n°2005-09 du 19 mars 2005 relative à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes

**Le Conseil d'administration restreint du Relais Emploi de Strasbourg s'est réuni le 30 janvier 2007, afin de décider des types d'actions FIPJ / FSE qui seront mises en œuvre en 2007, en tant qu'outils de travail à la disposition de l'accompagnement des jeunes et des adultes accueillis dans le cadre des Relais Emploi.**

Ces actions s'inscrivent dans la logique du parcours d'insertion sociale et professionnelle, l'emploi étant l'objectif final de l'accompagnement, en ce qu'il permet aux jeunes et aux adultes d'être autonomes.

Les étapes intègrent les phases de réduction des freins à l'emploi, d'identification et de validation du projet professionnel, la préparation et le maintien dans l'emploi.

Même si, bien entendu, le parcours d'insertion n'est jamais linéaire, les phases ont été découpées pour permettre une meilleure lisibilité.

Les ateliers bénéficieront d'un financement émanant de l'Etat (par le biais du fonds d'insertion pour les jeunes - FIPJ), par l'Union européenne (par le biais du Fonds social européen - FSE).

- ▶ les jeunes émargeront au FIPJ
- ▶ les adultes émargeront au FSE

### MISE EN ŒUVRE ET SUIVI OPÉRATIONNEL

#### **DES ATELIERS AU SERVICE DU PARCOURS SOCIO- PROFESSIONNEL**

ATELIERS TRANSVERSAUX SANTÉ/SOCIAL/CITOYENNETÉ

ATELIERS PERMETTANT L'IDENTIFICATION DU PROJET PROFESSIONNEL

ATELIERS PERMETTANT LA VALIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL

ATELIERS PREPARANT À L'ACCES A L'EMPLOI

Une cellule de coordination est chargée de la mise en œuvre, de l'organisation, du suivi des actions.

Des modalités de suivi et d'évaluation des actions sont cadrées au plan régional, intégrant obligatoirement les éléments attendus au plan national.

Un suivi quantitatif et qualitatif régulier, concernant chaque action individuellement et le dispositif dans sa globalité, est réalisé tout au long de l'année.

**Inscription d'un jeune à un atelier :** les conseillers du Relais Emploi inscrivent les jeunes aux ateliers en fonction des besoins repérés lors de l'accompagnement des jeunes. Un diagnostic croisé avec les différents partenaires intervenants dans leurs parcours professionnels renforcera la pertinence des orientations vers ces ateliers.



## ACTIONS FINANCÉES DANS LE CADRE DU FIPJ / FSE

No	ATELIERS	Nbre de sessions réalisées	Nbre d'entrées répertoriées sur P3	Dont moins de 18 ans	Dont plus de 18 ans	Pas de saisie P3	Commentaires
	Aides directes	Cf fiche action page :					
1	Préparation à l'attestation de formation premiers secours (AFPS)	---	27	0	27	8	ESP
2	Préparation à l'attestation de formation premiers secours (PSC1)	---	17	0	17	19	ESP
3	Atelier citoyen	1	12	0	12	2	
4	Prestations Social et Santé	8				60	Intégré dans ateliers
5	Internet au service de la citoyenneté	3	2	0	2	19	Pas de financement FIPJ
6	Atelier Relais École	2	14	7	7	7	
7	Plateforme d'accueil et d'orientation	---	12	2	10	25	ESP
8	Rallye découverte des métiers	1	6	1	5	0	
9	Pister les métiers	5	22	12	10	7	
10	Parcours vers l'entreprise	3	14	1	13	19	
11	Parcours vers l'entreprise (complément ANEF) - Sensibilisation aux métiers porteurs - aide à la personne, propreté	4				25	Intégré dans atelier "parcours vers entreprise"
12	Initiation à la vie en entreprise	4	24	9	15	0	
13	Valider les profils BTP pour les grands chantiers CUS (2 j par personne)	ACTION ANNULEE					
14	Valider les compétences - aptitudes	ACTION ANNULEE					
15	Prestations relooking	3 col et 1 individuel	1	0	1	8	Pas de financement FIPJ
16	Créer son espace emploi (borne Internet)	52	54	1	53	108	
17	Mieux communiquer pour réussir dans ses démarches	3	10	1	9	6	
18	Préparer son entretien d'embauche par l'improvisation théâtrale	9,5	51	3	48	40	



## ACTIONS FINANÇÉES DANS LE CADRE DU FIPJ/FSE

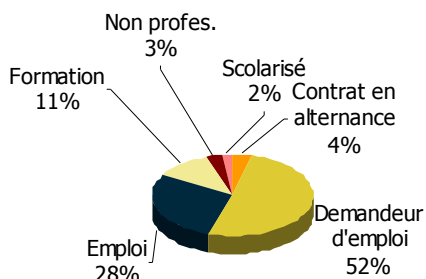
19	L'entretien d'embauche après la plateforme de vocation	7	9	1	8	55	
20	Booster l'accès à l'emploi	ACTION ANNULEE					
21	Projet interarmées	151,5 heures	0	0	0	17	
22	Préparation aux tests de recrutement de la SNCF	6	1	0	1	28	
23	Préparer l'entretien d'embauche	19	48	0	48	127	
24	Préparation aux tests de recrutement de la CTS	4	1	0	1	25	
25	Préparation à l'entretien d'embauche ANEF	26	15	0	15	167	
26	Préparation à l'entretien d'embauche INFA	3	4	0	4	18	
27	Elaboration d'un parcours d'évolution-connaissance de l'autre/de soi	ACTION ANNULEE					
28	Formation initiale CACES 1,3 et 5 et initiation aux opérations logistiques de base	2	10	0	10	4	Pas de financement FIPJ
29	Formation initiale CACES 1,3 et 5 et initiation aux opérations logistiques de base	1				8	Intégré dans atelier CACES ci-dessus
30	Elaboration d'un parcours d'évolution	ACTION ANNULEE					
31	Sécurisation de parcours en amont et pendant le contrat de Pro	1	9	0	9	4	
	<b>TOTAL</b>		<b>363</b>	<b>38</b>	<b>325</b>	<b>806*</b>	
	<b>TOTAL GENERAL NBRE D'ENTREES AU 31/12/2007</b>	<b>1169</b>					

\*Les jeunes orientés par nos partenaires (Mission Locale de Schiltigheim et ANPE)  
Les adultes présents dans les différents ateliers

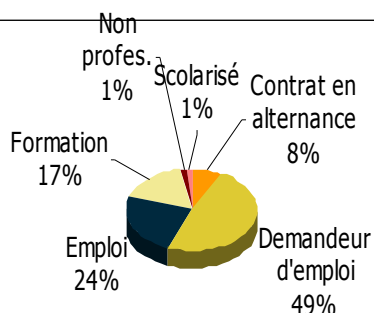


### RÉSULTATS

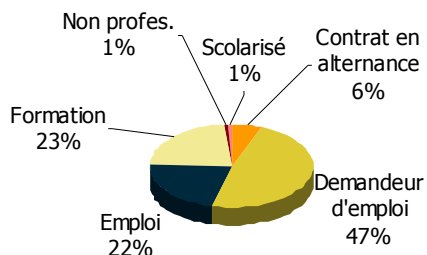
Résultats globaux du Relais Emploi



Jeunes ayant participé à un atelier FIPJ



Résultats Public CIVIS



#### Commentaires :

En données cumulées d'emploi, de formation et de contrat en alternance, 49% des jeunes ayant suivi un atelier FIPJ en 2007 sont en situation au 31/12/2007 contre 43% pour l'ensemble de la structure, soit 6 points de mieux. Et pour le public CIVIS le chiffre augmente de 2%, soit 51% sont en situation au 31/12/2007. Il serait bien entendu excessif d'affirmer que ce sont les ateliers qui ont conduit ces jeunes à une situation globalement meilleure ; mais force est de constater que les jeunes inscrits dans les différents programmes bénéficient d'une réelle plus value en terme de parcours. 23% du public CIVIS est en formation au 31/12/2007, alors que pour l'ensemble de la structure ils ne sont que 11%.

Un rapport détaillé est disponible au siège du Relais Emploi.



### OBJECTIF DIAGNOSTIC

Le Relais Emploi de Strasbourg accueille environ 7000 jeunes dans 15 lieux repartis sur l'ensemble du territoire de la CUS.

Le diagnostic effectué en 2005 lors du démarrage de CIVIS a mis en lumière des problématiques rencontrées par les jeunes en parcours. La possibilité de mobiliser des aides directes a permis au Relais Emploi de répondre à ces difficultés récurrentes relevées tant par les organismes de formation que par les conseillers ou encore par des associations.

4 axes ont ainsi pu être financés et des aides directes attribuées sous forme de tickets services (ACCOR).

- ▶ Alimentation en attente de rémunération
- ▶ Habillement
- ▶ Mobilité : essence et déplacement interurbain CTS (pour Erstein)
- ▶ Logement (aide à l'aménagement KITJIL)
- ▶ Hébergement
- ▶ Frais de recherche d'emploi

### MODALITE DE L'ACTION

#### Une démarche partenariale

Le Relais emploi de Strasbourg a souhaité afficher une cohérence entre les différentes aides aux jeunes : FAJ, allocations CIVIS, aides directes.

Ces aides ne sont pas des droits mais des outils de référents faisant suite à une analyse de la situation de chaque jeune. Afin de temporiser l'effet d'arbitraire qui peut parfois apparaître et de garantir une certaine équité sur le territoire de la CUS, le Relais emploi a proposé que les 2 principaux financeurs d'aides (Conseil Général et ETAT) se positionnent dans une recherche de complémentarité d'intervention.

Lors d'une réunion tripartite : ETAT, Conseil Général et Relais Emploi ont pu produire un document commun affichant la complémentarité des aides aux jeunes sur le territoire du Relais emploi de Strasbourg (= CUS sauf le Nord).

La situation des jeunes mineurs a également été débattue avec le Conseil Général qui a la responsabilité de la protection de l'enfance. Il a été décidé que seuls les jeunes **mineurs dans CIVIS** pourront prétendre aux aides directes à condition qu'ils démarrent une action de formation ou un emploi.

Les jeunes majeurs pourront émarger qu'il soient dans CIVIS ou non.

### RÉSULTATS

#### L'ALIMENTATION

- ▶ Stabilisation des jeunes en formation et baisse des abandons le 1er mois
- ▶ Meilleur soutien aux jeunes issus de quartiers sensibles et de famille aux revenus modiques
- ▶ Outil pour les référents et les formateurs

#### 591 demandes

Commandes alimentation 2007 :	<b>71 850 €</b>
Consommation 2007 :	<b>37 710 €</b>

#### LES VETEMENTS

- ▶ Le Fonds d'Aide aux Jeunes est de plus en plus interpellé pour l'achat de vêtements professionnels lors de démarrage en entreprise, apprentissage, essai en emploi.
- ▶ Lors de la réunion de concertation il est décidé que ces interventions relèveront plutôt des aides directes.

Commandes habillement 2007 :	<b>8 000 €</b>
Consommation 2007 :	<b>3 890 €</b>

**50 demandes (3 890 €) pour une moyenne de 78 € par jeune**



### RÉSULTATS

#### L'ÉNERGIE (essence)

- ▶ Des demandes de référents pour des prises en charge de déplacements en scooter ou en voiture sur des zones d'emploi éloignées ou peu accessibles en transport en commun pour des jeunes locataires ou logeant chez leurs parents.
- ▶ Possibilité de mobiliser les aides directes pour les jeunes se déplaçant pour un emploi en véhicule à moteur : obligation de présenter assurance et permis au référent.

Commandes énergie 2007 : **3 500 €**  
Consommation 2007 : **705 €**

**10 demandes (705 €) pour une moyenne de 70,50 € par jeune (cf. tableau des consommations)**

#### LE LOGEMENT

- ▶ De plus en plus de jeunes en démarches d'insertion professionnelle ont de réelles difficultés de logement entravant leur autonomie.
- ▶ Des interventions financières encore importantes sur des dispositifs de maintien dans le PHT (essentiellement FAJ) pour des jeunes insérés c'est à dire ayant accédé à l'emploi depuis plus de 3 mois.
- ▶ De nombreux jeunes hébergés précairement et en démarche de formation.
- ▶ De nombreuses ruptures de parcours dues à la perte du logement ou de l'hébergement.
- ▶ Des critères FSL peu adaptés aux problématiques jeunes : équation ressources / dépenses trop exigeantes pour des jeunes en début de parcours d'insertion.
- ▶ peu de demande de FSL acceptée pour des jeunes isolés accédant au logement (sans enfant).

Vrai coup de pouce à l'installation lors de l'accès au logement.

Accompagnement social et pédagogique efficace puisque le montant demandé est inférieur aux prévisions : prévu = 500 €, attribuée en moyenne = 221 € peu de mobilisation de l'aide sur le remboursement anticipé du FSL.

**28 jeunes ont bénéficié de cette aide d'un montant de 221 € en moyenne pour le petit matériel (25 demandes) et aide aux remboursements avance FSL (3 demandes)**

#### AIDES A LA RECHERCHE D'EMPLOI

Une forte demande de la part des conseillers pour une aide concrète aux jeunes en démarche active de recherche d'emploi.

- ▶ Achat d'enveloppes timbrées à remettre aux jeunes en démarche active et répondant à des offres d'emploi identifiées par les référents.
- ▶ Achat de tickets CTS interurbain pour les jeunes d'ERSTEIN ne bénéficiant pas de chèque transport et finançant des déplacements sur la CUS.

**7500 enveloppes timbrées ont été distribuées aux 15 antennes du relais emploi 2324 demandes pour une moyenne de 3 enveloppe/jeune soit 2 € (4 650 € au total)**

**OBJECTIF**

Soutenir les jeunes dans leurs démarches d'insertion par :

- ▶ Un secours financier d'urgence.
- ▶ Une aide financière pour la réalisation d'un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle.
- ▶ Une mesure d'accompagnement pour accéder aux dispositifs de droits commun.

**PUBLIC CIBLE**

Le FAJ est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans qui connaissent de grandes difficultés d'insertion. Ce n'est pas un droit mais une aide financière ponctuelle. Elle est accordée par un Comité d'Attribution composé de financeurs (Conseil Général du Bas-Rhin, Communauté Urbaine de Strasbourg, Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin) et de représentants d'associations compétentes en matière d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Cette aide repose sur un engagement dans une démarche d'insertion sociale et/ou professionnelle.

**DESCRIPTION DE L'ACTION**

Tous les travailleurs sociaux de la Communauté Urbaine de Strasbourg qui accompagnent des jeunes en difficultés peuvent mobiliser le FAJ.

**Trois principes :**

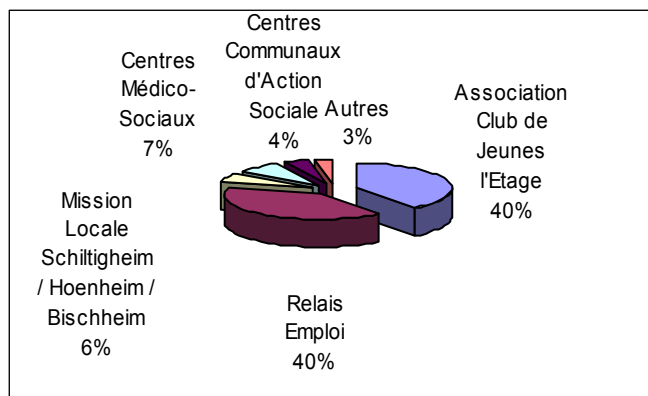
- ▶ Le référent du jeune remet un dossier de demande au FAJ, propose un avis au Comité d'Attribution et transmet le dossier au Secrétariat du FAJ.
- ▶ Le jeune monte son dossier de demande au FAJ, ramène les pièces justificatives au référent qui peut, le cas échéant, l'aider dans la rédaction de son dossier.
- ▶ Le Comité d'attribution est souverain quant à l'attribution ou non de l'aide financière. Le Secrétariat du FAJ informe le jeune de la décision par courrier (un double est adressé au référent).

**RÉSULTATS**

**717 jeunes** ont été bénéficiaires du FAJ en 2007 dont :

- ▶ 1277 dossiers instruits
- ▶ 328 secours financiers d'urgence
- ▶ 70 dossiers rejetés
- ▶ Montant aides attribuées : 272 173,99 €
- ▶ 379 € attribués en moyenne par jeune

**Structures ayant accompagné des jeunes dans le cadre du FAJ**



## COMMENTAIRES

Pour mémoire, en 2006, 1885 dossiers avaient été instruits pour 1014 jeunes.

La diminution notoire en 2007 du nombre de dossiers instruits et de jeunes bénéficiaires s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- ▶ Les jeunes majeurs accompagnés dans le cadre du C.I.V.I.S. peuvent être bénéficiaires d'une Allocation Interstitielle (900 € par jeunes et par an à hauteur de 300 € maximum par mois). Destiné aux jeunes en grandes difficultés ce dispositif a permis à de nombreux jeunes connus du FAJ de bénéficier de cette allocation interstitielle mobilisé par le référent chargé de son suivi.
- ▶ La mise en place du nouveau dispositif d'hébergement et d'accompagnement PARSA et l'arrivée de nouveaux partenaires.

Il est à noter que les jeunes pris en charge dans le PARSA peuvent manger dans les structures qui les accompagnent.

- ▶ la mise en place des commissions FAJ sur le Nord et le Sud de la CUS à compter de juillet 2007 et la gestion du FAJ hors Ville par les unités territoriales d'actions sociales du Conseil Général entraînant une diminution de 200 dossiers/an environ pour la commission CUS qui devient commission Ville.

### Pour information :

**Bilan CIVIS 2007** : 2789 demandes **d'allocation interstitielle** ont été effectuées pour un montant moyen par jeune de 140 €.

391835 € ont été mobilisés pour l'année 2007

Par ailleurs le dispositif CIVIS FIPJ aides directes a permis de débloquer des fonds pour développer de nouvelles réponses. **Des aides directes** sous forme tickets services (5 € le ticket pour 3 familles : alimentation, vêtements, énergie) ont été mises en place ainsi qu'une aide à l'accès au logement dans le cadre d'un dispositif innovant (KITJIL) + aides aux transport.

**Bilan Aides directes 2007** : 123 314 € ont été mobilisé en 2007



### OBJECTIF

- ▶ Mettre en place des accompagnements sociaux de jeunes en difficultés et mobiliser l'ensemble des dispositifs d'insertion sociale,
  - ▶ Apporter un appui technique aux équipes du Relais Emploi en matière d'informations sociales et d'orientation vers les dispositifs compétents,
  - ▶ Amener une analyse concernant les phénomènes d'exclusion des jeunes,
  - ▶ Assurer l'interface avec les services sociaux spécialisés, d'entreprises...
- 

### PUBLIC CIBLE

Jeunes âgés de 16 à 25 ans nécessitant un bilan social et/ou la mobilisation de réponses sociales rapides afin que leur parcours professionnel ne soit pas interrompu.

---

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les 3 travailleurs Sociaux du R.E. assurent des permanences sur différentes antennes. Ils y accueillent sur rendez-vous, des jeunes connus et accompagnés par le R.E. Ils interviennent pour un bilan social et/ou la mobilisation de réponses sociales rapides afin que le parcours professionnel des jeunes ne soit pas interrompu.

▶ L'année 2007 a été riche en changements liés : au départ d'un assistant social, à la réorganisation du FAJ au Conseil Général et à la mise en place du PARSA.

#### **La réorganisation du FAJ sur l'ensemble du département.**

A compter de juillet 2007 l'ensemble des UTAMS du département (hors ville) s'est vu attribuer la gestion du FAJ. Les dossiers sont étudiés en commission territoriale par les responsables d'UTAMS pour Haguenau, Molsheim, Saverne, Sélestat, Wissembourg, CUS nord et CUS Sud.

Le Relais Emploi a signé une convention avec le Conseil Général pour une délégation de gestion pour **le territoire de la Ville de Strasbourg.**

#### **La mise en place du PARSA**

De nouvelles associations engagées dans ce dispositif mobilisent désormais le FAJ et souhaitent se rapprocher du Relais emploi pour engager des dynamiques d'insertion professionnelle avec le public accompagné. Le pôle social organise cette interface nécessaire à un travail d'accompagnement de qualité. Ce travail de concertation se poursuit afin de répondre au mieux à ces situations complexes.

Dans ce cadre nous avons rencontré : le club de jeunes ETAGE, l'Association d'Accueil et d'Hébergement des Jeunes, Horizon amitié, le Foyer Millot, le Home Protestant.



### RÉSULTATS

Données chiffrées du nombre d'entretiens menés dans le cadre de l'accompagnement social

Situations	Nbre de jeunes	Entretiens	Nbre de dossiers
<b>Entretiens liés à la remise des bons de paiement-urgence</b>	152	178	
<b>Relais Centre ville</b>	161	202	56
<b>Relais Cronembourg</b>	28	46	11
<b>Relais Cité de l'III - Robertsau</b>	-	-	-
<b>Relais Elsau</b>	19	20	12
<b>Relais Erstein</b>	3	5	
<b>Relais Hautepierre</b>	32	40	12
<b>Relais Esplanade</b>	13	18	4
<b>Relais Illkirch</b>	-	-	-
<b>Relais Koenigshoffen</b>	25	42	19
<b>Relais Lingolsheim et MV</b>	18	26	5
<b>Relais Meinau</b>	30	62	14
<b>Relais Neudorf - Port du Rhin</b>	30	42	10
<b>Relais Neuhof/Stockfeld</b>	28	50	18
<b>Relais Ostwald</b>	3	6	3
	<b>542</b>	<b>737</b>	<b>164</b>

### PERSPECTIVES 2008

#### Les perspectives pour 2008 :

Le Pôle social souhaite poursuivre sa réflexion pour développer de nouvelles réponses dans les problématiques suivantes :

- Jeunes hébergés et en emploi.
- Jeunes victimes de violences familiales et conjugales. Un travailleur social est plus particulièrement engagé sur cette thématique et a participé durant cette année à deux formations concernant la prise en charge de ces personnes.
- Jeunes ayant des problèmes de santé mentale.
- Jeunes étudiants, locataires en résidence CROUS mettant fin à leurs études en cours d'année. Une rencontre est prévue avec le service social du CROUS en janvier 2008.



### OBJECTIF

Dans le cadre de la convention de partenariat, signée avec le Département du Bas-Rhin, relative à la mise à l'emploi des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion, le Relais Emploi :

- Assure la préparation à l'emploi des bénéficiaires du RMI,
- Oriente ce public vers le Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi à l'issue de cette préparation,
- Participe aux objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le Département pour le Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi.

### PUBLIC CIBLE

Le public considéré comme « employable dans un délai court » et qui répond aux critères suivants :

- Être volontaire et motivé pour intégrer une entreprise du secteur marchand,
- Avoir une expérience significative et récente du travail autour de laquelle la personne construit son projet professionnel,
- Être porteur d'un projet professionnel cohérent,
- Ne pas avoir de problématiques sociales majeures freinant son insertion professionnelle.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### **Préparation à l'emploi par les Relais Emploi :**

Le conseiller du Relais Emploi évalue la situation du bénéficiaire du RMI au regard de l'emploi par une démarche qui prend en considération la globalité de sa situation. Il définit un projet professionnel réaliste, les actions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif. Il mobilise dans le cadre d'un accompagnement les moyens et les relais nécessaires pour lever les freins à l'emploi.

#### **Orientation du public vers le Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi :**

Le public est orienté par les conseillers du Relais Emploi vers le Pôle Emploi dans deux cas :

- Le bénéficiaire du RMI a validé son projet professionnel et il est employable dans un délai court,
- Le Pôle Emploi communique une offre d'emploi au Relais Emploi qui positionne des candidats au profil recherché.

#### **Bilan professionnel :**

Un bilan professionnel est réalisé par le conseiller du Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi. A partir de cette évaluation, il détermine si le candidat intègre son portefeuille ou non.

#### **Placement en entreprise :**

Le conseiller du Pôle Emploi organise une prospection ciblée et dirigée en faveur du candidat retenu. Il organise la mise en relation avec l'entreprise.

Des réunions trimestrielles entre le Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi et le Relais Emploi permettent d'échanger sur les pratiques professionnelles, de faire le point sur les difficultés rencontrées concernant le public, de mettre en œuvre des actions permettant la mobilisation et la montée en compétences des candidats à l'emploi, d'assurer le suivi des objectifs.



### RÉSULTATS

#### **Pour l'année 2007 :**

- ▶ 334 candidats bénéficiaires du RMI ont été orientés par le Relais Emploi vers le Pôle Emploi dont :
  - ▶ 243 candidats dont le projet professionnel emploi est validé,
  - ▶ 86 candidats positionnés sur des offres transmises par le Pôle Emploi.
  
- ▶ 161 candidats ont été intégrés dans le portefeuille des conseillers du Service Insertion et Emploi-Pôle Emploi dont :
  - ▶ 113 candidats mis à l'emploi par le Pôle Emploi.
  
- ▶ 30 candidats mis à l'emploi directement par le Relais Emploi.

### COMMENTAIRE

---

La convention de partenariat entre le Département du Bas-Rhin et le Relais Emploi est conclue pour une période de trois ans.

De ce fait, la dynamique sera reconduite en 2008. Pour faciliter la communication et l'échange entre les deux équipes, des rencontres mensuelles seront organisées dans les relais afin de faire le point sur l'accompagnement des candidats, les difficultés rencontrées, les actions à mettre en œuvre permettant la mobilisation et la montée en compétences des candidats à l'emploi, l'échange d'information sur les actions respectives.



## SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES DU RMI INTEGRANT UNE DEMARCHE DE PREPARATION À L'EMPLOI

---

### OBJECTIF

Dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion et d'Accès à l'Emploi 2007-2009, adopté le 11 décembre 2006 par le Conseil Général du Bas-Rhin, le Relais Emploi s'est inscrit dans un partenariat renforcé avec l'ensemble des opérateurs de l'accompagnement socio-professionnel et professionnel afin de suivre des bénéficiaires du RMI s'inscrivant dans un parcours de préparation à l'emploi.

---

### PUBLIC CIBLE

Le parcours de préparation à l'emploi vise les bénéficiaires du RMI qui ont besoin d'une formation préalable, d'une adaptation à l'emploi, d'une aide à la définition du projet professionnel ou d'une validation des acquis.

---

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Relais Emploi est désigné en tant que référent de parcours.

La définition du parcours d'insertion s'effectue sur la base d'une évaluation individuelle à l'occasion de séances d'information collective sur les droits et les devoirs ou dans le cadre des instances de validation qui désigne le référent de parcours le plus efficient tenant compte des capacités du bénéficiaire du RMI .

Un représentant du Relais Emploi participe systématiquement aux séances d'information collective et aux instances de validation organisées sur les territoires.

En tant que référents de parcours, les conseillers du Relais Emploi établissent un contrat d'insertion précisant les objectifs poursuivis par le bénéficiaire, le parcours d'insertion à suivre, les engagements du bénéficiaire pour la mise en place de son parcours d'insertion.

Les conseillers du Relais Emploi assurent un suivi personnalisé et renforcé dont l'objectif est la préparation et la mise à l'emploi des bénéficiaires du RMI.

---

### RÉSULTATS

Le Relais Emploi a contractualisé avec 371 bénéficiaires du RMI en cours de l'année 2007.



## PROJET D'ACTION PERSONNALISÉ POUR UN NOUVEAU DÉPART

### OBJECTIF

Depuis 2001, l'ANPE confie au Relais Emploi une partie des demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans. C'est le conseiller de l'ANPE qui décide d'orienter le jeune vers les services du Relais Emploi. Ce choix repose sur plusieurs critères. Sont adressés vers le Relais Emploi des jeunes dont le projet professionnel n'est pas défini, ce qui est souvent en lien avec un faible niveau de qualification. Le Relais Emploi est aussi sollicité pour des jeunes ayant besoin d'un appui spécifique pour des difficultés dépassant le domaine de l'emploi.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Les jeunes relevant du public cible et repérés comme devant intégrer le dispositif PAP/ND par un conseiller d'une agence locale pour l'emploi de Strasbourg bénéficieront :

- d'un diagnostic suivi d'une contractualisation dans le cadre du PAP/ND avec le conseiller ANPE.
- d'une orientation vers un conseiller Relais Emploi. L'entretien d'accueil avec le conseiller concerné devant avoir lieu au plus tard deux semaines après l'entretien de contractualisation.
- d'un accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller concerné.

Le conseiller technique du Relais Emploi, chargé de l'accompagnement, par son statut de « co-traitant », pourra mobiliser l'ensemble des prestations et des mesures du dispositif commun ANPE/Mission Locale.

Seules les prestations d'accompagnement financées par l'ANPE ne pourront pas être proposées, étant donné que la Mission Locale est financée par l'ANPE pour assurer l'accompagnement des jeunes dans le cadre de la co-traitance.

### PUBLIC VISÉ

Les publics concernés sont les jeunes en difficulté de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi, et plus spécifiquement :

- ceux, principalement indemnisés par le régime d'assurance chômage, qui nécessitent un accompagnement vers l'emploi intégrant un appui social,
- ceux qui sont sortis du système scolaire avec des niveaux de qualification V ou infra V et/ou qui présentent des risques importants d'exclusion.

### RÉSULTATS

En 2007, **674 jeunes** ont bénéficié d'un accompagnement par le Relais Emploi dans le cadre de la co-traitance dont 244 jeunes indemnisés.

### COMMENTAIRES

En mars 2008, se mettra en place en Alsace, un nouvel outil, appelé le dossier unique du demandeur d'emploi (DUDE). Il a pour objectif de faciliter le suivi du demandeur d'emploi grâce à l'accès d'un fichier de données complété par l'ANPE, l'Assedic, la CAF, le réseau des Missions Locales (via Parcours 3). Il permettra au conseiller de connaître immédiatement les étapes du suivi par l'ANPE, l'Assedic, et les prestations que perçoit le demandeur d'emploi. Le DUDE est, dans un premier temps, ouvert aux jeunes inscrits en co-traitance, à moyen terme il sera élargi à l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les conseillers du Relais Emploi qui assurent l'accompagnement des jeunes en co-traitance, ont tous été formés et habilités au DUDE.



### OBJECTIF

Dans le cadre de la généralisation et l'harmonisation des services en accès direct du réseau d'accueil labellisé, offrir à l'ensemble des usagers des Relais Emploi, un accès « Internet » en libre service pour :

La recherche d'informations (formation, emploi, vie quotidienne, etc.)

La consultation des offres d'emploi (offres ANPE du jour)

Les démarches administratives (inscription ANPE, indemnisation ASSEDIC, CAF, etc.)

### PUBLIC CIBLE

► Demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, inscrits ou non au Relais Emploi

### DESCRIPTION DE L'ACTION

► Cette action s'inscrit dans le cadre de l'action 13 de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin d'emploi de Strasbourg, qui a financé les 29 bornes « Internet » réparties sur les 15 relais du Relais Emploi de Strasbourg.

L'ACTION :

De plus, une « charte d'utilisation » des bornes a été créée à destination du public, qui définit entre autre les modalités et les règles d'utilisation de ce service.

Les sites Internet consultables, ont été définis selon les thèmes suivants :

EMPLOI

APPRENTISSAGE

TRAVAILLEURS HANDICAPES

CONCOURS

INFORMATIONS METIERS

FORMATION

DROIT

DEMARCHES ET VIE QUOTIDIENNE

L'animation du service et l'accompagnement des usagers dans leurs recherches sont assurés par les chargés d'accueil.





## RÉSULTATS

	Relais Emploi					
	Jeunes	Nbre de consultations	Adultes	Nbre de consultations	Total jeunes + adultes	Total consultations
Centre ville	68	243	80	221	148	464
Cité de l'III	104	474	84	408	188	882
Cronenbourg	100	273	149	624	249	897
Elsau	11	17	17	22	28	39
Erstein	36	83	31	131	67	214
Esplanade	10	26	29	43	39	69
HautePierre	112	465	74	188	186	653
Illkirch	16	95	56	233	72	328
Koenigsh.	27	61	38	162	65	223
Lingolsheim	25	40	51	118	76	158
Meinau	55	261	39	104	94	365
Neudorf	163	750	99	453	262	1203
Neuhof	65	172	111	458	176	630
Ostwald	16	41	42	214	58	255
Stockfeld	6	9	40	133	46	142
<b>Total</b>	<b>814</b>	<b>3010</b>	<b>940</b>	<b>3512</b>	<b>1754</b>	<b>6522</b>

	Extérieur					
	Jeunes	Nbre de consultations	Adultes	Nbre de consultations	Total jeunes + adultes	Total consultations
Centre ville	10	24	8	11	18	35
Cité de l'III	30	35	40	73	70	108
Cronenbourg	34	69	70	179	104	248
Elsau	1	1	4	5	5	6
Erstein	3	3	6	7	9	10
Esplanade	7	8	5	9	12	17
HautePierre	41	54	38	48	79	102
Illkirch	17	21	19	22	36	43
Koenigsh.	5	6	1	1	6	7
Lingolsheim	42	55	42	87	84	142
Meinau	7	8	7	7	14	15
Neudorf	15	15	17	26	32	41
Neuhof	25	28	18	20	43	48
Ostwald	32	61	26	46	58	107
Stockfeld	3	3	8	9	11	12
<b>Total</b>	<b>272</b>	<b>391</b>	<b>309</b>	<b>550</b>	<b>581</b>	<b>941</b>

Total général	
Total jeunes et adultes	Total consultations
<b>2 335</b>	<b>7 463</b>

## COMMENTAIRES

► Un questionnaire de satisfaction a été laissé à la discrétion des usagers afin d'évaluer et d'améliorer le service rendu. Les retours sont très favorables et encouragent ce service.



## FORUM ET RECRUTEMENT EN NOMBRE

### OBJECTIF

#### LA COORDINATION MAISON DE L'EMPLOI POUR LE RECRUTEMENT :

Le Relais Emploi, le Pôle Emploi du Conseil Général, l'ANPE et la Mission Locale de Schiltigheim ont choisi de proposer aux employeurs (lors de forums ou de recrutements en nombre) une réponse coordonnée et globale de repérage et de préparation des candidats dans le cadre d'un partenariat autour de la Maison de l'emploi.

#### PARTENARIAT AVEC LE POLE EMPLOI DU CONSEIL GENERAL :

L'organisation du Job Dating dans le BTP a pour objectifs de :

- ▶ Permettre la mise à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux par le biais de pré entretiens de 6 minutes avec le même nombre d'employeurs.
- ▶ Répondre à la demande des employeurs du secteur en anticipant leurs besoins.
- ▶ Rendre plus efficaces et accélérer les modes de recrutements.
- ▶ Fidéliser les partenaires existants et élargir le réseau entreprise dans le domaine.

#### PREPARATION DES CANDIDATS POUR LE RECRUTEMENT DE LA CTS

L'objectif est de répondre au recrutement massif de conducteurs pour la CTS

### DESCRIPTION DES ACTIONS

#### Forums

La Maison de l'Emploi, dans le cadre de son action 8 (plans emploi), programme 6 forums, sur 2 ans (2007-2008), consacrés à six domaines professionnels différents afin de favoriser plus de visibilité auprès du monde économique.

#### Les 3 forums 2007 :

Hôtellerie/restauration  
Métiers de l'industrie  
Services à la personne

Les secteurs d'activités ont été retenus pour leurs difficultés de recrutement et leurs besoins en mains d'œuvre.

Un comité de pilotage, regroupant toutes les structures d'accueil, le groupement des employeurs ainsi que les organismes de formation, a pour objectifs :

- ▶ de déterminer le lieu et la forme définitive du forum
- ▶ de voir quelles entreprises peuvent être mobilisées, et organiser le travail de prospection
- ▶ de définir avec les structures d'accueil comment mobiliser et préparer le public :
- ▶ repérage des candidats par le Relais Emploi, Pôle Emploi du Conseil Général, ANPE et Mission Locale de Schiltigheim
- ▶ actions de formations préparatoires au forum
- ▶ ateliers de simulation d'entretien d'embauche

#### Recrutements en nombre – coordination Maison de l'Emploi – action 9 (marché des compétences)

Chaque structure du réseau d'accueil repère en interne dans les fichiers et auprès des conseillers emploi des profils correspondants aux postes proposés.

Une action de préparation à la prise de poste est proposée aux candidats repérés : ateliers de préparation à l'entretien d'embauche, tests d'habiletés de la plateforme de vocation, action de formation courte.



## FORUM ET RECRUTEMENT EN NOMBRE

### DESCRIPTION DES ACTIONS

#### **JOB DATING BTP – coordination Pôle Emploi du Conseil Général**

Présélection des candidats orientés par le Relais Emploi, la Mission Locale de Schiltigheim, l'ANPE et les assistantes sociales.

Préparation des candidats (CV compétences + simulation d'entretien).

#### **Recrutement de conducteurs pour la CTS**

Afin de satisfaire aux pré requis de la CTS et informer les candidats, les partenaires (Relais Emploi, Mission Locale de Schiltigheim, ANPE) ont proposé :

De les faire participer aux ateliers « info plus transport de voyageurs » (spécifique CTS) qui ont eu lieu dans les locaux de l'ANPE.

De les sensibiliser aux épreuves de sélection de la CTS (notamment les tests psychotechniques).

### RÉSULTATS

#### **► FORUM HOTELLERIE RESTAURATION**

Au total, 227 candidats (dont 30 du Relais Emploi) se sont présentés le 23 avril. 180 demandeurs d'emploi ont été adressés par les structures d'accueil et d'accompagnement, et 47 se sont présentés spontanément. 78 ont rencontré entre 1 et 5 employeurs, 18 de 5 à 10 employeurs, et 4 plus de 10 employeurs.

#### **Résultats pour les 30 personnes issues des relais :**

- 3 propositions d'embauche
- 1 personne a rendez-vous avec 5 entreprises
- 1 personne a rendez-vous avec 4 entreprises
- 2 personnes ont rendez-vous avec 3 entreprises
- 3 personnes ont rendez-vous avec 2 entreprises
- 6 personnes ont rendez-vous avec 1 entreprise
- 11 personnes non retenues
- 3 personnes sans entretien durant le forum

**53% du public orienté par le Relais Emploi a pu décrocher un ou plusieurs rendez-vous.**

#### **FORUM INDUSTRIE**

Le forum devait se présenter avec les caractéristiques suivantes :

Environ 20 postes seront proposés en contrats de professionnalisation par une quinzaine d'entreprises,

Le public sera préparé à partir d'une action pré professionnalisation.

En date du 5 octobre le comité de pilotage a décidé d'annuler le forum prévu le 30 octobre, car sur les 22 stagiaires présents (dont 1 du Relais Emploi) dans l'action de pré-professionnalisation :

- 4 seulement sont retenus pour un contrat de professionnalisation,
- 5 sont pressentis pour des propositions dans l'industrie et seront contactés ultérieurement,
- 13 ne sont pas retenus pour des contrats de professionnalisation.



### RÉSULTATS

#### **FORUM SERVICES A LA PERSONNE**

Au 13 février 2008, 33 candidats sur les 248 préparés (dont 31 du Relais Emploi) ont été recrutés lors de la journée du 23 novembre.  
24 personnes ont été recrutées suite au dépôt de leur candidature, le 24 novembre.

En comité de pilotage il a été décidé de mener une opération de phoning pour connaître la situation exacte des 248 candidats. Selon les résultats il pourra être mis en place des actions spécifiques (formation qualifiante, Objectif Emploi spécifique...)

#### **RECRUTEMENT VINCIPARK**

Vincipark, dans le cadre de son implantation à Strasbourg, propose 16 postes.  
35 candidats ont participé à l'action préparatoire à la prise de postes. 27 d'entre eux (dont 10 du Relais Emploi) ont été sélectionnés pour suivre la journée de formation animée par 2 formateurs/recruteurs de Vincipark.  
A l'issue de la journée de recrutement, les 16 postes proposés sont pourvus, parmi eux 13 concernent les candidats présentés par les différentes structures (dont 3 du Relais Emploi).

#### **RECRUTEMENT BRICOMAN**

Dans le cadre de son implantation à Brumath, Bricoman propose 15 postes de vendeurs.  
Accueil des 50 candidats vendeurs en ECCP, présélectionnés sur CV (dont 5 du Relais Emploi).  
7 candidats retenus pour l'action de formation spécifique « Bricoman ». Une seconde session plus générique est proposée à 12 candidats non retenus par Bricoman (dont 3 du Relais Emploi), pour répondre aux futurs besoins de recrutement de plusieurs enseignes.  
2 candidats ont été embauchés par Bricoman. Le reste de la promotion a été embauchée par d'autres enseignes.

#### **RECRUTEMENT MAXICOOP**

Dans le cadre de son implantation au Neuhof, la COOP Alsace propose 30 postes.  
Les ELS et les hôtes/esses de caisse ont été présélectionnés par la méthode de recrutement par simulation (plateforme de vocation), et ont suivi la formation « de préparation à la prise de poste ».  
Les 30 candidats retenus (dont 6 du Relais Emploi) sont embauchés en février 2008.

#### **JOB DATING BTP**

Cet événement organisé en collaboration avec les entreprises du secteur BTP a permis à 26 candidats en recherche d'emploi dans ce secteur de rencontrer 26 entreprises.  
40 candidats (dont 24 du Relais Emploi Chantier) ont suivi la préparation en amont du Job Dating.  
16 candidats (dont 10 du Relais Emploi Chantier) sur les 26 présents sont en situation :  
13 en emploi (dont 7 du Relais Emploi Chantier),  
3 en formation (tous du Relais Emploi Chantier).

#### **RECRUTEMENT DE CONDUCTEURS POUR LA CTS**

A l'issue des ateliers « info plus transport de voyageurs » (spécifiques CTS) organisés à l'ANPE, 26 personnes ont participé aux ateliers de sensibilisation aux épreuves de sélection de la CTS.  
25 personnes se sont présentées à l'information collective organisée par la CTS et suite à une présélection 13 d'entre elles ont été convoquées pour passer les tests psychotechniques.  
3 ont réussi ces tests et 2 ont un entretien d'embauche.  
1 seul candidat retenu par la CTS.



## RELAIS TRAJECTOIRE EMPLOI : EQUIPE EMPLOI

### OBJECTIF GLOBAL

Trajectoire emploi s'inscrit dans le dispositif de « Guidance vers l'emploi » qui regroupe au sein du Relais Emploi de Strasbourg des équipes spécialisées : le Relais chantiers, l'équipe Apprentissage, les Prestations ANPE, et depuis juillet 2007 l'Equipe Emploi. L'ensemble de ces équipes est dénommé « **Relais Trajectoire Emploi** ».

Située rue de Verdon à la Meinau, l'Equipe de Trajectoire Emploi est composée de 17 personnes : 2 chargées d'accueil, 8 conseillers pour l'équipe emploi (4 conseillers du Relais Emploi et 4 agents détachés de l'ANPE), 2 conseillers pour l'équipe apprentissage, 3 conseillers dont un agent détaché de l'ANPE pour le Relais Chantiers et enfin de 2 conseillers pour les prestations ANPE.

### PUBLIC CIBLE

Les demandeurs d'emploi (inscrits ou non à l'ANPE), orientés par les Relais Emploi, ayant un projet d'emploi précis et aptes à travailler, et qui s'engagent à suivre des démarches actives guidées.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Durée :**  
3 mois renouvelable 2 fois.

**Principe :**  
Pendant l'accompagnement, le demandeur d'emploi sera assuré d'avoir un référent identifié. L'objectif est le reclassement professionnel, prioritairement dans le secteur marchand.

#### **Phase d'accueil**

Les candidats orientés par les relais emploi sont accueillis dans le cadre d'une information collective suivi d'un entretien individuel. Cette phase a pour objectif de présenter le programme et d'évaluer la motivation et la capacité d'accès à l'emploi des candidats. En cas de non validation, le demandeur sera réorienté vers le conseiller du Relais Emploi avec une proposition de service alternative.

#### **Phase d'évaluation et de préparation**

Le demandeur d'emploi sera accompagné au rythme d'un entretien par semaine au minimum. La phase de préparation à l'emploi se déclinera en une ou plusieurs étapes et peut mobiliser des mesures comme : une évaluation en milieu de travail, une évaluation de compétences et de capacités professionnelles, un banc d'essai, un chèque insertion. Le demandeur peut bénéficier de tous les services inhérents aux techniques de recherche d'emploi dans le cadre d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs.

#### **Phase de recherche d'offres ciblées**

L'équipe emploi démarche par tous les moyens adaptés (physique, téléphone, ...) les entreprises pour présenter le demandeur. Toutes les opportunités d'emploi, même de courte durée seront exploitées. La prospection est ciblée en fonction des profils. La prospection réalisée par un conseiller est partagée entre les membres de l'équipe, elle bénéficie à l'ensemble des candidats.

#### **Phase Emploi**

Le demandeur ayant signé un contrat de travail conserve un lien avec son conseiller pendant la période d'essai. Le conseiller de l'équipe emploi peut proposer en cas de difficulté une médiation entre le salarié et l'employeur. L'objectif est le maintien en emploi durable.



### RÉSULTATS

L'objectif annuel de l'Équipe Emploi :

- 1000 personnes orientées par les relais de proximité,
- 500 personnes intégrées dans le portefeuille d'accompagnement de l'équipe,
- 250 placements à l'emploi durable.

Au 31 décembre 2007 :

#### Phase d'accueil :

- ⇒ 412 personnes ont été orientées par les relais entre juillet et décembre 2007,
- ⇒ 139 personnes ne se sont pas présentées à l'information collective,
- ⇒ 225 personnes ont intégré le portefeuille d'accompagnement d'un conseiller de l'équipe emploi, dont :
  - ⇒ 89 personnes habitent une ZUS,
  - ⇒ 47 personnes sont inscrites dans le dispositif CIVIS,
  - ⇒ 41 personnes sont bénéficiaires du RMI.

#### Phase d'évaluation et de préparation :

- ⇒ 24 personnes ont bénéficié d'un ou plusieurs ateliers de préparation à l'emploi (anpe.fr, atelier look, préparer son entretien d'embauche...),
- ⇒ 33 personnes ont bénéficié d'une phase d'évaluation : EMT, banc d'essai, ECCP, Plate Forme de Vocation, AFPE...).

#### Phase d'emploi :

- ⇒ 105 personnes ont décroché un emploi dont :
  - ⇒ 27 CDI,
  - ⇒ 49 CDD,
  - ⇒ 4 contrats en alternance,
  - ⇒ 1 contrat nouvelle embauche,
  - ⇒ 17 contrats en intérim (missions courtes et longues),
  - ⇒ 1 CIRMA,
  - ⇒ 6 contrats aidés (CAE, AFI...).



### OBJECTIF GLOBAL

- Accompagner 200 jeunes avec pour objectif de placement 80 jeunes en contrat d'apprentissage, soit 40% d'entre eux.
- Promouvoir l'apprentissage.
- Augmenter le taux d'accès à l'apprentissage pour les jeunes suivis en Mission Locale.
- Assurer un suivi permettant de prévenir et d'éviter des ruptures de contrats
- Créer un partenariat et une intermédiation entre jeune/CFA/référent apprentissage/patron.

### PUBLIC CIBLE

Jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits au Relais Emploi, souhaitant s'orienter vers une formation en alternance.

### DESCRIPTION DE L'ACTION

**Après une phase d'accueil** qui peut être réalisée dans le cadre d'une réunion collective ou d'un entretien individuel, durant laquelle la motivation du jeune et son projet sont évalués, celui-ci est intégré dans le programme apprentissage (signature d'une charte d'engagement).

**Une phase de préparation intitulée « le pack apprentissage »**, permet au jeune dans le cadre d'un ou plusieurs modules de définir son projet professionnel et de préparer sa recherche d'un contrat d'apprentissage. Les modules sont constitués d'ateliers comme par exemple : la présentation du contrat d'apprentissage, présentation des droits et des devoirs du salarié, évaluation et remise à niveau, information sur les métiers, TRE, savoir rencontrer un employeur...

**Un partenariat avec 10 CFA du territoire de Strasbourg va permettre aux jeunes mobilisés de bénéficier d'un positionnement.** Il se réalise en 3 étapes :

- ✦ Un entretien tripartite jeune – conseiller – CFA portant sur la motivation et le projet professionnel du jeune.
- ✦ Un positionnement réalisé par le CFA : tests réalisés selon référentiels de formation et correction par le CFA.

Un entretien de restitution réalisé par le CFA, en présence du jeune et du conseiller, dont l'objectif est de valider le projet professionnel et l'engagement dans la formation visée ou de faire des préconisations si le jeune n'a pas le niveau requis.

**La recherche d'une entreprise se fait dans le cadre d'une prospection ciblée des entreprises.** Cette prospection peut être réalisée directement par l'équipe apprentissage (via le banc d'essai, le chèque insertion, des propositions d'emploi peuvent être faites) et par la mise à disposition des offres d'apprentissage par les chambres consulaires. Certains CFA ont communiqué les coordonnées de quelques entreprises. Bien entendu, l'équipe apprentissage travaille en étroite collaboration avec les équipes de Trajectoire Emploi notamment avec le relais chantiers sur les offres du BTP.

**Le suivi en entreprise** est réalisé par l'équipe apprentissage dans l'objectif de prévenir les risques de rupture du contrat d'apprentissage.



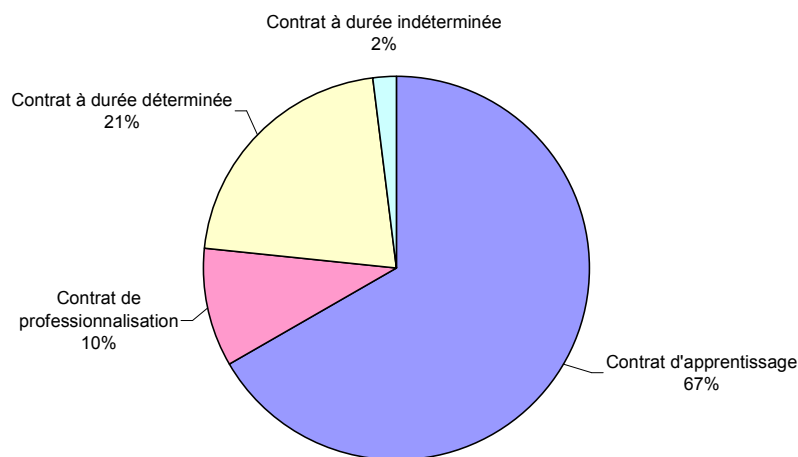
### RÉSULTATS

- **Sur un objectif initial de 200 jeunes, l'équipe apprentissage a accueilli 361 jeunes** dont 49% de filles et 51% de garçons.

La tranche des 16-19 ans est majoritaire, mais une trentaine de jeunes accompagnés est âgée entre 21 et 25 ans.

Les jeunes de niveaux V et Vbis représentent près des  $\frac{3}{4}$  du public inscrit dans ce dispositif.

#### Répartition par types de contrats de travail



- **Sur un objectif de 80 contrats, l'équipe Apprentissage a permis de réaliser la signature de 100 contrats d'apprentissage.**

150 jeunes ont signé un contrat de travail. Sur l'ensemble de ces jeunes, un peu plus des  $\frac{2}{3}$  ont signé un contrat d'apprentissage. 1 jeune sur 4 a, quant à lui, signé un CDD. Au total, contrat de professionnalisation compris, les  $\frac{3}{4}$  des jeunes concernés ont signé un contrat par alternance.



### DATE

► Du 01/01/2007 au 31/12/2007

---

### THÈME

LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION ET MOBILISATION DE LA  
CLAUSE DE PROMOTION DE L'EMPLOI

---

### OBJECTIF

L'année 2007 a été la poursuite de développement des clauses de promotion de l'emploi et de la mobilisation de nouveaux donneurs d'ordre. L'objectif a également été de développer un partenariat opérationnel avec les entreprises du bâtiment, secteur en quête de salariés pour permettre des poursuites de parcours d'insertion vers l'emploi durable.

La mise en œuvre de la clause de promotion de l'emploi a été confiée au niveau local au Relais Emploi Chantiers qui joue une mission d'interface entre tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de la clause.

---

### PUBLIC VISÉ

Par cette action, l'objectif est de permettre à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles d'accéder à un emploi dans le secteur du BTP.

- bénéficiaire du RMI,
  - demandeur d'Emploi de Longue Durée,
  - jeune de moins de 26 ans sans qualification,
  - demandeurs d'emploi de plus de 50 ans,
  - travailleur Handicapé.
- 

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le Relais Emploi Chantiers s'appuie sur le code des marchés au travers des articles 14, 15, 30 et 53.

Au-delà de l'article 14 largement mobilisé, les donneurs d'ordres ont inscrit l'article 53, positionnant ainsi plus fortement leur volonté politique en direction de l'insertion. Le taux d'exigence étant variable de 5 à 40%.

Le rôle du Relais Emploi Chantiers se construit autour de trois axes :

#### **1- Appui aux maîtres d'ouvrages :**

- promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics,
- repérage et identification des opérations,
- assistance à la rédaction du dossier d'appel d'offres,
- suivi et évaluation des démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics,
- élaboration de tableaux de bords,
- remontée d'informations concernant l'avancée de la réalisation des objectifs d'insertion.

#### **2- Appui aux entreprises :**

- suivi des entreprises candidates,
- réalisation de l'engagement de l'entreprise,
- élaboration des modalités pratiques de suivi (périodicité, informations et documents à remonter),
- gestion des candidatures,
- positionnement et suivi du public,
- montage de formation si besoin.



### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### Gestion des candidatures :

- ▶ diagnostic des demandeurs d'emploi du bassin d'emploi,
- ▶ identification des publics,
- ▶ accueil, évaluation du public,
- ▶ positionnement et suivi du public.

#### Les marchés mobilisés sont des prestations de services et des marchés de travaux.

Les maîtres d'ouvrage partenaires sont  
La Ville de Strasbourg,  
La Communauté Urbaine de Strasbourg,  
La CTS,  
CUS Habitat,  
Le Conseil Général  
La SERS  
Mais aussi  
La Caisse d'allocation familiale

### RÉSULTATS

#### PRESTATIONS DE SERVICES :

##### Ville de Strasbourg/CUS ET CUS HABITAT

Pour rappel, en 2007, la clause de promotion de l'emploi a été intégrée dans plus de 4,3M€ de marchés de la CUS et de la Ville, soit 37 ETP de poste d'insertion par an et 3,4M€ pour CUS Habitat, soit 29 ETP de poste d'insertion.

#### MARCHES DE TRAVAUX :

##### CHANTIER TRAM

La CTS, donneur d'ordres, a intégré dans les marchés liés à cette extension, une clause réservant environ 5% des emplois à un public en parcours d'insertion. Plus de 100 personnes ont bénéficié d'un emploi depuis le début des travaux.

##### CHANTIER GRANDE BIBLIOTHÈQUE

Ce marché permet l'inscription de 12 000h de travail réservées à des personnes en parcours d'insertion.

##### DÉVIATION DE MOLSHEIM

Ce chantier, du Conseil Général permettra de dégager 21 600h pour des personnes en insertion.

##### RENOVATION URBAINE

Dans le cadre de sa participation financière, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine demande qu'une charte d'insertion soit déclinée localement. Cette démarche a été largement initiée dans les marchés liés aux travaux de rénovation urbaine et notamment au Neuhof et à la Meinau.

Une analyse des projets de Cronembourg, HautePierre et Lingolsheim a été entamée pour des travaux en 2007.

En 2006, sur les marchés de travaux, le Relais Emploi Chantiers a évalué :

- ▶ 80 candidats (12 ECCP (Evaluation des Compétences et Capacités Professionnelles), 21 EMT (Evaluation en Milieu de Travail), 3 Bancs d'essai et 44 évaluations via la Plateforme de vocation ANPE).
- ▶ 174 candidats placés (228 contrats) (dont 34 qui ont intégré un parcours de formation en alternance) dans 78 entreprises.



L'année 2007 a été d'une part la poursuite des chantiers :

- ▶ Le CHANTIER TRAM
- ▶ LE CHANTIER DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE
- ▶ LA DÉVIATION DE MOLSHEIM

Et une augmentation des chantiers liés au programme de rénovation urbaine avec :

- ▶ Le Neuhof
- ▶ La Meinau
- ▶ Lingolsheim
- ▶ et des interventions sur des programmes pré-conventionnés comme Cronembourg/ Hautepierre.

### **Bilan**

**Le Relais Emploi Chantiers a accompagné 469 personnes dont 363 nouveaux inscrits en 2007.**

**En lien avec 152 entreprises et 22 entreprises de travail temporaire, le Relais Emploi Chantiers a permis l'emploi à 316 personnes (44% de moins de 26 ans, 16% de bénéficiaires du RMI) au travers de 414 contrats de travail.**

**Pour optimiser l'accès à l'emploi, 32 personnes ont bénéficié d'une formation.**



## PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT ANPE

### DATE

► Du 01/01/2007 au 31/12/2007

### DESCRIPTION DE L'ACTION

Réalisation des prestations ANPE définies par un cahier des charges.

**-Objectif Emploi :**

Permettre en 3 mois au demandeur d'emploi d'accéder à un emploi le plus durable possible.

**-Objectif Projet :**

Permettre en 3 mois au demandeur d'emploi de bâtir ou de faire évoluer un projet professionnel.

**-Bilan de compétences Approfondi :**

Permettre en 6 semaines au demandeur d'emploi de faire le bilan de ses expériences professionnelles, de ses compétences et de ses savoir-faire afin de réorienter efficacement son projet professionnel.

### RÉSULTATS

Du fait d'une diminution de l'enveloppe allouée à AAGIS sur la réalisation de prestations, l'équipe qui comptait 6 accompagnateurs en 2006, a fonctionné avec 2,5 accompagnateurs en 2007. Depuis 2005, des prestations sont également assurées à Ste Marie aux Mines et Villé (bassin de Sélestat), ces prestations se sont également déroulées à Benfeld.

En 2007, nous notons 238 entrées en prestations dont :

- 50 prestations « Objectif Projet »
- 188 prestations « Objectif Emploi »

### RÉPARTITION PAR SECTEUR PROFESSIONNEL DES SORTIES À L'EMPLOI DURABLE OU PROJET VALIDÉ

	OE	OP	BCA	Total
Arts & Spectacles	1	0	0	1
Agents Maîtrise Hors Indus	0	1	0	1
Artisanat	1	1	0	2
Agriculture	0	2	0	2
Bâtiment	3	2	0	5
Industrie + Cadres	1	2	0	3
Mécanique - Electronique	6	1	0	7
Santé	0	2	0	2
Restauration	7	6	1	14
Transport – Logistique	16	2	0	18
Socio-Educatif – Emploi - Formation	2	6	1	9
Commerce – Vente	12	11	0	23
Emplois Adm. & Commerciaux + Cadres	4	12	1	17
Services Aux Personnes & Collectivités	24	19	1	44
<b>Total</b>	<b>77</b>	<b>67</b>	<b>4</b>	<b>148</b>

### COMMENTAIRES ET PERSPECTIVES

En 2008, AAGIS ne sera plus habilitée pour assurer des prestations ANPE, par conséquent cette activité prendra fin d'ici le premier semestre.



## JOB D'ÉTÉ (KOENIGSHOFFEN - HAUTEPIERRE - ILLKIRCH GRAFFENSTADEN)

DATE	Du 1er avril au 31 juillet 2007
PARTENAIRES	<b>Ville de Strasbourg</b> <b>Ville d'Illkirch-Graffenstaden</b> <b>Le CSC Le Phare de l'Ill</b> <b>Le Point Information Jeunesse</b> <b>l'Agence Locale pour l'Emploi de HautePierre,</b> <b>le CSC Le Galet</b> <b>Le réseau d'entreprises</b> <b>Le Club des Partenaires de HautePierre,</b>
PUBLIC CIBLE	Jeunes de 16 à 25 ans / scolarisés ou à la recherche d'un emploi / originaires de l'ensemble des quartiers avec une attention particulière pour les jeunes originaires du quartier Libermann. Jeunes qui n'ont pas accès facilement aux emplois saisonniers, faute de réseau relationnel.
OBJECTIF	<ul style="list-style-type: none"><li>▶ Faciliter l'accès des jeunes âgés de 16 à 25 ans à un contrat de travail saisonnier en favorisant la mise en relation avec les entreprises,</li><li>▶ Préparer une future insertion professionnelle,</li><li>▶ Lutter contre les discriminations à l'embauche,</li><li>▶ Favoriser la mixité sociale.</li></ul>
DESCRIPTION DE L'ACTION	<b>Illkirch-Graffenstaden</b> L'action s'est déroulée en 5 phases : <b>1<sup>ère</sup> phase : Mobilisation des jeunes</b> Dès le mois de février, une action de communication en direction des jeunes permet de les informer du démarrage et de l'organisation de l'action. Cette information est diffusée par le Relais Emploi et par ses partenaires comme le CSC, le PIJ, le Service Jeunesse de la Ville d'Illkirch Graffenstaden. Des articles paraissent dans les publications locales. Une réunion d'information sur le déroulement de l'opération et formalisant le début de l'action a lieu au CSC La phare de l'Ill (communication assurée via l'Infograff et les DNA). <b>2<sup>ème</sup> phase : Recueil des offres et contacts avec les entreprises</b> Un premier volet de l'action consiste à contacter les entreprises locales pour les sensibiliser à l'opération Job d'été et recueillir leurs offres d'emploi. Le premier contact est établi, avec l'appui de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, par le biais d'un courrier à tous les commerçants, entreprises et organismes parapublics localisés à Illkirch-Graffenstaden, Fegersheim et Geispolsheim.  Le référent de l'opération complètera cette démarche par une relance systématique des entreprises destinataires du courrier et par des rencontres avec les employeurs intéressés.  Le Relais Emploi centralise ensuite tous les contacts avec les entreprises et tient à jour un fichier d'offres (dans lequel il inclut également les offres recueillies par d'autres moyens que le contact direct avec les entreprises).



## JOB D'ÉTÉ (KOENIGSHOFFEN - HAUTEPIERRE - ILLKIRCH GRAFFENSTADEN)

### DESCRIPTION DE L'ACTION

#### **3<sup>ème</sup> phase : Accueil et inscriptions des jeunes**

L'accueil des jeunes commencera début Mars et s'achèvera à la mi-juillet.

Les jeunes scolarisés étant occupés en journée, des permanences spécifiques d'accueil Job d'été sont organisées entre 17h00 et 19h00, les mardi et jeudi et, de 10h00 à 12h00, le samedi matin. Ces permanences bien distinctes permettent également d'assurer une bonne visibilité à l'action.

#### **4<sup>ème</sup> phase : L'appui aux démarches et la formation aux techniques de recherche d'emploi**

Lors de ces permanences, les jeunes peuvent s'inscrire à l'opération, accéder aux offres d'emploi et bénéficier d'un appui personnalisé pour leurs démarches.

Le référent incite les jeunes à participer à des ateliers collectifs. Ces ateliers ont pour objectifs l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi (rédiger un Curriculum Vitae, une lettre de motivation, contacter un employeur par téléphone...) et la préparation des entretiens d'embauche (par simulation).

Une permanence spécifique est assurée le mercredi après-midi. Elle est réservée au soutien aux démarches téléphoniques des jeunes qui pourront bénéficier de la présence du référent lors de leur prise de contact avec les employeurs.

#### **5<sup>ème</sup> phase : Mise en relation jeunes et suivi des jeunes en entreprise**

Le suivi personnalisé des jeunes donne au référent une bonne connaissance du public (qualification, compétences, savoir – être...). Ceci lui permet de positionner les jeunes sur des offres qui répondent à leurs demandes et qui correspondent aux attentes des employeurs.

Lorsque les jeunes accèdent à un emploi, le référent assure un suivi dans l'entreprise afin de parer à toutes problématiques.

#### **Hautepierre / Koenigshoffen**

Sur le quartier de Hautepierre, l'opération a pris la forme d'un Forum organisé le 11 avril 2007 à Auchan. Ce forum a mobilisé l'ensemble des partenaires associés à ce projet. Les entreprises ont été mobilisées par le Club des partenaires et le Relais Emploi. Les jeunes se sont inscrits au Forum auprès des partenaires suivants : l'Agence Locale pour l'Emploi de Hautepierre, le relais emploi, le CSC Le Galet. Après une phase de préparation réalisée par le Relais Emploi et le CSC, les jeunes se sont présentés au Forum munis d'un CV.

Sur le quartier de Koenigshoffen, l'opération s'est appuyée sur la méthodologie de l'action menée sur Illkirch-Graffenstaden à savoir un accompagnement personnalisé des jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi. Un soutien individualisé dans la préparation des candidatures (réalisation de CV, lettre de motivation, entretien d'embauche...). Le suivi des jeunes et la prospection des entreprises ont été réalisés totalement par le référent d'action, ce qui lui a permis d'avoir une bonne connaissance des profils des jeunes répondant aux besoins des entreprises. L'action s'appuie sur la logistique du Relais Emploi et ses compétences dans le cadre de la relation entreprises. Un courrier signé par le Relais Emploi et la Ville de Strasbourg a été adressé aux entreprises du secteur géographique.



## **JOB D'ÉTÉ (KOENIGSHOFFEN - HAUTEPIERRE - ILLKIRCH GRAFFENSTADEN)**

### RÉSULTATS

#### **Koenigshoffen :**

- ▶ 165 entreprises prospectées, toutes contactées par courrier, puis par téléphone.
- ▶ 15 entreprises partenaires, 20 postes proposés pour l'opération,
- ▶ 43 jeunes inscrits à l'opération,
- ▶ 18 jeunes en emploi (7 garçons et 11 filles), soit 45% des jeunes inscrits, sur des contrats variant d'une semaine à 3 mois.

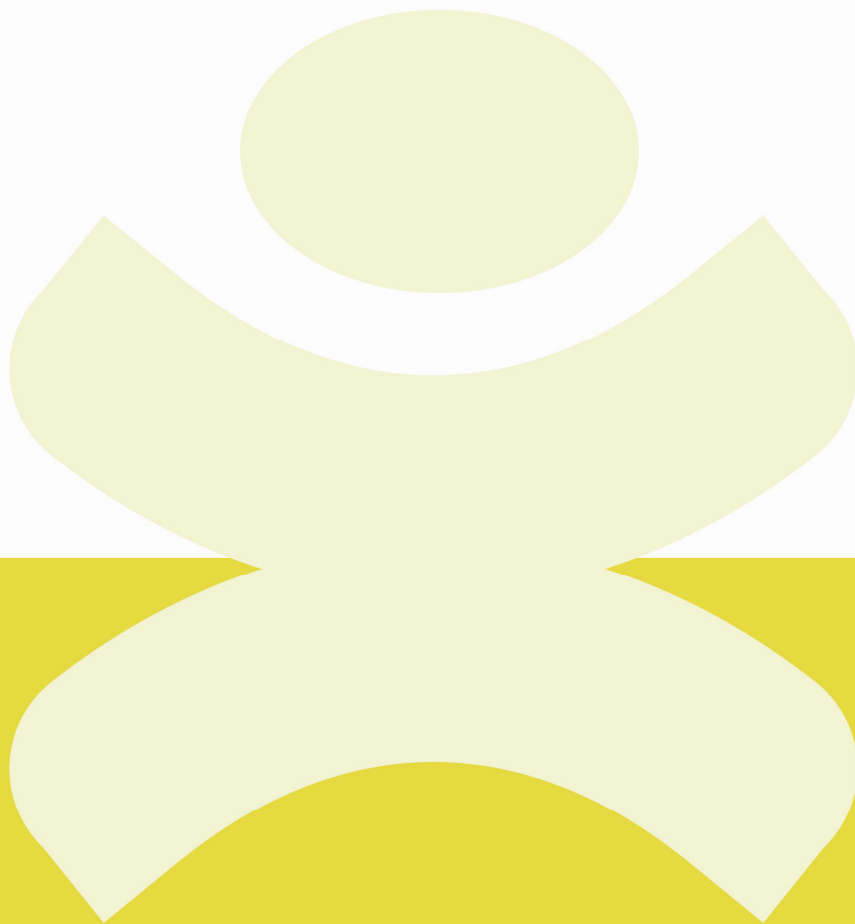
#### **Hautepierre :**

- ▶ 11 entreprises associées au Forum proposant au total 110 postes.
- ▶ 4 entreprises présentes au Forum,
- ▶ 88 jeunes présents au Forum,
- ▶ 9 jeunes ont obtenu un contrat de travail : 3 au CHU, 2 à l'ASERH, 2 au Galet, 2 à Sécuritas.

#### **Illkirch-Graffenstaden :**

- ▶ 250 jeunes inscrits .

# **LE PLAN POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DU BASSIN DE STRASBOURG**





---

Plan pour l'Insertion et l'Emploi  
du Bassin de Strasbourg



Rapport d'activité 2007

## **A. Le Protocole PLIE 2000-2006 :**

- 1. La participation du FSE 2000 – 2006**
- 2. Le réseau des opérateurs du PLIE 2000 – 2006**
- 3. Les actions financées dans le cadre du protocole 2000 - 2006 :  
quelques éléments de bilan**

### **4- Les beneficiaries**

1. Rappel des objectifs
2. Les caractéristiques des bénéficiaires
3. La durée des parcours
4. L'origine géographique des bénéficiaires
5. Les résultats en fin de protocole
6. Les sorties par année et motifs

### **5. L'animation territoriale**

## **B. Le Protocole PLIE 2007-2013**

- 1. Rappel des décisions du Comité de Pilotage du PLIE de janvier 2007. Le nouveau protocole 2007 - 2013**
- 3. L'animation territoriale**
- 4. Les dispositifs cofinancés, la répartition de la participation du FSE et les actions financées en 2007**



### A- Le Protocole PLIE 2000-2006 :

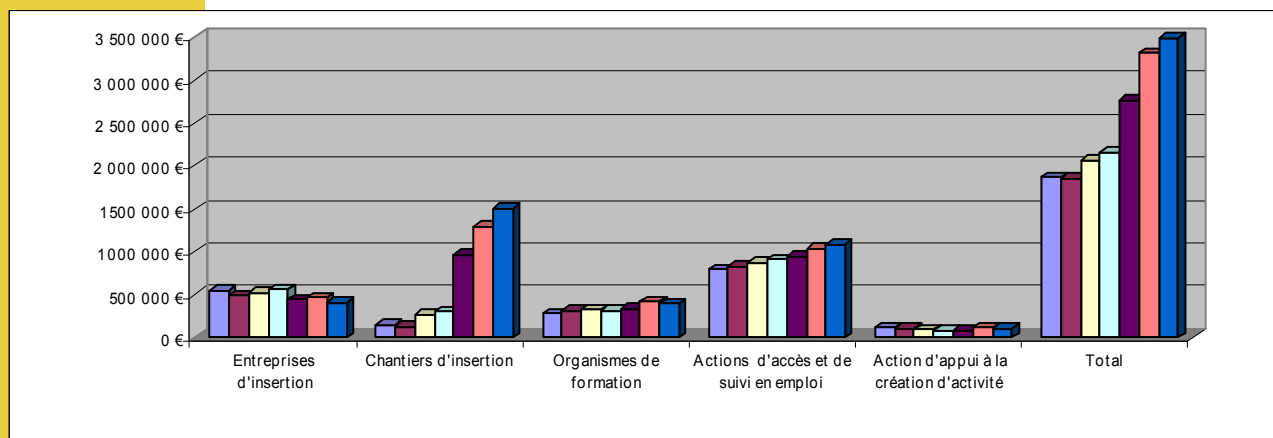
L'année 2007 a été l'année de la conclusion du Protocole PLIE 2006-2007 :

quelques actions se sont poursuivies et terminées au 30 juin 2007  
 les bilans qualitatifs, quantitatifs et financiers 2006 -2007 ont été remis à la DRTEFP. Les montants définitifs de la participation du FSE – Objectif 3 pour l'exercice 2006 - 2007 sont de **4 144 263,92€**

#### 1- La participation du FSE 2000 – 2006

Au total sur l'ensemble du protocole la participation du FSE aura été de **21 272 105 €**, répartie comme suit :

Entreprises d'insertion	3 409 594 €	16%
Chantiers d'insertion	4 598 427 €	22%
Organismes de formation	2 380 134 €	11%
Actions d'accès et de suivi en emploi	6 461 920 €	30%
Action d'appui à la création d'activité	685 187 €	3%
<b>Opérateurs</b>	<b>17 535 263 €</b>	<b>82%</b>
Equipe opérationnelle	3 736 842 €	18%
<b>Total participation FSE</b>	<b>21 272 105 €</b>	<b>100%</b>



#### 2- Le réseau des opérateurs du PLIE 2000 – 2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<b>Les structures d'accueil et d'accompagnement en emploi</b>	14	14	15	14	15	15	15
<b>Les entreprises d'insertion, associations intermédiaires, entreprises de travail temporaire d'insertion</b>	22	20	21	18	20	23	21
<b>Les chantiers d'insertion</b>	6	7	12	13	14	17	19
<b>Les organismes de formation</b>	8	9	10	10	13	13	13
<b>Les structures d'appui à la création d'activité</b>	4	3	3	3	3	4	3
<b>Total opérateurs</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>61</b>	<b>58</b>	<b>65</b>	<b>72</b>	<b>71</b>



### **3- Les actions financées dans le cadre du protocole 2000 - 2006 : quelques éléments de bilan**

#### **Les structures d'accompagnement en emploi**

##### **Financement du PLIE :**

Le PLIE finance l'accompagnement social et professionnel renforcé des bénéficiaires pendant la durée de l'accompagnement **en amont et en aval** de l'accès à l'emploi durable. La valeur ajoutée sera notamment identifiée par un nombre plus important d'entretiens des bénéficiaires du PLIE par rapport à l'ensemble des usagers bénéficiant d'un appui ponctuel et par un suivi sans limite de temps.

##### **A noter**

##### **Restructuration du réseau d'accueil des Relais Emploi :**

En 2003, les antennes deviennent les Relais Emploi, deux nouveaux points d'accueil voient le jour – au Stockfeld et à l'Esplanade, portant le nombre des Relais à 15.

Mise en place progressive d'un socle commun de service en direction des publics jeunes et adultes par l'extension de l'offre de service aux adultes : reprise de la PEA (permanence Emploi Adultes) de l'Atelier en juillet 2004, et de la PEA de NEF en janvier 2005. Cette transformation est totalement aboutie fin 2006 avec la mise en place d'un accueil adulte dans le Relais Emploi Centre.

En 2006, intégration de la Plate-Forme de Service Nord de Hoenheim – qui devient « Relais Emploi Hoenheim » - à la Mission Locale Intercommunale de Schiltigheim.

En outre 4 Relais bénéficient d'une aide particulière de l'Etat dans le cadre des équipes emploi insertion : Koenigshoffen, Robertsau-Cité de l'Ill, Meinau, l'Elsau.

##### **L'accueil spécifique :**

Cet accueil est soutenu par le financement d'opérateurs accompagnant notamment les travailleurs handicapés (Savoir et Compétence), les sortants de prison (Parenthèse), les publics en errance (SNCF), et par la participation au financement de l'accompagnement des publics en contrat aidé au sein de la CUS. La dernière expérience concerne les Lundis de l'Emploi à la Musau permettant à un public résidant dans un quartier très enclavé d'accéder à un accompagnement socioprofessionnel.

##### **Les Ateliers de Redynamisation :**

Ils sont soutenus par le PLIE depuis 2004. Leur financement a permis dans un premier temps d'ouvrir leurs actions à de nouveaux publics (notamment TH), et dans un deuxième temps d'ancrer ces structures dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle. L'étude action menée en 2005/2006 a permis l'élaboration d'un cahier des charges commun précisant et structurant leurs actions et les inscrivant comme outils socioprofessionnels en amont des chantiers d'insertion. Grâce à ce travail, les ateliers de redynamisation permettent à un nombre croissant d'usagers de renouer avec une activité professionnelle.

##### **Trajectoire Emploi :**

Cette action financée par le PLIE dans le cadre de sa convention avec l'ANPE, fait suite au travail entamé par la CSP (Cellule de Suivi de Parcours) et intervient notamment en fin de parcours dans le but d'une mise en emplois de droit commun



### **2- Les entreprises d'insertion, les associations intermédiaires, les entreprises de travail temporaire d'insertion**

#### **Financement du PLIE :**

Le PLIE finance l'accompagnement renforcé des bénéficiaires principalement à l'issue de leur contrat de travail au sein des structures jusqu'à l'accès : soit à une nouvelle étape d'insertion, soit à un emploi durable. Ce suivi individuel renforcé après l'accès à l'emploi a pour objectif de leur garantir une insertion professionnelle durable.

#### **Evolution :**

Le précédent protocole du PLIE (1993 - 1999) avait contribué à l'augmentation significative du nombre de structures d'insertion partenaires de l'Etat, du Conseil Général et de la CUS, ceci avec le développement des clauses d'insertion dans les marchés publics. Le protocole 2000 -2006 a permis de mieux structurer l'accompagnement professionnel des salariés, en particulier à la sortie des entreprises d'insertion.

La consolidation de la structure Régie + qui regroupe à la fin du protocole 8 Régies de quartiers et qui a permis de mutualiser l'accompagnement socioprofessionnel ainsi que les actions de formation des salariés.

La mise en place d'un accord cadre régional (Conseil Régional, Etat, Conseils Généraux, PLIE des trois agglomérations) pour les actions de formation des salariés en insertion et dont la gestion de l'enveloppe Région et FSE à compter de l'exercice 2004 a été confiée à l'URSIEA.

#### **Perspectives :**

Clarification du financement des postes d'insertion par l'Etat (aide forfaitaire plafonnée) en particulier pour la partie FSE.

Redéfinition des critères de financement de l'accompagnement socioprofessionnel par le Conseil Général.

### **3- Les chantiers d'insertion**

#### **Financement du PLIE :**

Le PLIE finance un renforcement de l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires durant et après les contrats d'insertion, le renforcement de l'encadrement technique des bénéficiaires pour favoriser l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles. L'instruction des demandes de subventions est réalisée en concertation avec l'ensemble des partenaires intervenant dans le financement des chantiers d'insertion (Conseil Général, Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg, Région Alsace, DDASS, PLIE, sous l'égide de la DDTEFP. Une proposition de répartition des interventions financières pour couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les structures est faite à l'issue des réunions communes d'instruction. Pour 2006, ces réunions se sont tenues à la DDTEFP les 9 décembre 2005, 17 et 23 février 2006.

#### **Evolution :**

La dotation complémentaire de 1 000 000 € accordée sur la période 2004 - 2006 pour le renforcement de l'encadrement socioprofessionnel, l'encadrement technique et l'amélioration des conditions de travail a été abondée de 400 000 € supplémentaires en 2005 et 560 000 € en 2006 pour couvrir l'ensemble des besoins exprimés par les chantiers d'insertion. Une rallonge de 33 000 € à été accordée le deuxième semestre 2006 au bénéfice de 5 ACI (les JMV, Humanis, La Cité Relais, Atlas et Vétis).



### L'ORGANISATION

⇒ La période de ce protocole a coïncidé avec la montée en charge des chantiers d'insertion. Au nombre de 4 en 2000, ils sont 17 en 2006. Le PLIE a activement participé à la mise en œuvre et au développement de ces structures. En étroite collaboration avec les autres partenaires, notamment la DDTEFP et le Conseil Général, un travail d'harmonisation des demandes de financement a été réalisé à partir de 2003.

#### **Perspectives :**

⇒ La mise en œuvre des nouveaux contrats d'insertion entraîne un surcoût très important pour les chantiers d'insertion, celui-ci est estimé à environ 700 000 € en 2006 pour les 17 chantiers opérateurs du PLIE. Déjà en 2005, on constate une forte diminution des embauches en emploi d'insertion dans ces structures, diminution compensée en grande partie par une plus grande stabilité des effectifs. Le maintien en emploi des personnes recrutées fin 2004 et début 2005 est dû notamment à un effort très important des chantiers d'insertion en matière de formation, effort confirmé en 2006.

⇒ S'ajoute à cette problématique une évolution du dispositif « Atelier et Chantiers d'Insertion » portée par une récente circulaire de la DGEFP modifiant de manière substantielle le fonctionnement de ces structures. L'accompagnement socio-professionnel prend le pas sur l'accompagnement social et des objectifs d'accès à l'emploi ou à la formation sont fixés. L'activité développée gagne en importance pour l'agrément de la structure, la circulaire faisant sauter le verrou des 30 % maximum de ressources propres, ces dernières pouvant passer à 50 %. Peu de chantiers d'insertion situés sur le territoire du Bassin d'Emploi sont à même d'amorcer cette évolution sans accompagnement pour les aider à diversifier voire réorienter leurs activités créées pour la plupart dans des secteurs à très faible valeur ajoutée (humanitaire, récupération,...). Cette réorientation vers l'économie implique de profondes modifications des pratiques et des publics accueillis. Pour accompagner cette évolution, le PLIE a cofinancé une étude – diagnostic confiée au Cabinet 2 A et à Initiales.

#### **4- Les organismes de formation**

##### **Financement du PLIE :**

Le PLIE finance la mise en œuvre d'un accompagnement individualisé des stagiaires à l'issue de la formation, pour les personnes sans solutions il renforce la continuité de leur parcours et dynamise leur accès à l'emploi.

##### **Evolution :**

##### **Le programme Régional de Formation :**

Une plus grande concertation a été mise en place entre le PLIE et la Région Alsace afin de déterminer en commun les actions de formation entrant dans le cadre d'intervention du PLIE. Elle a également permis de mieux définir le moment le plus pertinent pour la mise en œuvre d'un accompagnement, à savoir en fin de formation.



### **Demandes de Formations Individuelles :**

Depuis le début du PLIE, une attention particulière a été portée à la formation individuelle.

Le financement a augmenté de manière significative depuis 2004, ainsi une étude statistique a été réalisée en 2005 sur l'évaluation du dispositif d'aide à la formation individuelle. Elle a démontré que dans 42% des cas, l'étape formation avait abouti à une étape en emploi et pour plus de 30% à une validation FSE (contrat de droit commun de plus de 6 mois). Cette étude, outre la pertinence du dispositif, a fait émerger le projet de création d'un fonds mutualisé de soutien à la formation individuelle dans le cadre d'un accompagnement renforcé et sur la base que d'un projet professionnel validé et réaliste.

Fin 2006 a été créé le **SoFI** (Soutien à la Formation Individuelle), programme coordonné regroupant l'ensemble des financeurs de la formation individuelle (CG, CR, Maison de l'Emploi, PLIE), dans le cadre des actions mises en œuvre par la Maison de l'Emploi.

### **Les actions spécifiques :**

Les actions spécifiques permettent de soutenir et/ou d'expérimenter de nouvelles modalités de formation. Par exemples, **le Club des Partenaires**, action où le PLIE prend en charge des heures de tutorat permettant ainsi de qualifier et professionnaliser des jeunes des quartiers par une immersion en entreprises classiques. Le **GIPFI** permet l'accès en emploi en intérim. La **SEF CCI** dont le programme « Parfait » permet à des personnes handicapées l'accès à des contrats d'apprentissage. Le **GEIQ Propreté** qui favorise la création de contrat de professionnalisation dans le domaine du nettoyage. Depuis 2001, le PLIE soutient la lutte contre le décrochage scolaire en permettant à des jeunes collégiens de renouer avec l'apprentissage par le financement de l'association **Tremplin J.**

**L'ensemble de ces actions spécifiques connaît de très bons résultats en terme de sorties positives.**

## **5- Les structures d'appui à la création d'activité**

### **Financement du PLIE :**

Pour les structures d'appui à la création d'activité, le PLIE a financé, sous forme de prestations, la phase de repérage ainsi qu'une phase d'accompagnement correspondant aux 6 premiers mois suivant la création de l'entreprise. Ce financement permet de confirmer le diagnostic de la faisabilité du projet de création d'entreprise, d'optimiser, pour les publics les plus en difficultés, les conditions de réussite dans leur démarche de création de leur propre emploi ainsi que d'assurer un accompagnement au delà de la création pour favoriser le maintien et le développement de l'activité.

### **Evolution :**

⇒ La structuration et le développement du réseau des opérateurs se sont poursuivis sur la durée du protocole avec la création de la SCOP Artenréel, Créacité, et l'évolution de Fodie vers Alsace Active.

### **Perspectives :**

Le soutien à la création d'activité est en pleine restructuration. En effet, à compter de 2007 le dossier ACCRE est amené à disparaître. Une procédure simplifiée actuellement développée par l'Etat permet aux usagers de s'inscrire directement auprès des Chambres Consulaires sans évaluation préalable de leur projet de création. Par ailleurs, un transfert de compétence est en cours entre la Région Alsace et l'Etat.



### 4- Les bénéficiaires

#### 1- Rappel des objectifs

Les publics bénéficiaires du Plan présentent au moins l'un des critères suivants :

Les chômeurs de plus d'un an, les bénéficiaires du RMI, les jeunes de 16/25 ans sans qualification et/ou primo demandeurs d'emploi, les travailleurs handicapés, les chefs de famille mono parentale, Les chômeurs de + de 50 ans, toute personne dont la situation sociale et professionnelle nécessite un accompagnement spécifique.

**13 586 personnes accompagnées de 2000 à 2006**

Réalisation	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total protocole
Entrées	1 595	2 100	1 540	1 619	1 816	1 720	1 210	11600
Suites de parcours	1 993	2 821	3 781	4 064	4 127	4 281	3 659	
Bénéficiaires en parcours	3 588	4 922	5 319	5 683	5 943	6 001	4 869	13 586

#### 2- Les caractéristiques des bénéficiaires

<b>Sexe</b>		
Masculin	7195	<b>53 %</b>
Féminin	6391	<b>47 %</b>
<b>Total</b>	<b>13 586</b>	<b>100 %</b>
<b>Age à l'entrée</b>		
<18 ans	673	<b>5 %</b>
>=18 et <26 ans	4 636	<b>34 %</b>
>=26 et <45 ans	6 196	<b>46 %</b>
>=45 et <50 ans	1 061	<b>8 %</b>
>=50 ans	1 020	<b>7 %</b>
<b>Total</b>	<b>13 586</b>	<b>100%</b>
<b>Critère</b>		
RMI	4 752	<b>35 %</b>
DELD	4 852	<b>36 %</b>
Parent isolé	658	<b>5 %</b>
Travailleur handicapé	975	<b>7 %</b>
<b>Niveau de formation</b>		
III et +	0	<b>0%</b>
IV	1 687	<b>12 %</b>
V	3 800	<b>28 %</b>
Infra V	8 099	<b>60 %</b>

#### A noter

La répartition hommes/femmes varie peu par rapport aux exercices précédents.

La baisse du nombre de jeunes constatée en 2005 avec la mise en place du dispositif d'accompagnement CIVIS se poursuit en 2007.

**Les bénéficiaires du RMI représentent 53 % du public adulte sur la durée du protocole.**

Un public en rapport avec les objectifs d'accueil fixés : plus de 60 % de très bas niveaux de qualification

L'augmentation du public de niveau IV constaté en 2005 n'a pas été confirmée en 2006.



### 3- La durée des parcours

Année	2002	2003	2004	2005	2006
Durée moyenne en mois	24,9	28,9	28,9	27,0	26,42

#### Durée moyenne de parcours par année

STRASBOURG	9 704	71,4 %
SCHILTIGHEIM	981	7,2 %
BISCHHEIM	608	4,5 %
LINGOLSHEIM	380	2,8 %
ILLKIRCH	368	2,7 %
HOENHEIM	265	1,9 %
OSTWALD	157	1,2 %
Autres villes de la CUS	488	3,6 %
Communauté Urbaine de Strasbourg	<b>12 951</b>	<b>95,3 %</b>
Hors CUS	<b>635</b>	<b>4,7 %</b>
Total	<b>13 586</b>	<b>100 %</b>

### 4- L'origine géographique des bénéficiaires

<b>Total des bénéficiaires sortis</b>	<b>13 343</b>	<b>98 %</b>	
Sorties Positives	5150	39 %	- personnes ayant occupé un emploi de droit commun pendant plus de 6 mois
Autres sorties positives	2132	16 %	- personnes en poursuite de parcours d'insertion dans le cadre d'un autre dispositif ou dont on considère que le parcours d'insertion est abouti
Sorties Autres	6061	45 %	- personnes sortant du dispositif pour tout autre motif

#### A noter

La tendance constatée à partir de 2004 – plus d'autres sorties que de sorties positives – s'est encore accentuée en 2006. L'une des raisons tient au fait qu'il a été demandé aux opérateurs de travailler sur le « noyau dur » des bénéficiaires du PLIE, intégrés dans le dispositif depuis plusieurs années et qui, dans leur grande majorité, cumulent les handicaps sociaux et professionnels.

Cependant, le rapport « sortie positives – autres sorties positives » et « autres sorties » reste favorable : 55 % contre 45 %.



## 6- Les sorties par année et motifs

Type de contrats		
CDI (dont CNE)	2290	17 %
CDD	1460	11.5 %
CONTRATS EN ALTERNANCE	374	3 %
CREATION ENTREPRISE	420	3.5 %
INTERIM	326	2 %
EMPLOI JEUNE	210	1.5 %
CEC	70	0.5 %
<b>Total sorties Positive</b>	<b>5 150</b>	<b>39 %</b>
Autre dispositif d'accompagnem. socioprofessionnel	762	6 %
Démarche COTOREP	11	0.5 %
Maternité – Congé parental	284	2 %
Poursuite de parcours dans la structure	721	5 %
Reprise d'études	69	0.5 %
Toujours accompagné par l'opérateur	285	2 %
<b>Total autres sorties positives</b>	<b>2 132</b>	<b>16 %</b>
Déménagement	745	5 %
Santé	489	4 %
Dispense d'emploi - Retraite	117	1 %
Abandons- situations inconnues - Autres	4710	35 %
<b>Total sorties Autre</b>	<b>6 061</b>	<b>45 %</b>

### A noter

En 2006, le CDI reste le premier type de contrat (50 %) validant une sortie positive du dispositif.

En fin de protocole, 7 % des bénéficiaires sont encore en démarche d'insertion et poursuivent leur parcours soit par en contrat d'insertion au sein des SIAE, soit par le biais d'un autre dispositif d'accompagnement mis en œuvre par l'opérateur. C'est le cas notamment pour les jeunes qui à l'issue de leur parcours PLIE ont été intégré dans CIVIS.

## 5- L'animation territoriale

Le comité de pilotage réuni en décembre 2004 a confirmé sa volonté d'une simplification et d'une plus grande lisibilité dans l'animation des territoires en évitant la multiplication des dispositifs. Ainsi il a souhaité la mise en place d'une articulation forte avec les commissions locales d'insertion.

Une proposition de travail en commun entre les cellules d'appui du dispositif RMI et les comités opérationnels a été réfléchi sur les deux territoires des commissions locales d'insertion de Strasbourg et Strasbourg- Campagne.



### **Les Groupes de Travail Insertion sur le territoire de Strasbourg**

Cette volonté commune du Comité de Pilotage et de la CLI de Strasbourg a conduit sur le territoire de Strasbourg à la création des six Groupes de Travail Insertion (GTI).

### **Les Groupes de Travail sur le territoire de l'UTILE Strasbourg-Campagne** : deux groupes ont fonctionné de manière irrégulière

### **Les Groupes Thématiques Transversaux :**

**Apprentissage des savoirs fondamentaux** : La problématique de l'apprentissage du français et/ou de l'acquisition des savoirs de base et de l'accès à une formation linguistique pour les publics en difficulté a été repérée par les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle sur chaque territoire GTI et a fait l'objet de deux groupes de travail spécifiques (GTI Hautepierre-Cronenbourg et GTI Koenigs-hoffen- Montagne Verte- Elsau). En s'appuyant sur les travaux menés, le groupe thématique transversal propose, dans un premier temps, d'établir territoire par territoire, un état des lieux de l'existant (tout type d'offres confondues) et un diagnostic fin des besoins, puis, dans un deuxième temps, selon l'analyse territoriale, d'envisager de nouvelles formes de réponses, souples, diversifiées et innovantes :

- ▶ la consolidation des cours de proximité et leur articulation avec les programmes de formation type Fasild, Région ...
- ▶ le repérage des territoires GTI les plus défavorisés et l'ajustement de leur offre, la centralisation et la diffusion de l'information sur l'offre de proximité (capacité d'accueil, type de cours, lieux et horaires...) par la mise en ligne d'un support type annuaire des lieux d'apprentissage du CRAPT-CARRLI ?
- ▶ communiquer aux apprenants une échelle de progression, des objectifs d'acquis à maîtriser, sur une période déterminée.

**Mobilisation des publics éloignés** : Le groupe a pour objectif de réfléchir au rôle et aux attentes des travailleurs sociaux, de prendre en compte les questions à la fois délicates et importantes liées à la santé (quel partenariat avec le secteur psychiatrique, les psychologues ?) en évitant la stigmatisation des publics et en recherchant la mixité, et d'être en capacité de proposer un parcours cohérent et continu.



### 2- Rédiger et démarrer le nouveau protocole 2007 - 2013

- écrire le nouveau protocole sur le Bassin d'emploi de Strasbourg en articulation avec :
  - ▶ le Programme départemental d'insertion
  - ▶ Le Contrat Urbain de Cohésion Sociale
  - ▶ Le Service public de l'Emploi
  - ▶ La Maison de l'Emploi et de la Formation
- mettre en place les référents de parcours pour les personnes en accompagnement dans les Relais Emploi
- construire et mettre en œuvre des actions adaptées aux besoins identifiés des publics

### 2- Le nouveau protocole 2007 - 2013

Sur la base du document rédigé en juillet 2006, résultat du travail engagé par les acteurs des politiques sociales et de l'emploi sur le Bassin d'Emploi au moment de la préparation du programme FSE 2007-2013, un projet de protocole a été finalisé proposant une intervention du FSE pour un programme coordonné et cohérent à l'échelle du bassin d'emploi de Strasbourg, autour d'objectifs communs dans le cadre de programmes partagés : programme lié au revenu minimum d'insertion (PLI), Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Maison de l'emploi et de la formation (MDEF), politique sociale et économique de la Communauté urbaine de Strasbourg, Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

Ce projet a été proposé en septembre à la signature des quatre partenaires :

- ▶ l'Etat
- ▶ la Communauté Urbaine de Strasbourg
- ▶ Le Conseil Régional d'Alsace
- ▶ le Conseil Général du Bas Rhin.

Les partenaires associés sont :

- ▶ la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg
- ▶ l'ANPE
- ▶ l'ASEDIC
- ▶ le Relais Emploi (Strasbourg)
- ▶ la Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim

Les instances prévues dans le cadre du protocole pour assurer l'animation et la gouvernance du plan se sont mises progressivement en place :

- **un comité de pilotage politique** associant les représentants de l'Etat, de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Communauté Urbaine de Strasbourg et des villes. Ce groupe a pour mission de donner les orientations de la mise en œuvre concertée du programme annexé au présent protocole. **Il s'est réuni le 3 décembre 2007.**



- **un groupe technique** associant les techniciens de l'Etat, de l'ANPE, des ASSEDIC, du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Région Alsace, de la Communauté Urbaine de Strasbourg et des villes, de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Strasbourg, et du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Son rôle est d'une part d'assurer l'articulation des besoins des territoires avec les dispositifs d'insertion, et d'autre part de piloter le montage des projets dont les pistes émanent des groupes de travail territoriaux. **Le groupe technique s'est réuni à deux reprises : 3 juillet : définition du fonctionnement des groupes territoriaux, 20 novembre : bilan des réunions des groupes territoriaux et définition des pistes de travail.**

- **des groupes de travail territoriaux** ; ils sont animés, sur le territoire de Strasbourg, par les directions de proximité, les unités territoriales et les Relais Emploi, et hors Strasbourg par le Conseil général et les Villes concernées. Le service insertion de la Ville de Strasbourg se propose d'assurer l'animation de ces groupes de travail sur le territoire de sa commune. Le rôle de ces groupes de travail est de faire émerger les besoins des territoires et des pistes de projet à mettre en œuvre. **Ils ont commencé de fonctionner à partir de septembre 2008**

- **Le Comité d'engagements des fonds FSE, désigné par le Comité de pilotage politique**, composé des membres signataires du protocole et des membres associés, valide les montants des fonds FSE pour les actions. **Il s'est réuni pour la première fois le 27 février 2008.**

L'association **A.A.G.I.S « Association pour l'Animation et la Gestion de l'Insertion à Strasbourg »** est le support juridique du PLIE en qualité d'organisme intermédiaire dans le cadre d'une subvention globale signée avec l'Etat, autorité de gestion régionale des Fonds Européens. La demande d' AAGIS a été soumise au Comité de Programmation Régionale dans sa séance du 26 novembre et a reçu un avis favorable. **La convention avec l' Etat a été signée en mars 2008.**

**La Communauté Urbaine par décision du Conseil du 30 septembre 2007 fait une avance de trésorerie de 855 000€ pour permettre à A.A.G.I.S de préfinancer les actions en attendant les versements du FSE.**

### 3- L'animation territoriale

A partir de septembre les groupes territoriaux ont fonctionné : 8 propositions de travail, considérées comme prioritaires, ont été formulées pour être travaillées tout au long de l'année 2008. **Ces propositions ont été validées par le Comité de Pilotage.**

- ▶ L'apprentissage des savoirs fondamentaux
- ▶ L'accès des femmes au marché du travail
- ▶ La mobilité
- ▶ La clause d'insertion dans les marchés publics
- ▶ Les jobs saisonniers
- ▶ L'orientation professionnelle et la connaissance des métiers
- ▶ La santé
- ▶ Les ateliers collectifs de mobilisation vers l'emploi



<i>Axe</i>	<i>Me- sure</i>	<i>Sous- mesure</i>	<i>Intitulés des dispositifs</i>	<i>Montants pré- visionnels</i>	<i>Engagement 2007</i>
1	11	111	Anticiper les répercussions sociales de mutations économiques	30 000 €	
1	13	131	Accompagner les créateurs d'activité		
2	21	213	Coordonner les acteurs de l'emploi du territoire	280 000 €	75 000 €
2	22	222	Agir pour l'emploi des femmes	150 000 €	42 667 €
3	31	312	Outiller et dynamiser les parcours d'insertion	1 125 000 €	1 089 203 €
3	33	332	Former et mobiliser vers l'emploi les habitants des quartiers prioritaires du CUCS	150 000 €	129 972 €
4	43	431	Organiser des échanges avec des pays européens	7 850 €	
5	51	511	Assistance technique	60 000 €	60 000 €
<b>TOTAL</b>				<b>1 802 850 €</b>	<b>1 396 842 €</b>

#### 4- Les dispositifs cofinancés, la répartition de la participation du FSE et les actions financées en 2007